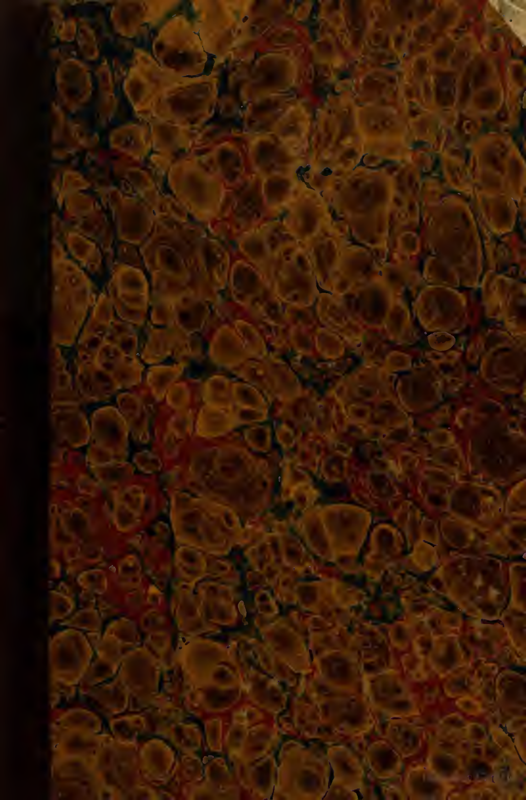


OTIVM
SINE LITERIS
MORS EST

Ex Libris Joannis Nencini
1874



PARIS,
SAINT-CLOUD
ET
LES DÉPARTEMENS.

IMPRIMERIE DE CHAIGNIEAU JEUNE.

PARIS,
SAINT-CLOUD
ET LES DÉPARTEMENS,

OU

BUONAPARTE, SA FAMILLE ET SA COUR.

RECUEIL D'ANECDOTES relatives aux personnages qui ont figuré depuis le commencement de la révolution française.

PAR UN CHAMBELLAN FORCÉ A L'ÊTRE.

DEUXIÈME ÉDITION.

TOME PREMIER.

PARIS,
MÉNARD ET DESENNE, FILS, LIBRAIRES,
rue Gît-le-Cœur, n° 8.

1820.

PRÉFACE.

Jean-Jacques Rousseau a dit: *J'ai vu les mœurs de mon siècle, et j'ai publié ces lettres.* Plus à propos que lui je pourrais dire: « J'ai vu « les évènemens sans exemple « qui ont signalé le commence- « ment du dix-neuvième siècle, « les forfaits, les ridicules des « grands de ce temps, et j'ai pu- « blié cet ouvrage, pour en offrir « la peinture fidèle à ceux qui se- « raient envieux de les imiter ».

Je le protesterai hautement. Ce n'est pas l'envie de couvrir d'une nouvelle couche de mépris les êtres dont je vais raconter la vie scandaleuse qui m'a mis la plume

à la main; j'ai voulu, animé par un plus noble sentiment, chercher à inspirer l'horreur du crime et l'amour de la vertu. J'ai écrit pour accuser les grands de la dépravation d'un peuple généreux, né pour de belles actions, et que, pendant près d'un quart de siècle, on a fait servir d'instrument soit à des atrocités sans modèle, soit à des entreprises sans but et sans résultat. Lancé malgré moi dans ce tourbillon, qui entraînait les esprits les plus fermes, j'ai vu de près le soleil d'alors, ses satellites, ses flatteurs. J'y ai cherché un homme de bien, et je ne l'ai pas trouvé. Mes yeux n'ont été témoins que des actions les plus basses; j'ai pu calculer tous les degrés que descend la flatterie, serpent tor-

tueux, qui tantôt cherche son asyle dans la fange, et tantôt s'élève en rempant jusqu'au plus haut faîte. Je fus le témoin des excès du libertinage effronté ; je vis une cour tout entière afficher l'athéisme sans pudeur, en attendant qu'elle se prosternât devant l'homme qui, tôt ou tard, aurait relevé les autels de Caligula, de Commode, pour y placer son effrayante statue. Enfin, la France n'a-t-elle pas vu avec désespoir les grands corps disputer de servilité, passer les bornes de l'avilissement, et ne retrouver quelque énergie qu'aux époques où le chef si honteusement encensé voyait s'échapper un sceptre gigantesque de ses mains, devenues trop faibles pour le soutenir?

Depuis long-temps, dans le si-

lence, je rassemblais les matériaux de mon ouvrage; je voulais y réunir une foule de traits épars, d'anecdotes piquantes; de pièces importantes ou peu connues, et j'étais en position de le faire, mes relations de famille m'approchant de la cour nouvelle et des restes de l'ancienne. Plus d'un grand m'a traité d'ami, m'a confié des choses qui échappaient à sa loquace vanité; et le faubourg Saint-Germain, si bien nommé par Napoléon *cet autre royaume*, m'admit sans difficulté à ses causeries secrettes, où rien n'était épargné, et où l'indignation, armée du fouet du ridicule, ne respectait rien, et faisait bonne justice de tout. Mais faut-il l'avouer à ma honte? long-temps j'ai cru ces Mémoires destinés à

ne voir le jour qu'après de longues années. Je ne dissimulerai pas que la crainte du château de Vincennes retenait ma démangeaison d'auteur; en un mot, je faisais comme les autres. Je maudissais tout bas l'auteur de la misère publique, et je faisais les honneurs de son antichambre aussi dignement que pouvaient le faire MM. de Mont..., d'Aub..., de Saint-S..., de Chois..., de Nicol..., de Bran..., de Gont..., de Gram..., etc. Je sais qu'il est des caractères plus héroïques, qui, mettant au jour, après le 3 avril 1814, les satires lancées contre le gouvernement impérial, ont parlé de leur courage à les composer dans l'ombre, d'où ils ont eu grand soin de ne les faire sortir qu'à l'instant où on a pu le faire sans

danger. Et combien même plusieurs d'entre eux eussent retardé encore s'ils avaient pu prévoir l'inondation momentanée qui suivit le 20 mars 1815! Je préviens ainsi mon lecteur afin qu'il ne me fasse pas une trop bonne part (*sincérité* étant ma devise): il s'en apercevra facilement en poursuivant sa lecture. Je sais donc beaucoup de choses, et je ne dissimulerai rien: tant pis pour ceux qui auront à s'en plaindre! ils ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes. Je n'attaquerai que ceux désignés par la clameur publique, et le nombre n'en est encore malheureusement que trop considérable. L'homme qui, dans le cours de sa vie, n'a point dévié du sentier de l'honneur, quelles que fussent les cir-

constances où il s'est trouvé, craint peu les révolutions. En vain la calomnie cherche-t-elle à ternir sa réputation; aucun de ses traits ne peut l'atteindre, et son nom passe à la postérité environné de l'estime publique. Mais ces hommes que nous avons vus changer vingt fois d'opinions et de sentimens, ou plutôt qui n'en ont jamais eu aucun, et les ont affichés tous, suivant les temps, afin de se gorger d'or et d'assouvir leurs viles passions, ces hommes-là, dis-je, doivent s'attendre à ce qu'on dévoile toutes leurs turpitudes sans aucun ménagement.

Pourquoi, me dira-t-on, venir ajouter au scandale? pourquoi traîner encore sur la scène des personnages déshonorés? Pourquoi?

vous répondrai-je : pour les punir par la loi du talion. N'ont-ils pas vomi durant vingt ans, sans mesure et sans terme, les plus infâmes propos contre des races augustes, contre des familles respectables et malheureuses? N'ont-ils pas inondé la France du sang le plus pur? ne l'ont-ils point pressurée sans pitié? Quoi! ces monstres, qui avaient fait *un pacte avec la mort*, suivant l'expression de l'un d'entre eux, vivent encore, ils jouissent en paix du fruit de leurs forfaits; et vous voulez qu'on les épargne! Ont-ils été quelquefois lassés de leurs crimes? Non; ils ont été infatigables à les commettre, soyons aussi à notre tour infatigables à les leur retracer. Ne leur laissons pas un instant de relâche; ôtons-leur

la pensée que notre mémoire s'affaiblisse, rappelons chaque jour à ces valets parvenus qu'il ont porté la livrée, que leur impure origine est connue, que leur vie nous est présente; qu'en vain ils ont cru cacher, sous leurs habits chamarrés de décorations et de broderies, toute l'abjection de leurs ames, et parvenir à échapper, du moins de leur vivant, à la honte et au mépris; que la postérité les attend, prête à les recevoir sous leurs formes véritables; qu'enfin ils seront maudits et honnis par nos derniers neveux comme ils le sont de nos jours. S'ils avaient eu des remords, l'oubli de leurs forfaits serait une obligation que nous aurions cru devoir nous imposer; mais lorsque, par la plus funeste

expérience, nous avons acquis la certitude que le repentir n'est jamais descendu dans leurs cœurs, qu'ils profitent des bienfaits de la clémence en maudissant même la main auguste et généreuse qui ne s'est point lassée de les répandre sur eux, puisque l'impunité leur est assurée, cherchons du moins à les faire rougir, et à imprimer sur leurs fronts la honte et le ridicule. Cette vengeance paraîtra sans doute bien légère, et l'on ne saurait nous la défendre.

Je m'engage à fournir ma part de l'acte d'accusation. Tantôt elle appellera le sourire du mépris, quelquefois le cri de l'indignation: c'est le caractère du sujet. Un résultat pareil est inévitable quand il s'agit d'une race de *singes-tigres*.

Je ne dirai rien que de vrai, je m'y engage; et cependant je dois m'attendre à être contredit, car mes récits quelquefois paraîtront bien extraordinaires. Peut-on décrire tant de méchancetés, de folies, de ridicules, sans appeler souvent l'incrédulité? Mais si l'on commence à croire les révélations de Suétone, pourquoi se méfierait-on des miennes? Croit-on que nos Nérons et nos Tigillins fussent moins féroces et moins rampans? Hélas! c'est tout le contraire; et lorsqu'on a entendu dire en plein sénat français, comme l'a dit Montalivet, que *la conscription était utile à la population*, on a, ce me semble, mauvaise grace à douter que les pères conscrits romains aient pu ne pas s'occuper de la

sauce qui devait entourer le poisson de Domitien.

Ce recueil présente autant d'incohérence qu'il y en avait à la cour de Buonaparte, mais on y trouvera aussi la même variété; et comme on voyait réunis dans les salons de Saint-Cloud des sénateurs, des ducs, des comédiens, des princes, des mouchards, des législateurs et des évêques, j'ai rassemblé ici toutes les anecdotes relatives à ces divers personnages, des épigrammes, des chansons, des essais historiques, etc., etc. J'ai quelquefois aussi retracé d'anciens souvenirs étrangers à notre sujet principal; ils serviront à délasser le lecteur, que le récit continuel des crimes ou des folies du grand homme et de ses agens pourrait bien finir par

fatiguer. Je prendrai quelquefois les formes du style épistolaire, ayant dans le temps écrit à un ami qui habitait la province les évènemens dont j'étais le témoin. Je conservais un double de la correspondance entretenue avec lui; ainsi il ne me sera pas difficile de retrouver ces bleuettes légères, ces histoires scandaleuses que nous a fournies si exactement et si longtemps la cour de l'ex-empereur. A propos de lui, je dois annoncer que, toutes les fois que je parlerai des évènemens antérieurs au 3 avril, je qualifierai les individus par les titres dont ils étaient parés à cette époque : ainsi Buonaparte sera pour moi S. M. Impériale, et Maret S. Exc. le duc de Bassano. Personne ne doit faire difficulté

de reconnaître Polichinelle sur ses treteaux en qualité de roi, s'il lui prend fantaisie de se donner ce titre; et l'on ne saurait non plus disputer à Paillasse celui de secrétaire d'état, ou de ministre des relations extérieures, si Polichinelle le lui donne.

On sera étonné, peut-être, de ne point voir dans mon ouvrage un ordre chronologique bien exact; la chose n'a pas été faite sans motif. J'ai rapproché souvent à dessein diverses époques, afin de présenter le même homme sous plusieurs formes différentes. Ne sera-t-on pas bien aise de voir M. L......... jurer haine à la royauté, puis ramper sous un monarque; de le trouver assis à la tribune de la convention, de là au fauteuil

de sénateur; devenir ensuite pair sous le roi, et l'un des principaux personnages de la chambre des députés du champ de mai, sauter de nouveau à la pairie, toujours avec gravité, toujours raide dans ses principes, mais fort leste dans ses mouvemens? d'entendre M. de Lacépède parler à une époque contre les titres, et s'en parer le lendemain? d'apprécier le cardinal Maury, tour-à-tour défendant Louis XVI, ou se déclarant le champion de Buonaparte? Je pourrais plus loin pousser le parallèle, montrer combien cette espèce d'anachronisme offre de l'intérêt; mais je préfère entrer en matière, pour satisfaire à l'impatience du lecteur. Je dois lui dire cependant qu'avant de publier

ces mémoires j'ai soigneusement consulté des témoins oculaires. Enfin, si l'on trouve quelquefois des dates fausses, des apparences de contradiction, on ne doit pas toujours en accuser l'imprimeur; je suis souvent le vrai coupable, en ayant agi ainsi pour détourner les regards de la curiosité, qui aurait pu me reconnaître. Les motifs qui m'obligent à garder l'anonyme n'ont pas besoin d'être expliqués au lecteur, il les devinera facilement; j'ai eu assez long-temps à rougir de voir mon nom mêlé, dans l'Almanach Impérial, à ceux des hommes qui doivent figurer dans cet ouvrage. Mais je dois protester que ce n'est point la crainte des vengeances qui m'empêche de me faire connaître : l'œil vigi-

lant de la police est ouvert sur les méchans, et leurs poignards sont désormais peu redoutables.

Je dois prévenir le public que le hasard m'ayant mis en position de rendre service à un employé de la police secrette du gouvernement impérial, il a voulu m'en prouver sa reconnaissance en ajoutant sa part d'anecdotes à mon manuscrit; il m'a donné plus d'une fois la clef ou le complément de certaines choses, dont seul je ne pouvais pas saisir toutes les faces. Son secours ne m'a pas été d'une médiocre importance pour la rédaction d'un volume que j'ai cherché à rendre digne du public. J'espère que, parmi les faits qui lui sont connus; il en trouvera un assez grand nombre, qu'il connaîtra

pour la première fois; tel est l'engagement que je prends avec lui en terminant cette longue préface, et en lui donnant pour maxime, que, *si les méchans sont incorrigibles, il ne faut s'en prendre qu'à la faiblesse des bons.*

BUONAPARTE,

SA FAMILLE

ET SA COUR.

LETTRE

A M. LE COMTE D***.

Paris, ce...

Je vous écris presque en arrivant dans cette grande ville. Mon projet était bien de ne pas quitter B... sans avoir pris congé de vous; mais mon voyage s'est décidé si brusquement, ma volonté a été si fort déterminée, que je ne me suis point vu maître d'un seul de mes instans. Ce début doit vous paraître extraordinaire. Votre étonnement cessera lorsque

vous aurez poursuivi jusqu'au bout la lecture de ma lettre. Vous savez que je suis émigré rentré. J'espérais, à quarante ans, demeurer tranquille dans mes foyers auprès d'une famille long-temps dispersée ; mais (malheureusement je dois dire) la révolution, toute rapace qu'elle était, ne m'avait point tout enlevé ; il me reste une assez belle fortune, et un nom qu'on n'a pu m'ôter. Autrefois il me fit proscrire de France. Aujourd'hui il éveille sur moi les regards du gouvernement impérial. Voici le fait : j'étais chez moi il y a vingt jours lorsqu'on m'apporta une lettre mal écrite, plus mal pliée, et conçue en ces termes : « Le sous-préfet de « l'arrondissement *invite* M. *** à venir « chez lui à l'heure même. Il le salue ». Cette laconique et peu civile injonction me mit d'assez mauvaise humeur ; mais, pour ne pas voir les gendarmes que notre magistrat n'eût pas manqué de faire courir après moi, je pris ma canne et mon chapeau, et je traversai la rue pour arri-

ver à l'*hôtel* de la sous-préfecture. Là j'attendis patiemment, dans une vaste salle d'*attente*, avec une foule d'*administrés*, que notre souverain délégué voulût nous faire introduire dans son cabinet. Enfin j'eus mon tour : je parvins dans ce santuaire, où je trouvai un magistrat de vingt ans, qui jugea convenable de recevoir debout un homme qui avait le double de son âge. « Monsieur, me « dit-il, je vous ai mandé pour vous « communiquer une lettre que j'ai reçue « ce matin de notre préfet, et qui vous « regarde ». Il la prend à ces mots du milieu d'un tas de papiers, et cherche à lire couramment l'article qui a nécessité un appel si impérieux. « Monsieur le « sous-préfet, vous *inviterez*, dès le « reçu de la présente, le sieur *** à se « rendre sur-le-champ auprès de moi, « ayant à lui communiquer une affaire « qui l'intéresse. Si par hasard il se refu- « sait à partir sans délai, vous le feriez « conduire par la gendarmerie de brigade

« en brigade ». Je ne vous cache pas qu'à la lecture de ce fatal papier je me mis à trembler de tous mes membres. Je repassai chaque action de ma vie, je cherchai à me rappeler les paroles indiscrètes qui m'étaient échappées; mais j'eus beau fouiller dans ma mémoire, je n'y trouvai rien. Je n'avais jamais douté de la vertu de la princesse Pauline, ni de la générosité de madame mère; aussi étais-je sans crainte, et à moins, me dis-je, qu'on ne m'ait calomnié, je sortirai blanc comme neige de mon entrevue avec notre préfet, qui a voté la mort du roi, *mais qui, du reste, est un parfait honnête homme.* Rassuré par ces pensées, je ne balançai pas à promettre au sous-préfet de partir dans une heure. Il m'en crut sur parole; et, sans doute dans l'intention de rendre plus sûre la route que j'avais à faire, il me fit escorter, de loin il est vrai, par deux gendarmes qui ne me perdirent pas de vue.

Me voilà rendu à la préfecture. Je me

nomme, et, pour cette fois-ci, on ne me fait point attendre; je suis introduit sur-le-champ. Le préfet me comble de prévenances, me prie à dîner, et m'*invite* à me rendre à Paris, où le ministre de la police générale veut avoir avec moi une entrevue. « Vous monterez en voi« ture en sortant de table, poursuivit-il, « et vous ne vous arrêterez qu'au minis« tère ». Je lui objecte que pour un pareil voyage il fallait des chemises et de l'argent; il me réplique qu'à Paris on trouve de très-beau linge, et qu'un homme comme moi a toujours quelques milliers de francs chez son notaire; que d'ailleurs l'ordre est précis, que S. Exc. l'*invitant* à le faire exécuter, il faut qu'il y donne ses soins. Me taire et obéir étaient ma seule ressource. Je demandai la permission d'envoyer chercher de l'argent; elle me fut gracieusement accordée. Je fis sortir ma calèche de la remise, et, après avoir pris ma part d'un dîner dont j'eus de la peine à faire la digestion, les

chevaux de poste m'emportèrent, et me quittèrent dans la cour de mon hôtel à Paris.

Je ne perds pas un moment pour aller trouver le ministre de la police. A mon nom prononcé les portes s'ouvrent, les laquais s'humanisent; j'arrive jusqu'à son excellence, qui me dit d'un ton affectueux, en passant auprès de moi comme un éclair : « Bonjour, *M. le comte de* ***.
« Allez vous coucher tranquille; mais, « dès demain, je vous *invite* à passer « chez S. Exc. le grand chambellan; il « a à vous parler de la part de l'empe-« reur ». Ces derniers mots calmèrent en quelque sorte mon angoisse. Je commençai à deviner la vérité; je prévis que mon nom devait désormais figurer dans l'*Almanach Impérial*, à la suite de celui de M. de Montesquiou, et ma personne dans une antichambre du château des Tuileries en assez bonne compagnie. Je ne me trompai pas dans mes conjectures. Le grand chambellan

me dit avec gravité : « J'ai à vous ap-
« prendre, monsieur le comte (car mon
« titre ancien me fut soudain rendu), que
« S. M., ayant fait droit à votre demande
« si souvent réitérée, vous a nommé
« chambellan à son service. Je vous *invite*
« à venir demain le remercier de cette
« faveur ». Pouvais-je dire, au nez de
ce personnage, que je n'avais nullement
sollicité une charge qui ne m'honorait
guère? je me serais bien gardé d'en venir
à cette extrémité. Tout au contraire, je
parus comblé de joie d'obtenir une di-
gnité qui devait me faire manger au-delà
de mes revenus, peut-être; car, pour
m'accorder la faveur tout entière, on
avait supprimé le traitement de douze
mille francs; aussi étais-je au nombre des
privilégiés. Voilà donc, mon cher ami,
où m'a conduit cette suite d'*invitations*.
Mais, puisqu'on m'a voulu, je m'attache
aux pas de mes maîtres, je ne les quitte
plus, et j'espère vous amuser en vous
racontant ce que j'apprendrai; car vous

savez, mon cher, qu'*il n'est point de héros pour son valet de chambre ;* eh ! nous, pauvres chambellans ! que sommes-nous ?

Le prince Jérome Buonaparte, foulant aux pieds les nœuds les plus saints, avait renoncé à sa première épouse : un trône devint la récompense de ce crime, auquel messieurs les révolutionnaires nous ont accoutumés. Il y avait à peine huit jours que S. A. I. portait la couronne de Westphalie, lorsqu'il lui prit fantaisie de célébrer cet évènement. Ce ne fut point dans son royaume que la fête eut lieu ; il n'y appela pas les grands de l'état. Sa majesté de fraîche date était loin encore d'avoir les idées à la hauteur de sa position ; d'ailleurs l'étiquette l'importunait, et, pour avoir ses coudées franches, il donna le festin royal dans un cabaret, ou, pour parler en termes plus relevés, chez Véry, restaurateur, au palais autre-

fois dit *Égalité*. Les convives étaient, un faiseur de vaudevilles, qualifié du titre si bien mérité d'*inévitable*, un romancier qui croyait que le libertinage était gaieté, et l'impiété véritable philosophie, un comte B...n, digne acolyte des précédens, et quelques gentilshommes de cette trempe. Le dîner se passa d'abord assez paisiblement; mais lorsque les fumées du vin eurent troublé le cerveau de l'auguste monarque, la scène s'engagea, bientôt même les têtes furent à l'envers, et l'orgie parvint à son comble. Ce fut dans ce moment que le roi Jérome jugea convenable de distribuer les grandes charges du royaume de Westphalie. P.-L. B... prend la plume, et le premier décret le nomme chancelier. Un second institue le chevalier E.-A. N... connétable : enfin la liste des grands officiers de la couronne se complète, et toujours aussi dignement. Le roi y appose sa signature, et le cachet de sa montre devient le sceau de ses états. Mais comme on ne peut point laisser

passer une soirée entière dans une aussi sérieuse occupation, Jérome décide qu'on ira chercher une récréation honnête, et c'est dans le Palais-Royal même, au n° 113, qu'on va pour la trouver. La dame de ce lieu, la respectable Lév.... ignore quelle tête auguste vient se reposer sur les coussins de ses boudoirs, car un *incognito* sévère entourait la troupe illustre. Elle la reçoit assez bien, mais de si fortes cervelles ne peuvent demeurer long-temps en repos. On fait du tapage; on bat les demoiselles, ce qui n'est pas poli; on casse les meubles, ce qui est injuste; on rosse même l'abbesse, ce qui est un vrai délit. Bientôt de toutes parts des clameurs s'élèvent; Mme Lév.... appelle la garde à grands cris. Un inspecteur de police, digne soutien d'une maison pareille, accourt; mais voilà que, sans respect pour son titre, il se voit bafoué, persiflé : on dit même que le monarque descendit, dans les excès de son aimable gaieté, jusqu'à lui casser le

bras d'un coup de bâton. A ce dernier attentat le scandale est porté au comble; la force armée est requise sérieusement. Elle venait, lorsqu'un seul nom prononcé change la face des choses. Mme Lév.... cesse ses clameurs, assure qu'on s'amuse en ce moment beaucoup chez elle. L'officier du poste remmène tout doucement son escouade, et le malheureux inspecteur va se faire panser. Inestimable privilége de la majeste du trône! elle sauve l'affront au roi Jérome d'aller passer une nuit au corps-de-garde. Il est vrai que nous avons vu des individus auxquels il a suffi de porter des épaulettes, ou d'être décorés d'un cordon, pour échapper au châtiment de fredaines plus sérieuses que celles-ci; mais dans la suite tout se perfectionna, et l'*inviolabilité* des serviteurs de Buonaparte fut un principe aussi sacré que le fut jadis celle des souverains.

Quelque soin que pussent mettre les acteurs d'une scène semblable à l'ensevelir dans un profond silence, il en trans-

pira quelque chose. L'inspecteur de police, désespéré de sa blessure, s'empressa dans la nuit de faire son rapport au ministre. Celui-ci, le lendemain matin, se rendit au château, et trouva le roi de Westphalie qui allait de bonne heure chez l'impératrice Joséphine : il l'arrêta au bas de l'escalier, et engagea S. M. à lui donner un moment d'audience. M. Fouché n'était pas ébloui par la splendeur du trône ; il se rappelait encore qu'il avait vu ces rois dans son antichambre, et déplorait que des monarques ne sussent pas mieux conserver la dignité de leur rang. Ce dernier texte fut le point de son discours ; il lui représenta que la couronne dont il était paré devait le contraindre à conserver une attitude plus imposante ; que Paris était rempli d'Allemands, et que les ambassadeurs des puissances étrangères avaient les yeux sur lui ; que dans de pareilles circonstances il fallait faire plier son caractère ; et qu'enfin la scène de la veille, si elle venait à se dévoiler, porterait une vive atteinte

au respect qu'on lui devait. Il lui cacha néanmoins qu'il avait, dès ce matin même, fait retirer, par ses agens, les diplomes dont avaient été gratifiés le soir précédens les compagnons de débauche de S. M. Celle-ci, peu accoutumée à un sermon pareil, voulut donner à son tour une leçon à un ministre dont les conseils lui paraissaient plus qu'insolens : en conséquence, loin de bien prendre l'avis qu'il vient de recevoir, il injurie Fouché dans les termes les plus grossiers, l'apostrophe par une kyrielle des propos des halles les plus dégoûtans, et après avoir traité le ministre comme le dernier des valets, il le quitte en ricanant, et entre chez l'impératrice.

La vengeance d'une telle action ne fut pas retardée. Fouché, tout hors de lui, monte chez l'empereur, lui raconte l'histoire tout entière, telle qu'elle venait de se passer, et, pour lui certifier la vérité de son accusation, lui montre les diplomes qu'il avait en son pouvoir, et le

rapport de l'inspecteur de police. A la vue de ces pièces, la colère de l'empereur est extrême; il donne l'ordre à un de ses chambellans d'aller chercher le roi son frère : celui-ci arriva sur ces entrefaites. « Il vous sied bien, polisson que « vous êtes! lui cria le distributeur des « couronnes, de compromettre mon « nom et le vôtre par une conduite aussi « répréhensible. Quoi! le faubourg Saint-« Germain saura aujourd'hui que le frère « de l'empereur Napoléon, que le roi « de Westphalie, oubliant ce qu'il me « doit, ce qu'il se doit à lui-même, à « son peuple, à la majesté royale, agit « comme un écervelé. Vous, en partie de « débauche avec la canaille de Paris! et « dans un mauvais lieu! Y avez-vous « pensé? Ne deviez-vous pas craindre « d'encourir mon indignation? Vous « croyez-vous déjà assez puissant pour « me désobéir? Songez que, s'il me « plaît, d'un seul mot je vous ferai dis-« paraître ». Cette harangue fut assaison-

née des plus énergiques imprécations. Jérome, encore animé par les flatteries de ses courtisans, se fiant en cette dignité que son frère s'avisait de méconnaître, osa prendre la parole, et voulut se défendre en employant de grands mots. Il s'avança jusqu'à dire que sa couronne assurait son indépendance. A peine ces mots furent-ils prononcés, que l'empereur, dont la fureur n'avait plus de bornes, sautant sur une canne qui se trouvait à sa portée, s'en arme, et frappe son auguste frère. Surpris de la brusque attaque de Napoléon, celui-ci perd son courage d'emprunt, cherche son salut daus la fuite, et parcourt les diverses salles jusqu'à celle des maréchaux, où l'empereur, qui le frappait toujours, s'arrêta. A la vue du roi les gardes coururent aux armes; ils s'étonnèrent de sa rapidité, mais la canne de Napoléon et son air courroucé leur donnèrent le mot de l'énigme.

Napoléon n'aimait pas ses chambellans; il trouvait du plaisir à humilier en eux la noblesse de France, il ne leur épargnait aucun dégoût, et chaque jour en voyait naître de nouveaux. Le comte de T..., étant un matin de service, fut appelé par l'empereur, qui lui demanda du bois. L'autre voulut balbutier que les valets de pied étaient éloignés. « Aussi, « lui répliqua le souverain, ce n'est pas « à eux que j'en demande, mais bien à « vous. N'êtes-vous pas aussi à mon ser- « vice? Ils portent un habit vert, vous « un habit rouge; voilà toute la diffé- « rence ».

Dans une autre circonstance, il disait à deux généraux, gens d'honneur, qui m'ont répété le propos : « Vous vous « plaignez que je vous préfère mes cham- « bellans, que j'ai de la considération « pour les anciennes familles qu'ils re-

« présentent; vous avez tort : je ne fais « d'eux que le cas qu'ils méritent. Ne les « connais-je pas? J'ai voulu leur frayer « le chemin de la gloire en les engageant « à me suivre aux combats; nul d'eux n'a « voulu me suivre : je leur ai ouvert mon « antichambre, ils s'y sont précipités en « foule ».

Le roi de Westphalie réunissait les vices les plus bas et les plus honteux ; nul frein ne pouvait l'arrêter quand il s'agissait de satisfaire ses desirs licencieux. Les histoires qu'on raconte de lui en ce genre sont sans nombre : nous allons en citer une ou deux. Afin de mieux faire ressortir l'infamie de sa conduite, le premier exemple en sera pris en France. Le voici :

Mme de L... avait rendu, au commencement de la révolution, des services assez importans à la famille Buonaparte; plusieurs sommes considérables, qu'elle

leur prêta à diverses époques, ne lui furent jamais rendues, même en des temps où ses obligés employaient les millions en vains caprices. Elle crut avoir assez fait pour eux, et pensa qu'alors, où ils s'asseyaient sur des trônes, ils consentiraient à faire quelque chose pour son fils unique, jeune homme d'une haute espérance. Madame de L..., après nombre de courses infructueuses, de rendez-vous où l'on ne se trouva pas, obtint une recommandation de madame mère pour son fils le roi Jérome. Celui-ci reçut mal M. de L... : loin de lui donner une réponse favorable, il cherchait à le dégoûter de poursuivre la place qu'il désirait; c'était celle de premier écuyer. Un jour que le roi de Westphalie revenait de la chasse, il aperçut M. de L... se promenant dans le parc de Fontainebleau, en donnant la main à une femme d'une rare beauté; c'était la sienne. A la vue de cette belle personne, Jérome se rappelle que depuis long-temps il doit une ré-

ponse au jeune L... Il va à lui, lui parle avec bonté, cherche à faire naître l'espérance dans son ame, lorgne beaucoup pendant ce temps la jeune épouse, et se retire en promettant de s'occuper de la demande faite depuis si long-temps. Le lendemain au soir il rencontra Mme de L... au cercle. Soudain il s'empresse d'aller à elle, entre en conversation sur le ton du plus vif intérêt, lui jure qu'elle peut être la meilleure protectrice de son mari. La jeune femme, ne se doutant pas des coupables projets du monarque, déploie dans cet entretien tant de grace, d'amabilité, qu'elle achève de soumettre le cœur du frère de Napoléon. Il ne douta pas d'avoir fait la conquête d'une aussi séduisante personne; et, à peu de jours de là, il appelle M. de L..., et lui fait part que la veille il l'a nommé son premier écuyer. Nous laissons à penser quels remercîemens lui furent faits, les transports du mari, la joie de la femme. Elle redoubla quand Jérome eut dit à

Mme de L... qu'il voulait lui donner le brevet de son époux, et le lui remettre en main propre. Elle consentit à recevoir le roi chez elle; ils restèrent seuls. Nous ignorons ce qui se passa dans cet entretien; mais Jérome en sortit la figure tout en sang, jurant à faire tout abymer, suivant son noble usage, et laissant Mme de L... évanouie, poussant les clameurs de la vertu indignée. Une heure après un valet de pied du prince vient de sa part trouver M. de L..., lui apportant sa destitution, et réclamant le brevet de nomination, que Mme de L... avait déjà déchiré.

Nous avons promis une seconde anecdote sur le même personnage. Il était alors en Westphalie. Dans un des cercles qu'il tenait avec si peu de dignité, le respectable comte de Vertin...., vieillard courbé sous le poids de ses lauriers militaires, présenta sa fille, jeune et char-

mante personne parée de ses dix-sept ans, de sa tournure accomplie, et plus encore des inestimables qualités de son cœur et de son esprit. A la vue de cette beauté, les desirs les plus coupables se réunirent dans l'ame du souverain peu délicat. Accoutumé à des triomphes faciles, obtenus sur des femmes qui ne connurent jamais leur honneur que par le prix auquel elles l'avaient vendu, il se crut assuré de la réussite. Rempli également d'un profond mépris pour les hommes, qu'il avait trouvés si vils à la cour de son frère, il pensait qu'avec de l'or, des dignités et des promesses, il éblouirait le père et la fille. Aussi, sans retard, ses émissaires se mirent en campagne. On marchanda l'honneur de la belle Wilhelmine; mais, ô surprise! aux premières propositions le comte de Vertin.... recule d'horreur, et ses paroles, que l'indignation rendait plus véhémentes, convainquirent les Mercures du roi qu'il y avait encore des hommes dont la

conduite était réglée par la voix de l'honneur. En apprenant le peu de succès des tentatives entreprises en sa faveur, il essaya s'il serait plus heureux auprès de la jeune comtesse en lui parlant lui-même. Son espérance de nouveau se vit confondue : la noble Wilhelmine répondit avec respect, aux coupables discours de l'indigne monarque, ce qu'une dame française avait dit au plus aimable de nos rois, au vaillant Henri IV : « Mon rang « ne me permet pas d'être votre femme, « et moins encore votre maîtresse ».

Tandis que cette famille vertueuse se refusait à son infamie, Jérome, la rage dans le cœur, cherchait, en digne frère de Napoléon, à accomplir ses projets et à tirer une vengeance affreuse. Sur ces entrefaites, il apprit que mademoiselle de Vertin.... était promise depuis quelque temps au comte Al... de N..., officier dans ses gardes. Il tressaillit de plaisir et de jalousie tout-à-la-fois, espérant par la crainte parvenir mieux à

ses fins. Cependant le vieux comte de Vertin.... le gênait; son grand âge, la considération dont il jouissait auprès des diverses puissances de l'Allemagne, lui donnaient quelque facilité de lutter avec avantage contre un monarque sans mérite personnel, et qui n'était soutenu que par la seule force des baïonnettes : il était donc important pour le roi de se débarrasser de lui. Soudain un faussaire contrefait la signature du comte; on suppose qu'il a écrit une lettre à l'empereur de Russie, pour l'engager à déclarer la guerre à la France; on y ajoute de piquantes railleries contre Napoléon, et ce chef-d'œuvre d'infamie est adressé officiellement à ce dernier par le ministre de Westphalie. On doit imaginer quelle fut la réponse : le roi Jérome reçut l'ordre de faire enlever sur-le-champ le comte de Vertin....; et de le faire conduire, sous bonne escorte, jusque sur les frontières de France. La chose s'exécuta : le vieillard vénérable fut arraché nuitam-

ment des bras de sa famille, et, depuis ce moment,

De l'oubli du cercueil sa mémoire est couverte.

Sa malheureuse fille, n'osant pas croire ce qu'elle entrevoyait cependant, courut se jeter aux pieds de Jérome, qui, non content de se servir de ce moment pour renouveler ses détestables propositions, poussa l'atrocité au point de consommer un crime abominable, en profitant d'un instant d'évanouissement. Dès que la pudique Wilhelmine eut connu, en revenant à elle, l'attentat qu'un misérable avait osé commettre, sa tête se perdit: son désespoir, étant monté à son comble, l'entraîna à se détruire; et, sous les yeux mêmes de l'infâme auteur de tous ses maux, elle se précipita du haut d'un balcon. Quelque soin qu'on pût prendre à cacher une fin et un crime aussi épouvantables, l'amant de la jeune comtesse en fut instruit. Sa douleur, trop forte pour être contenue, s'exhala en menaces,

On connaissait son intrépidité : le lâche Jérome eut peur, et, la seconde nuit après cette horrible journée, on trouva, dans une des rues de la ville, le corps sanglant du comte Al... de N... percé de plusieurs coups de poignard.

Le cardinal Maury est une des preuves les plus frappantes des travers où peut emporter l'esprit, lorsqu'il n'est pas guidé par un bon jugement. Cet homme, si célèbre dans le commencement de la révolution, qui, par son éloquence rapide, hardie, effrontée même, si j'ose le dire, ne put long-temps soutenir le rôle qu'il avait joué, était hors de sa place, et son exaltation ne pouvait toujours durer, puisqu'elle était en lui le résultat d'une ambition démesurée, bien plus que la conséquence d'une réflexion sage et approfondie. Il se jeta dans le parti de la cour, parce qu'il ne

pouvait croire à la chûte totale d'une famille si puissante et si chérie: Contraint à quitter la France, il dut aux tantes augustes du malheureux Louis XVI le chapeau de cardinal, si bien déshonoré par lui. Gonflé d'orgueil, l'envie de venir briller de nouveau en France l'engagea à reconnaître solennellement, par une lettre insérée dans tous les journaux, l'empereur Napoléon comme son souverain légitime. Il choisit le moment où il était à Rome le ministre de Louis XVIII pour faire une pareille action. Il en fut d'abord bien récompensé; il obtint son retour, fut reconnu cardinal français, et placé en cette qualité sur la liste des pensions pour une somme de trente-six mille francs. Il partit de Rome étant honni généralement; il arriva à Paris, qu'il croyait rempli de son souvenir; il s'attendait à une réception brillante. Mais, ô désespoir ! ô désapointement sans exemple ! Son éminence est conspuée,

flétrie dans l'opinion ; on ne se rappelle plus ses sublimes discours, on ne répète que les épigrammes auxquelles il demeure en butte : ayant voulu dire à la duchesse de Chev..... qu'il logeait rue d'Enfer, « Quoi déjà, monseigneur ! » répliqua-t-elle, et ce mot malin passa de bouche en bouche. Ce fut bien pis lorsqu'il aspira de nouveau au fauteuil académique : la clameur devint universelle ; d'abord on ne put souffrir qu'il exigeât d'être traité de monseigneur ; personne ne voulait présider le jour de sa réception ; heureusement pour lui l'abbé Sic... faisait partie du corps illustre : on sait que cet académicien modeste est toujours prêt à s'humilier devant les autres ; il consentit à occuper le fauteuil, et Maury fut monseigneurisé malgré les opposans. On trouva peu séant qu'il maltraitât son prédécesseur Target, tandis que lui se mettait aux gages d'un homme ami des assassins de Louis XVI, et assassin lui-même du petit-fils du

prince de Condé ; son discours ressemblait en tout point à l'épée de Charlemagne, que Voltaire prétendait être longue et plate. Dès ce moment le cardinal Maury perdit même jusque'à sa réputation littéraire ; les avanies lui furent prodiguées : on l'a vu, avec sa mine basse d'un sergent de mauvaise apparence, se montrer aux cercles des grands de l'état ; ceux-ci, dédaignant de lui parler, le complimenter par un seul geste, et son éminence illustrissime réduite, pour toute conversation, à interroger quelque provincial qu'émerveillait sa calotte rouge ; du reste ses propos étaient dignes de son extérieur ; loin de les modeler sur la dignité du caractère dont il était revêtu, il allait les chercher dans les fouillis des halles ; nulle mesure, nulle réserve ne les distinguait. Je l'ai vu un jour forcer la porte de l'hôtel de la comtesse de B..., avec laquelle je dînais tête-à-tête, et qui, voulant aller à l'opéra en sortant de

table, avait ordonné à ses gens de ne laisser entrer personne : on ne l'avait pas laissé ignorer au cardinal; cependant il ne daigna pas dire un mot d'excuse; il s'assit, parla de lui d'abord, puis de lui encore, enfin toujours de lui; il allait se retirer lorsqu'il se rappela une histoire scandaleuse; soudain il se rassit, et, oubliant son caractère sacré, les égards dus à une femme vertueuse, la discrétion qu'imposait au moins la présence des laquais, il nous raconta de point en point l'anecdote la plus obcène, dont il ne gaza pas un détail. Pour nous, les yeux baissés sur la table, ne sachant quelle contenance tenir, nous ne lui applaudîmes pas d'un seul mot; il acheva pourtant, s'échappa; mais, en traversant l'antichambre, il put entendre l'ordre que la comtesse de B... donna pour lui interdire dorénavant l'entrée de sa maison.

Les actions du cardinal Maury rehaussèrent pourtant lorsqu'il eut per-

suadé à l'empereur de le nommer archevêque de Paris; alors, se sentant appuyé, il changea son humble contenance en une démarche fière et assurée; ne pouvant se donner de la dignité, il y suppléa par de l'impudence, et je puis certifier qu'il en prit une dose d'outre mesure. Le grand maréchal du palais m'a assuré que l'empereur lui avait dit un jour : « Mon oncle refuse l'arche-
« vêché de Paris; je ne vois pas quel co-
« quin je pourrai y mettre. Je n'y veux
« pas un cafard; il me contrarierait, ou
« même n'accepterait pas, peut-être.
« L'abbé de P. a plus d'amour-propre
« que de capacité. J'ai besoin d'un homme
« sans foi, sans religion, dont je puisse
« faire une manière de patriarche jus-
« qu'au jour où je le serai moi-même.
« Maury est le seul qui me tombe sous
« la main : il n'est pas encore complète-
« ment *déconsidéré* dans la province; sa
« vieille réputation ne laisse pas que d'é-
« blouir les badauds. C'est d'ailleurs une

« ame de boue ; ainsi je crois, tout considé-
« ré, que j'ai trouvé mon archevêque ».
Aussi, le dimanche suivant, vîmes-nous S. Ém. venir faire ses remerciemens au château pour sa nouvelle dignité, revêtue d'une immense robe de velours rouge que depuis ce jour il ne quitta pas. Le mardi suivant il fut chez l'archichancelier, qui, rompant à son égard un silence obstiné de plusieurs mois, lui dit : « Bon-
« jour, monsieur le cardinal ; approchez-
« vous de la cheminée », et puis lui tourna le dos, sans faire attention aux courbettes multipliées du nouvel archevêque. Intrus de toute manière au siége de Paris, il voulut faire porter devant lui les deux croix, en signe de double juridiction ; le chapitre s'y opposa, et il fit persécuter le chapitre. Toujours inconséquent, nous l'avons vu, le vendredi saint, montant en chaire à Notre-Dame pour y prêcher la passion, donner la main à une femme très-parée, et la faire asseoir auprès de lui, sur les degrés les

plus élevés de la chaire. Quittons-le pour le moment; plus tard nous en reparlerons.

Les employés des ponts et chaussées, profitant de plusieurs circonstances favorables à leur paresse, mettaient de la négligence à remplir leurs devoirs : ils arrivaient tard à leurs bureaux, en sortaient de bonne heure; enfin, le désordre devenant extrême, l'administration voulut remédier à ces inconvéniens, et prit, en l'an 2 de la république, un arrêté qui obligeait les employés à signer, plusieurs fois par jour, une feuille de présence. Ce réglement était tombé en désuétude : M. M...é, nommé directeur-général des ponts et chaussées, crut devoir en renouveler les dispositions au commencement de 1811. Il chargea du soin de les faire exécuter M. P...ret, auditeur au conseil d'état. Celui-ci, remplissant ses fonctions

avec une exactitude un peu sévère, révolta les employés, qui se vengèrent des vexations qu'on leur faisait éprouver par une chanson dans laquelle ils faisaient parler le directeur-général; nous allons la transcrire. Elle se chantait sur l'air, *Une fille est un oiseau.*

Considérant que trop tard
Chacun arrive à la file;
Considérant que l'on file
A quatre heures moins un quart;
Que c'est en vain que j'invite
Chacun à venir plus vite;
Dès ce jour et pour la suite,
Par le présent arrêté,
Qu'à la lettre on devra suivre,
Les commis verront revivre
L'an deux de la liberté.

Dans un généreux élan,
Car au fond j'ai l'ame bonne,
Gens de bureau, je vous donne,
Pour cadeau du jour de l'an,
Un auditeur en personne,
Qui marche, parle et raisonne;
Qui punit, gronde et pardonne;
Qui, dans son petit bureau,
Au coin de son petit âtre,
Représente un petit pâtre
Comptant son petit troupeau.

Ce magistrat revêtu
D'un si grave caractère,
N'ayant pas de barbe à faire,
Sera le premier venu.
Je prétends en toute affaire,
S'il n'y reste rien à faire,
Que jamais il ne diffère
A donner son coup de main,
Bien qu'il soit ici, sans doute,
Moins pour s'occuper de route
Que pour faire son chemin.

LA duchesse de C..., se disputant avec le prince de B... sur les avantages de l'esprit ou de la beauté, disait vivement: « Une belle femme sans esprit est un « beau cheval auquel on ne parle pas ». — « Vous avez raison, madame, lui ré- « pliqua le prince; mais au moins on le « monte ».

LORSQUE Buonaparte distribua des titres aux personnes de sa cour, on pré-

tendit qu'il avait accordé au général Mouton celui de duc des Mérinos.

~~~~~~~~~

Qui n'a pas entendu parler (à Paris du moins) de M. François, cordonnier et poëte? Il avait broché, tout en faisant d'assez mauvais souliers, une tragédie de près de trois mille vers, intitulée : *le Siége de Palmyre* (sujet que M. Bahour Lormian lui disputa je ne sais trop pourquoi). Il en lut des fragmens à quelques dames qui l'employaient pour leurs chaussures. On commence à l'écouter en riant, puis on s'étonne, on se récrie; enfin on finit par admirer. Voilà qu'en peu de temps la réputation du nouveau poëte augmente, s'étend, et tout-à-coup éclate comme un coup de tonnerre. M. F... devient le protégé des princesses Pauline, Caroline, Hortense et compagnie. On le mande au palais; on s'extasie sur ce chef-d'œuvre; chacune des sœurs de
~~~~~~~~~

l'empereur lui assure une pension de mille écus (qui du reste ne fut jamais payée), se déclare sa protectrice, et commence par lui défendre de lire sa tragédie sans un ordre exprès, signé de leur propre main. Je laisse à penser à quel point se gonfla l'amour-propre de notre littérateur cordonnier : son importance en quadruple, et sa boutique est transformée en salon académique.

Sur ces entrefaites, la comtesse Fanny de Beauharnais, cette femme si aimable et si modeste tout-à-la-fois, qui, à l'exemple de Titus, ne passa pas un seul jour sans faire le bien, eut quelque envie de connaître le siége de Palmyre. Elle avait fait des vers autrefois, justement loués pour leur délicatesse : elle tenait sur ses vieux jours un *bureau d'esprit;* digne de succéder en ce point à mesdames Geoffrin, Dudeffant, etc. Elle me pria d'aller de sa part trouver M. F..., et de l'engager à venir occuper le fauteuil qu'on donnait au célèbre Delille. Je ne dois pas laisser

ignorer, pour me conformer à la vérité historique, qu'on avait gravement agité comment on le recevrait; et j'admirai en cette circonstance les connaissances profondes que M. de Cour... avait dans la science de l'étiquette. J'arrivai dans la rue du Mail la tête remplie des instructions que l'on m'avait données; mais, hélas! s'il y avait de la morgue dans le salon d'où je sortais, je n'en trouvai pas moins dans la boutique du poëte. Maître F... me reçoit en monarque; il écoute ma harangue, me répond avec une civile dignité, et me refuse net, se retranchant sur la défense des princesses, auxquelles il me renvoya; et moi, fort honteux du peu de succès de mon ambassade, je courus en rendre compte à mes commettans. Le poëte savetier continua à jouir de sa gloire jusqu'au jour où la nouvelle de l'escamotage des rois d'Espagne, fait par notre empereur, et la chanson de M. Denis, qui parut en même-temps, détournèrent les regards du public, et

l'auteur du *Siége de Palmyre* rentra doucement dans l'obscurité.

L'AVARICE de madame mère était connue : on en a cité des traits fort plaisans; on lui a prêté même le propos suivant : « Il faut bien que j'épargne ; n'aurai-je « pas tôt ou tard sept à huit souverains « qui me tomberont sur les bras »? Nous ne répéterons point les anecdotes déjà connues; nous ne la représenterons pas assistant en personne au cordage du bois qui se brûlait dans son palais, et criant qu'on lui faisait mauvaise mesure : nous ne rappellerons pas qu'à l'époque où la fille de Lucien fut amenée chez elle, elle l'engagea à se coucher de bonne heure, afin d'économiser le feu et les bougies. Qui ne connait pas ce trait célèbre ? Lorsque cette jeune personne, élevée dans des sentimens de piété inconnus au reste de sa famille, voulant

remplir ses devoirs de chrétienne, demanda à se confesser, jamais on ne put obtenir de son auguste grand'mère qu'elle fît la dépense d'un confessionnal. Madame mère ne proposa-t-elle pas de se servir de la guérite de son factionnaire? Enfin, ne fit-elle pas emprunter du curé de Saint-Thomas d'Aquin le meuble qu'on lui demandait?

Voici deux traits connus; ils acheveront de la peindre.

Madame de ...., l'une des dames chargées de l'accompagner, jouissait d'une très-médiocre fortune, que n'augmentait guère le traitement accordé par madame mère; se conformant à sa position, elle n'affichait pas un luxe coupable, et la modestie de sa mise était en rapport avec ses moyens; elle n'avait pas enfin de schall de cachemire, et c'est tout dire, je pense; aussi la princesse ne tarda pas à le remarquer; elle en fit l'observation à madame de ...., qui lui répondit, qu'ayant peu de bien et beau-

coup de charge, elle ne pouvait faire une dépense de douze cents francs au moins. Son altesse ne répliqua pas. Quelque jours après, la dame, entrant dans le salon de la princesse, fut appelée par celle-ci, qui, soulevant le coussin du canapé où elle était assise, en tira un schall de ce tissu magnifique, et le donna à madame de .... Celle-ci, enthousiasmée de la beauté du présent, se confond en remerciemens, s'empresse de revenir chez elle pour l'admirer tout à son aise, s'en pare, en reçoit des complimens. . . . . . Une semaine après, un commis de M. Lenormand arrive portant le compte du prix du schall arrêté par madame mère, qui, le trouvant à bon marché, en avait fait l'emplette au nom de madame de ...., mais ne l'avait point payé, laissant ce soin à sa dame de compagnie. La surprise de celle-ci fut extrême; elle prit le parti de rendre le schall et de demander son congé à la princesse, qui ne concevait

pas que madame de .... pût se plaindre de l'excellente affaire dont son altesse s'était mêlée.

Le second trait est de la même force. Une dame en sous-ordre, dans l'intérieur de son service, mourut commensale du palais; vingt-quatre heures après son mari reçut un état, également arrêté par madame mère, des frais de la maladie et de l'enterrement. Indigné d'une conduite pareille, il se refuse au paiement; son altesse le fait citer en justice, et l'appelle encore mauvais mari.

L'EMPEREUR, embarrasé du roi d'Espagne Ferdinand, qui, par sa ferme contenance, son énergie continuelle, déconcertait les sourdes menées de la politique, chercha à le marier dans sa famille, afin de le rendre plus souple; les filles du roi Joseph ne lui convenant pas, il fallut avoir recours à celle de

Lucien ; en conséquence des ordres sont expédiées à Rome. Lucien se refuse à se séparer de son enfant chéri ; mais la force s'en mêle, et la jeune personne arrive à Paris : elle charma tous ceux qui purent la connaître par son air modeste, ses nobles qualités et son éducation accomplie ; enfin c'était un diamant au milieu de la boue de sa famille. Le prince de .... se chargea de la négociation du mariage ; mais des obstacles invincibles s'élevèrent de part et d'autre. Le roi d'Espagne fut inébranlable dans son refus, et la jeune personne répondit constamment qu'elle ne se marierait jamais sans le consentement de son père. Vainement voulut-on la pervertir en la confiant à mesdames B...., A..., C..., P..., M .. ; leurs efforts furent perdus, et la séduction ne put rien sur son esprit : on ajoute, mais je n'en ai point la certitude, que son oncle voulut user du droit du seigneur. Pour cette fois il trouva une résistance à laquelle il n'était

pas accoutumé, et la nièce de sa majesté impériale et royale revint auprès de son père, sans avoir eu les honneurs de l'altesse.

~~~~~~~~

La belle comtesse R...., bien convaincue de la vérité de l'axiome que le juste péche sept fois par jour, avait raisonné en conséquence de la faiblesse humaine, et donné sept rivaux à son époux. Elle mena long-temps ses intrigues avec beaucoup d'adresse; nul des préférés ne connut qu'il y avait partage. Tout allait au mieux lorsque le roi Murat se mit sur les rangs; il fut accueilli comme les autres et trompé aussi impudemment. Mais comme il n'est pas de prudence qui parfois ne s'oublie, madame de R...., dans sa correspondance du matin (elle écrivait d'ordinaire en forme de circulaire pour ne point fatiguer son esprit
~~~~~~~~

paresseux à exprimer la même chose de sept manières différentes) se trompa d'adresse, et le roi de Naples reçut un billet dont l'intérieur portait le nom de M. de F...., l'un des sept. Sa majesté, d'assez mauvaise humeur, ne doutant pas d'ailleurs de la vérité de la chose, imagina une vengeance peu noble, mais digne de tous ses entours. Le lendemain il y avait bal masqué à la cour : Murat met un domino blanc, c'était sa couleur favorite, peut-être par contraste avec l'intérieur de son ame, il aborde le débonnaire époux, lui raconte de point en point la conduite de sa chaste moitié, lui apprend qu'elle n'a plus rien à refuser au comte de F....., et que, s'il doute de ses paroles, il n'a qu'à visiter une cassette qu'il trouvera enfermée dans le secrétaire de la comtesse. Le général, suffoqué d'une pareille confidence, retenu d'ailleurs par le respect forcé que lui inspirait le lieu, n'arrache point le masque sous lequel se cachait le roi de

Naples, mais il ne perd point de temps, il s'échappe du bal, y laisse sa femme, court à son hôtel, enfonce le secrétaire, fouille dans tous les tiroirs (n'ayant pas trouvé la cassette) et trouve, non la correspondance de la comtesse avec M. de F....., mais celle que cette dame entretenait avec un acteur chéri du public, et dont la voix et le jeu ont longtemps fait nos délices. La suite de cette découverte amena une explosion terrible : la comtesse, en rentrant du bal, fut violemment maltraitée par son mari; elle se sauva en toute hâte chez son père, banquier fameux : de-là elle crut pouvoir réclamer l'appui du roi de Naples; mais celui-ci, dans la réponse qu'il fit à sa lettre, eut soin d'y joindre celle qu'une adresse mal mise avait fait tomber en ses mains, et joignit le persiflage à l'insulte. L'époux outragé voulut divorcer, mais son beau-père lui réclama une dot de quinze cent mille francs qu'il n'avait pas reçue; et cette demande ayant

consterné le bon général, l'affaire ne tarda pas à se civiliser.

On arrangeait, au commencement de la révolution, les lettres de l'alphabet dans l'ordre suivant :

Le trône est . . .	A. B. C.
Le clergé	D. C. D.
Le parlement . .	K. C.
Le royaume . . .	D. P. C.
Le bien	O. T.
Le mal	R. S. T.
Nous autres . . .	E. B. T.

M. Debourge, secrétaire du comte de Mirabeau, raconte que l'ancien évêque d'A... passa la nuit, qui précéda la journée où il sacra les évêques constitutionnels, dans un tripot tenu par des filles, rue de Richelieu. Il y était en compagnie

avec Mirabeau, le duc d'Aiguillon, Bussi, Lameth, Barnave, Chapelier, et ils se livrèrent à tous les excès de la table et de la débauche. Ils jouèrent aussi, jurant outre mesure; et quand l'heure d'aller célébrer les saints mystères approcha, le digne prélat, pour mieux s'y préparer, demanda un supplément de jambon glacé et de liqueurs fortes. « Je sais bien, « disait l'apostat, que je ne suis pas dans « mon diocèse, ni fondé des pouvoirs de « M. de Juigné; mais je m'en moque. « Buvons un coup. Ces j... f......-là n'ont « pas de dimissoires; mais que m'im- « porte à moi? c'est là leur affaire. Bu- « vons encore un coup ». C'est au sortir de cette orgie, après avoir noyé tous ses scrupules dans le vin, qu'il va à l'église de l'Oratoire, où, accompagné de deux moines apostats, évêques *in partibus*, il sacre Grégoire, Fauchet, etc.; et n'ayant pas trouvé de saint chrême, il les oignit avec l'huile destinée à la lampe de l'autel.

Le prince de B......., si célèbre par ses bons mots, disait dans ces derniers temps au sculpteur Canova, qui, chargé de venir retirer les monumens des arts réclamés par le saint-père, se prétendait ambassadeur : « Ambassadeur ! M. Ca-« nova. Y pensez-vous ? c'est emballeur « que vous voulez dire ».

Rétif de la Bretonne, de volumineuse mémoire, cherche souvent querelle à des gens de notre connaissance. Ne s'avise-t-il pas de crier contre un de nos défunts *grands maîtres?* ne lui dit-il pas dans son ouvrage du *Cœur humain dévoilé*, ou *Monsieur Nicolas*, qu'il logeait alors dans un grenier ? ce qui n'est pas un crime ; qu'il cajolait sa femme à lui Rétif ? ce qui pouvait être ; et qu'elle volait régulièrement à son époux douze francs par semaines pour fournir aux dépenses de notre ex-sénateur, lui le sachant ? ce

qui, pour le coup, serait une accusation assez grave pour être prouvée. Mais Rétif est mort, son livre est peu lu, et l'amant favorisé est aujourd'hui un bien grand personnage.

MADRIGAL SUR LES ASSIGNATS.

Que Vénus, sur son presbytère,
Fasse et me donne un assignat,
J'accepte de sa main légère
Ce précieux papier d'état.
Mais l'assemblée aura beau faire,
Son seing n'est point accrédité;
Papier-monnaie est un mystère,
Et gare à l'incrédulité!

L'ARCHICHANCELIER, rempli de sa gran deur, ne pouvait souffrir que les dames parussent devant lui en robe courte, costume qui lui paraissait essentiellement contraire à l'étiquette : on le savait, et

nulle ne manquait de se montrer chez lui avec une queue longue d'une aune. Un soir pourtant, madame de la Rochefoucauld, dame d'honneur de l'impératrice, arrive à son assemblée avec une robe prohibée. Le prince, piqué de cet oubli, rôde quelque temps autour d'elle, l'aborde enfin, lui parle d'amitié, et lui reproche sa négligence. La dame s'incline, puis lui répond avec vivacité, et d'un ton assez élevé pour être entendue : « Je prie V. A. de m'excuser. Je sors du « cercle de S. M. l'impératrice, et je n'ai « pas eu le temps de m'habiller ». L'altesse fit la grimace, et la servilité de ses courtisans ne put retenir le sourire qui effleura leurs lèvres.

Durant la captivité du saint-père Pie VII, on parla de le transférer à Reims. A l'instant les faiseurs de calembourgs s'excrimèrent, et ils nous dirent

que le pape, après avoir été gêné et savonné, finirait par être rincé, faisant allusion à ses séjours à Gênes et à Savone.

Un beau matin, on trouva, sur la porte du palais du sénat, le distique suivant, qu'on lui conseillait de faire graver sur le marbre :

Inutile et méchant, engraissé par l'état,
Ici digère et dort notre auguste sénat.

Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, disait un jour : « Il m'a fallu créer un « mot pour parvenir à peindre notre sé« nat. Je crois cependant y être parvenu, « et je le proclame le sénat le plus *génu« flexible* du monde ».

Ne disait-on pas aussi que le sénat était

un corps (un cor) aux pieds de l'empereur, qui ne l'empêchait pas de marcher?

Le chevalier de Bouflers étant passé plusieurs fois chez un de ses amis, qu'il n'avait jamais pu rencontrer, laissa enfin ce quatrain à sa porte :

Pour la troisième fois je suis avec courage,
(Admirant votre agilité)
Venu présenter mon hommage
A votre invisibilité.

Le comte R...., dont la santé délabrée annonçait la vie licencieuse, disait un jour que, s'il était femme, les hommes ne mourraient pas de ses rigueurs. « Vous « n'en diriez pas autant de vos faveurs, « peut-être », lui répliqua quelqu'un lié d'amitié avec son médecin.

On nous apporte à l'instant ce distique,

exprimant quel genre de mérite a ouvert les portes de l'institut.

DIALOGUE.

Oui, j'aspire au fauteuil. — Mais, vous avez des droits?
— Des droits? je m'en f.... bien. Puissé-je avoir des voix!

Le sénateur Volney, connu défavorablement par un *Voyage en Grèce*, et surtout par son *incompréhensible* ouvrage des *Ruines*, se laissa tomber et se cassa la cuisse. « Ah, le malheureux! s'écria T...
« P... en apprenant cet accident : vous
« verrez qu'il aura trébuché sur ses *ruines*.
« Que diable allait-il y faire? on lui avait
« bien dit que le chemin était mauvais ».

Le lendemain du jour où l'empereur créa une longue liste de chambellans, on prétendit que les mérinos de Rambouillet

s'étant perdus, on les avait retrouvés dans les champs bêlant (chambellans).

Si l'empereur faisait un pet,
Geoffroi dirait qu'il sent la rose,
Et le sénat *aspirerait*
A l'honneur de prouver la chose.

CHANT ESPAGNOL.

Les doigts suspendus sur sa lyre,
Les yeux, le sein baignés de pleurs,
Laure, en proie au plus vif délire,
Chante l'Espagne et ses malheurs.

Sur les bords de l'Èbre et du Tage
Quand jouirons-nous de la paix ?
Un Corse y porte l'esclavage,
L'effroi, la mort et les forfaits :
Il ose de ses mains sanglantes
Briser le sceptre de nos rois,
Et sur des ruines fumantes
A l'Espagne dicter des lois.

Chère et malheureuse patrie !
Combats, le ciel sera pour toi :
Combats, valeureuse Ibérie !
Combats pour l'honneur et ton roi.

Où sont-ils ces gras pâturages,
Ces monts dorés, ces verts coteaux,
Ce beau ciel toujours sans nuages,
Qui nous donnaient tant de repos?
Le sang trouble les eaux du Tage,
Les champs ravagés sont déserts,
Nos campagnes n'ont plus d'ombrage,
Et la peste infecte les airs.

Chère et malheureuse patrie!
Combats, le ciel sera pour toi:
Combats, valeureuse Ibérie!
Combats pour l'honneur et ton roi.

Filles des cieux! vierges timides!
Suspendez vos pieux concerts;
Fuyez ces étrangers perfides
Qui brûlent de souiller vos fers.
Suivez-nous, et fermez vos temples,
Ministres sacrés des autels!
Venez; c'est par de grands exemples
Qu'il faut entraîner les mortels.

Chère et malheureuse patrie!
Combats, le ciel sera pour toi:
Combats, valeureuse Ibérie!
Combats pour l'honneur et ton roi.

J'ai vu nos plaines envahies,
Nos soldats, leurs chefs dispersés,
J'ai vu nos cités avilies,
Les fiers Espagnols terrassés.

J'ai vu des tourbillons d'esclaves,
Mus par une aveugle fureur,
S'enivrer du sang de nos braves,
Et dans nos murs semer l'horreur.

Chère et malheureuse patrie!
Combats, le ciel sera pour toi :
Combats, valeureuse Ibérie!
Combats pour l'honneur et ton roi.

Mais voici le Dieu des armées,
Le Dieu puissant, le Dieu vengeur :
Sur nos provinces alarmées
Il étend un bras protecteur.
Il vient... et soudain la victoire
Brille à nos regards abattus.
Volons tous aux champs de la gloire;
Nos ennemis seront vaincus.

Chère et malheureuse patrie!
Combats, le ciel sera pour toi :
Combats, valeureuse Ibérie!
Combats pour l'honneur et ton roi.

Mânes des femmes de Sagonte!
A ma voix sortez du tombeau :
Voyez les Francs, couverts de honte,
Nous abandonner leurs drapeaux.
Et toi, dont la France s'honore,
La Romana! noble héros!
Ah! reviens partager encore
Et notre espoir et nos travaux.

Chère et malheureuse patrie!
Combats, le ciel sera pour toi :
Combats, valeureuse Ibérie!
Combats pour l'honneur et ton roi.

Au nom sacré de la patrie,
Armons vieillards, femmes, enfans;
Que tout, dans l'Espagne aguerrie,
Devienne l'effroi des tyrans.
Brisons cette verge cruelle
Qui servit le courroux des cieux :
L'univers a gémi sous elle,
Qu'il cesse d'être malheureux!

O ma chère et douce patrie!
Le ciel s'est déclaré pour toi :
Le ciel, valeureuse Ibérie!
Est pour l'honneur et pour ton roi (1).

CONNAISSEZ-vous l'adresse suivante? A Madame, Madame Mère la Joie (Lætitia), chez le fabricant de cire (de

(1) Cette ode est de madame d'Arçon, justement surnommée la Muse du mont Jura.

sire), place des Ciboules (ciboules), au Chariot d'or.

Lorsque Napoléon se déclara empereur, on représenta le second et le troisième consuls accroupis sur un chandelier; Buonaparte était au milieu d'eux, les couvrant chacun d'un éteignoir, et leur disant : « Bonsoir, messieurs ».

L'académie du Gard avait proposé, pour sujet de prix, un récit de la mort de Henri IV. M. L......., jeune homme rempli d'imagination et d'esprit, inventa un cadre heureux. Il supposa que Louis XVI, dans sa prison, donnait des leçons d'histoire à son fils le malheureux dauphin, lui racontait la mort du chef de sa maison. Cette pièce de vers s'imprima sans obstacle; mais le libraire ayant été

déposer deux exemplaires de l'ouvrage à la police, suivant l'ordonnance alors établie, ne tarda pas à voir accourir chez lui une foule d'avides sicaires qui enlevèrent la brochure dangereuse. Le nom de l'auteur, sa demeure lui sont demandés : il apprend ce qu'on exige. Le vil Verrat est à leur tête : il trouve l'édition entière de l'ouvrage encore enveloppée dans une serviette ; il saisit tout, et M. L......, menacé d'être arrêté, n'en demande pas moins avec beaucoup de gravité s'il y a aussi un mandat d'amené contre la serviette. Il devait y en avoir un, sans doute, car elle ne fut jamais rendue.

LETTRE SECONDE.

A M. LE COMTE D***.

Il arriva samedi dernier, chez madame mère, une aventure assez plaisante, qui mérite bien que je vous la raconte.

Vous saurez qu'il existe un ancien municipal de la commune de Paris, ex-procureur normand, appelé Desmousseaux. Ce disgracieux personnage, porteur de la plus basse figure, a joué un rôle dans notre révolution. Ce fut lui qui alla dire à Louis XVI qu'on répandait le bruit de sa fuite; commission qu'il remplit avec toute la morgue et l'insolence dont il a fait une étude particulière. Ami intime des Chaumette, des Pétion, il instrumentait en même-temps, mais toujours en sous-ordre, attendu ses moyens

négatifs. Cependant il a bien fallu qu'il en eût sa récompense : aussi fut-il nommé préfet sous le gouvernement consulaire, et pendant quelques années il tourmenta, par son caractère minutieux, les habitans du département de l'Ourthe. Ils se remuèrent tant qu'ils obtinrent que cette verge leur serait retirée, et on en gratifia le département de la Haute-Garonne : il ne s'y montra que pour se signaler par toutes sortes de folies ou d'actes de despotisme. Sa tête, autrefois coiffée du bonnet rouge, se couvrit impudemment de la toque de baron; il créa son fils chevalier, et ses armoiries se composèrent de l'antique croix de Toulouse, du vaisseau de la ville de Paris, et du noble perron de la cité de Liége. Ses administrés, les législateurs de son département ne tarissent pas sur son compte. Je vous parlerai de lui plus au long; mais maintenant je suis pressé de vous faire jouir de sa dernière aventure.

Amené à Paris pour rendre compte de

sa conduite, au sujet d'une mesure révolutionnaire employée par lui contre les négocians en blé, il y est venu d'assez méchante humeur. Samedi dernier il se rend chez le ministre de l'intérieur, qui, ayant reçu des notes défavorables contre lui, le traite fort mal, lui reproche son inepte arrogance, et lui lave la tête sans y rien épargner. Le baron Desmousseaux, enragé par-delà toute mesure, car blesser son amour-propre est le blesser dans ses plus chères affections, sort de chez M. de Montalivet tout enflammé de colère, et ordonne à son cocher de le mener à l'hôtel de l'archichancelier, chez lequel il devait dîner. Le phaëton se trompe, parcourt plus avant la rue Saint-Dominique, prend un palais pour l'autre, entre dans la cour, et dépose son maître au bas du degré de l'appartement de madame mère. Il descend de voiture, et, enseveli dans ses réflexions, il ne s'aperçoit pas de l'erreur, franchit le vestibule, se nomme, et les valets de chambre vont sans diffi-

culté annoncer le préfet de Toulouse. Le voilà introduit dans un salon. Il n'y trouve que deux dames assises sur un canapé auprès du feu : l'une d'elles se leve précipitamment, surprise de cette brusque apparition, c'était madame de Fontange ; l'autre reste immobile afin de conserver la dignité d'une altesse impériale. M. Desmousseaux, après avoir légèrement salué ces dames, s'approche de la cheminée, y tourne le dos, écarte un peu les basques de son habit, et tape légèrement du pied. Cette manière de se présenter confond la princesse et madame de Fontange ; leur étonnement est tel qu'un moment de silence s'ensuit. Le Desmousseaux, assez bavard de sa nature, le rompt en disant : « Je croyais « arriver un peu tard ; mais je m'aper« çois que S. A. n'est point encore ren« trée. Le dîner sera long à servir ; ma « foi j'en suis fâché ».

« De qui parlez-vous, monsieur ? lui « répliqua madame de Fontange. Qui

« êtes-vous ? et savez-vous où vous
« êtes » ?

« Je suis le baron Desmousseaux, pré-
« fet de la Haute-Garonne. Ce palais
« n'est-il pas celui du prince Cambacé-
« rès » ? répliqua-t-il en commençant
néanmoins à se troubler.

« Non, monsieur, vous n'êtes pas
« chez l'archichancelier ; vous êtes chez
« Madame... chez Madame mère ».

« Mère de qui ? mère de quoi » ? s'é-
crie le préfet tout décontenancé et dans
un trouble inexprimable.

« Je vous le répète, monsieur, vous
« êtes chez Madame mère de l'empereur,
« puisque vous l'ignorez, et qui vous
« prie de vous retirer, n'étant pas d'hu-
« meur à recevoir l'hommage de vos res-
« pects en ce moment ».

A ce terrible nom prononcé, M. Des-
mousseaux achève de perdre la tête ; il
se confond en complimens, en excuses
qui ne sont pas écoutées : il s'échappe à
reculons, court à sa voiture, où, pour se

refaire, il gronde ses gens. Mais comme il faut dîner et que lui trouve qu'un repas de moins pris chez le restaurateur est à calculer, il se rend chez Cambacérès, et le trouve à table. Celui-ci, choqué de le voir arriver aussi tard, lui fait une mauvaise réception, et notre homme croit s'en tirer à merveille en racontant de point en point ce qui vient de lui arriver.

Cependant un conseil se tenait chez madame mère, composé de madame de Fontange, du sénateur de Brissac, son chambellan, de M. de Quelen, son premier écuyer, pour savoir ce qu'il convenait de faire dans une circonstance pareille. On connaît le Parisien, combien il aime à rire des grands de la terre, et cette *mère de qui? mère de quoi?* peut fournir une ample matière à la plaisanterie. Toutes les opinions rassemblées, on s'engage à garder le silence; mais il n'était plus temps, M. Desmousseaux avait tout révélé. Il fallut parler aussi, non plus pour cacher, mais pour arran-

ger l'affaire, et depuis lors cette aventure amuse nos salons.

Un conseiller d'état, qui a beaucoup connu le préfet de Toulouse, me fit un jour de lui un portrait qui n'était pas flatté. Il a, me disait-il, un talent tout particulier pour dire des choses désagréables; nul ne peut se vanter, parmi ceux qui l'ont approché, d'avoir évité les traits grossiers de son humeur acerbe : il joint en outre la suffisance la plus ridicule à une entière ignorance des choses. Je l'ai entendu soutenir, dînant avec lui chez le commissaire-général de police de Toulouse, et vouloir assurer que l'île de Java appartenait à la mer d'Afrique, et que les Persans suivaient la secte d'Omar : aussi Dieu sait comme on aimait à se moquer de lui. Je me rappelle que ce même jour, le premier président de la cour impériale de Toulouse, qui dînait avec nous, et qui du reste ne pouvait pas le

souffrir, voulant cependant, à cause de moi, lui faire une politesse, lui offrit d'un plat qu'il servait, en lui demandant s'il ne voulait pas des boulettes : M. Desmousseaux, pour se relever un peu de ses connaissances géographiques, lui répliqua d'un air taquin : « Vous vous « trompez, monsieur le premier prési-« dent; ce ne sont point des boulettes, « mais bien des croquignoles.

« Eh bien, monsieur! des croquignoles « soit. Je serais enchanté de vous en don-« ner : en voulez-vous »? Et les assistans de rire, et le préfet de faire une laide grimace.

Le procureur-général, autre jacobin renforcé et se nommant aussi le baron Corbière, car toute cette canaille qui criait tant en faveur de l'égalité a couru au-devant de tous les titres, lui ayant écrit un jour pour qu'il ordonnançât les sommes nécessaires au paiement des ins-

trumens de supplice, que ce magistrat croyait être une dépense départementale, en reçut la réponse suivante : « Je ne « puis faire ce que vous me demandez, « à moins que la cour ne veuille re- « garder les instrumens de supplice « comme une partie essentielle de son « ameublement ». Cette phrase insolente souleva la magistrature ; on en écrivit à Paris, et le préfet, saboulé d'importance, se vit forcé à s'excuser.

La galanterie maussade et ridicule de M. Desmousseaux lui attira force désagrémens. Un jour il fut surpris par sa femme dans un moment décisif; et, comme il la craint à l'égal du diable, car elle est aussi méchante que laide et jalouse, il la suivit humblement prosterné, le vêtement nécessaire encore à la main, dans toute la longueur du salon de compagnie, dont la porte venant à s'ouvrir en même-temps, le laissa à la vue du conseil de préfecture, qui venait en ce moment pour le complimenter sur le

grade de commandant de la légion d'honneur, dont on l'avait décoré sans trop savoir pourquoi.

Une grisette gentille, sa maîtresse cachée, lui recommande un jour un cousin à elle, jeune conscrit qu'elle dit être attaqué d'une maladie de poitrine ; il promet merveille : le parent se présente à lui et dément, par sa large carrure, son œil noir, ses jarrets tendus, la maladie qu'on lui attribuait. Voilà que les serpens de la jalousie indiquent la vérité au sieur Desmousseaux, qui commence d'abord par déclarer le cousin très-capable de porter les armes, puis, sur le soir, il court chez sa belle, lui faisant une scène épouvantable, l'injurie et lui applique même un soufflet : à ce dernier outrage, le cousin, qui était caché dans un cabinet, en sort, prend la défense de sa parente, tombe sur le préfet et le rosse de telle sorte qu'il fut bien en peine de pouvoir s'en revenir chez lui. Le lendemain, à l'audience, les employés de

la préfecture remarquèrent tous sur son visage les traces de la brutalité du jeuue cousin ; mais ne pouvant deviner la vérité, ils attribuèrent ces meurtrissures à un accès de jalousie de madame Desmousseaux ; et, pendant plus de huit jours, le bruit courut dans Toulouse que M. le préfet avait été battu par sa femme.

M. Desmousseaux fut transféré de Toulouse à Gand, où il continua ses exactions. C'est là que, pour punir le séminaire qui se refusait à quelques actes irréligieux, il le fit enrôler en corps dans un régiment d'infanterie; et ceux qui voulurent éviter cet acte affreux de despotisme se virent traités comme déserteurs.

Durant le gouvernement impérial de trois mois, M. Desmousseaux a reparu sur la scène : il était membre de la chambre des députés de Buonaparte ; il ne parla qu'une fois, et l'on siffla sa motion.

Depuis le dernier retour du roi, des journaux ont avancé que Napoléon avait eu le projet de rétablir la féodalité : quelques personnes ont douté de la véracité de cette accusation ; elle leur a paru extravagante. « Quoi ! disaient-elles, est-il possible que le despote par excellence pût consentir à diviser son pouvoir ? Quelle erreur ! Et comment peut-on un seul moment l'admettre » ? Je pense que mon opinion eût été conforme à la leur, si je n'avais pas en mes mains un projet curieux de constitution bien différent des deux ou trois que nous avons vu paraître sous les noms de *sénatus-consulte organique*, et *d'articles additionnels aux constitutions de l'empire.* La manière dont il est venu à moi est assez singulière pour que le récit en offre quelqu'intérêt. Je vais entreprendre de le faire.

L'empereur se plaisait à causer parfois avec moi. Je ne lui donnais pas des leçons de billard comme M. le comte

de Nicolaï ; mais je l'instruisais des anciens usages de la monarchie française, lorsqu'il lui plaisait de m'interroger sur ces points. Un jour il me prit à part : « Comte, me dit-il, vous devriez me « faire un rapport sur nos vieilles cou- « tumes, me présenter par écrit vos « réflexions, et même vos idées sur « la manière de constituer un grand « royaume. Je sais qu'on critique de « toutes parts mes sénatus-consultes. Il « me semble d'ailleurs qu'ils n'ont pas « atteint le but ; tout est bouleversé, tout « est confondu pêle-mêle ; votre no- « blesse ancienne conserve une attitude « qui me déplaît : on a cru l'abolir, on « n'a fait que lui donner une nouvelle « énergie : il n'y aurait qu'une refonte « générale qui pourrait achever de la « faire disparaître. Tenez, (poursuivit- « il, en tirant un papier de son sein) « voilà une production de mon cerveau ; « prenez-en lecture, vous m'en direz « votre avis ». Sur ce il me laisse et

court parler au duc de Rovigo qui entrait dans ce moment.

Dès que je me vis en possession de cet acte curieux, j'ose l'affirmer, il me prit une envie démesurée de me l'approprier. Mais comment faire ? l'emporter ne se pouvait : heureusement que, dans mes jours de désœuvrement, j'avais pris quelques leçons de sténographie; j'en profitai en ce moment : mon crayon ne me quitte pas, non plus que mes tablettes. Je les prends, me place dans l'embrasure d'une fenêtre, et là, grace à la rapidité de cette nouvelle façon d'écrire, le chef-d'œuvre impérial passe dans mon porte-feuille. Cependant j'ai l'air de prendre des notes ; je replie le papier et le rends à l'empereur, qui le saisit sans rien dire et ne m'en reparle que le lendemain. Je vantai, comme de raison, cette charte, que je comparai aux productions les plus sublimes des Zoroastre, des Solon, etc. : je lui présentai aussi mon travail, à peu-près calqué sur le

sien, et depuis je n'ai plus eu de nouvelles ni de l'un ni de l'autre. Le moment n'était point favorable pour le faire paraître; et lorsque Buonaparte nous revint de l'île d'Elbe, il lui fallut accepter une constitution que les régicides lui imposèrent, car elle ne lui convenait pas. Il en avait fait dresser une, par le comte Regault de Saint-Jean-d'Angely, que Carnot et consorts lui refusèrent entièrement, et la leur en prit alors la place. Mais transcrivons les rêves de cet homme, que ses serviteurs surnommèrent *le Grand*, à qui la nature avait refusé tout ce qui caractérise la véritable grandeur, et dont la puissance colossale s'écroula tout-à-coup par sa propre et seule faute.

CONSTITUTION

PRÉSENTÉE AUX FRANÇAIS

PAR NAPOLÉON BUONAPARTE.

(Titre conforme à l'original.)

I.

La religion catholique est déclarée la religion de l'état, et le chef en est l'empereur, délégué à perpétuité en cette qualité par le souverain pontife.

II.

Tous les cultes sont tolérés. Les Français qui professent une religion étrangère, ou qui font partie d'une secte quelconque, doivent du respect au culte dominant.

III.

Ceux qui suiventla religion dominante,

ou ceux qui suivent les sectes qui en dérivent, sont seuls aptes à occuper les emplois de l'état.

IV.

Les cultes tolérés ont, dans l'intérieur des édifices qui leur sont affectés, le libre exercice des cérémonies approuvées par leur religion.

V.

Chaque culte a droit d'ensevelir ses morts avec les cérémonies qu'il pratique.

DE L'EMPEREUR.

VI.

La puissance impériale est héréditaire, par ordre de primogéniture, dans la personne des mâles : les femmes sont à perpétuité exclues du droit de succéder à la couronne. Est exceptée de cette disposition la fille aînée du dernier empereur qui aurait vu s'éteindre avant lui

toutes les branches collatérales de sa maison : cette princesse apporterait pour dot à son époux l'empire français, et sa famille reprendrait alors l'observation de la loi salique.

VII.

La personne de l'empereur est inviolable.

VIII.

L'empereur est majeur à quatorze ans; mais, avant vingt ans révolus, il ne peut rendre une loi organique qu'après avoir pris l'avis de son conseil d'état. Sa mère est régente de droit, et, à son défaut, son plus proche parent ayant dépassé sa trentième année révolue.

IX.

L'empereur nomme à tous les emplois, à toutes les dignités;

Il fait la paix et la guerre, les traités de paix et de commerce;

Il sanctionne les lois proposées par les états, et dissout les états à son gré. Ses revenus se composent du produit des domaines de la couronne, et d'un supplément fourni par la liste civile.

REPRÉSENTATION NATIONALE.

X.

La représentation nationale se compose des quatre ordres de l'état, qui s'assemblent sous la dénomination d'*états de l'empire de France*.

Les membres des états prennent le titre de *députés aux états de l'empire*: leur personne est inviolable pendant le temps de leur exercice.

X I.

Les ordres de l'empire sont:
L'ordre du clergé;
L'ordre de la noblesse;
L'ordre de l'agriculture;
L'ordre de la bourgeoisie.

Une cinquième classe, qui ne sera point appelée à concourir à la formation des états, sera désignée sous le nom de *classe des manouvriers :* elle comprendra tous les gens à gage sous une dénomination quelconque.

XII.

Les états s'assemblent de droit tous les trois ans, au 1er de mai, et à chaque renouvellement de règne. L'empereur peut les convoquer extraordinairement lorsqu'il le juge convenable.

XIII.

Ils peuvent faire des représentations sur les actions du gouvernement. Ils proposent les lois; l'empereur les accepte ou les refuse : dans ce dernier cas, elles ne peuvent être représentées qu'à la session suivante.

XIV.

Chaque ordre s'assemble séparément,

et discute de même. Toute réunion leur est interdite, et le membre qui la proposerait serait mis hors de la loi par le seul fait de son discours. L'empereur ne les réunit que pour la séance d'ouverture et de clôture.

Les députés ne peuvent discuter les projets de loi que de vive voix.

XV.

Les députés aux états ne peuvent être jugés pour crime de forfaiture que par leurs pairs.

XVI.

Tout député qui accepte, pendant une session, un emploi, une dignité quelconque, incompatible avec celle qu'il exerce en ce moment, cesse de faire partie de la représentation nationale.

XVII.

Les états font rendre compte aux ministres de leur conduite administrative.

Nul ne peut être à-la-fois député et ministre.

XVIII.

Nul ne peut être élu député s'il paie moins de mille francs d'imposition, et s'il est âgé de moins de vingt-cinq ans.

Les princes de la famille impériale peuvent assister aux assemblées des états, dans les diverses chambres, dès qu'ils ont atteint vingt ans révolus. A vingt-cinq ans ils ont de droit voix délibérative.

XIX.

A chaque session triennale, les députés aux états seront renouvellés par totalité ; ils pourront être réélus.

Les députés, qui auraient été réélus dans quatre sessions de suite, conserveront durant leur vie le titre de conseiller des états de l'empire ; en cette qualité ils auront rang et voix délibérative ; pendant les séances, leur place

sera à la droite du président, selon l'ancienneté d'âge et de nomination, si cette dernière se trouvait être d'une époque égale.

XX.

Il faut les deux tiers des députés présens pour pouvoir prendre une résolution quelconque, et les deux tiers de voix pour adopter un projet de loi.

Les états peuvent, pour reconnaître les services éclatans rendus à l'empire par un citoyen ou même un étranger, demander à l'empereur de lui accorder une récompense honorifique, à laquelle ils pourront concourir en votant à leur tour une récompense pécuniaire.

XXI.

Les officiers de la députation de chaque ordre sont :

Un président.

Quatre vice-présidens.
Un chancelier.
Un trésorier.
Deux secrétaires.

Les députés recevront un traitement annuel de dix mille francs; leur nombre sera de ...., répartis suivant le tableau ci-annexé.

XXII.

Les états, extraordinairement assemblés chacun dans leur chambre, jugeront les crimes de lèze-majesté au premier chef, commis par un membre d'un de leur ordre.

DES IMPOTS.

XXIII.

Les impôts seront répartis entre tous les citoyens et régularisés .... (Ici était une lacune dans le manuscrit.)

DU CLERGÉ.

XXIV.

Le clergé est reconnu le premier ordre de l'état, honneur que nous croyons devoir au ministère sacré qu'il exerce.

Le clergé se compose :

De l'empereur, patriarche perpétuel et seul légitime représentant du pape.

Des cardinaux de la nation.

Des archevêques.

Des évêques.

Des archiprêtres.

Des curés.

Des desservans.

Des abbés ayant abbaye.

Des chanoines.

Des chefs d'ordre.

Des prêtres sans dignités ecclésiastiques.

Le clergé peut obtenir des titres, des dignités civiles, mais personnellement,

et n'étant transmissibles ni au siége ni aux parens.

XXV.

Les revenus du clergé se composent de la dîme brute ;

Des biens qui pourront lui être concédés, des pensions qu'il pourra obtenir dans les lieux où la dîme ne serait pas suffisante.

Les états assemblés fixeront la somme totale des biens au-delà de laquelle le clergé ne pourra plus en acquérir.

XXVI.

Le clergé doit jurer obéissance aux lois de l'empire ; il ne doit reconnaître aucune autorité étrangère qui tendrait à attaquer les prérogatives de l'empereur ou de la nation ; ne correspondre avec le pape que par l'intermédiaire des ministres de l'empereur, seul délégué du

souverain pontife et son représentant absolu en France : il doit, dans les circonstances extraordinaires, s'assembler en concile national, duement autorisé par l'empereur; mais, dans tous les cas, il ne peut prendre un parti autre que celui de l'empereur et de la nation.

XXVII.

Le clergé est justiciable des tribunaux de la nation pour tous les crimes commis contre la société.

Nul prêtre ne peut bénir l'union de deux époux, qu'après s'être assuré s'ils ont rempli les formalités que leur imposent les lois de l'empire.

XXVIII.

A l'avenir il sera fait une répartition telle des bénéfices ecclésiastiques, que chacun des trois autres ordres de l'état se trouvera en avoir un tiers pour ceux de ses membres qui embrasseront la carrière ecclésiastique.

DE LA NOBLESSE.

XXIX.

La noblesse est le second ordre de l'état; elle est héréditaire; elle passe à tous les membres d'une famille, mais les femmes ne la transmettent pas à leur époux. Le commerce en grand et la culture des terres n'emportent pas dérogeance de la noblesse.

XXX.

Nul ne peut joindre à son nom un titre honorifique s'il ne lui a été concédé par le souverain.

Les titres de la noblesse sont ceux de :

Princes.

Ducs.

Marquis.

Comtes.

Barons.
Vicomtes.
Captals.
Châtelains.
Chevaliers.
Damoisels.
Écuyers.
On y joint ceux de :
Princes du sang.
Princes adoptés.
Princes reconnus.

XXXI.

Le droit d'avoir un écusson armorié, une livrée déterminée, etc., n'appartient qu'au seul ordre de la noblesse, sauf les exceptions en faveur du clergé, des communes, des corporations, etc.

XXXII.

La noblesse est d'extraction ou de grace ou de droit. La noblesse d'extraction est celle qui sera reconnue anté-

rieure au moment où la présente sera acceptée. L'empereur la conférera.

La noblesse de grace sera celle que l'empereur accordera pour récompense des services rendus.

La noblesse de droit est celle qui s'obtient pendant six ans d'exercice d'une charge municipale dans les villes d'une population au-dessus de six mille ames; par deux générations antérieures dans un corps de magistrature; par quatre générations dans l'ordre de l'agriculture, pour les membres décorés du titre de consul; par deux générations employées dans les armées de terre et de mer; enfin par vingt ans d'exercice dans les tribunaux de commerce sans avoir failli.

XXXIII.

La garde intérieure de la maison de l'empereur est confiée à l'ordre de la noblesse.

XXXIV.

Les crimes, les banqueroutes, que

les tribunaux jugent dignes de peines infamantes, emportent dégradation personnelle de la noblesse.

DE L'AGRICULTURE.

XXXV.

L'ordre de l'agriculture est le troisième ordre de l'état.

Il se compose de tous les propriétaires, agriculteurs, habitans hors de l'enceinte des villes, ou dans des villes dont la population sera moindre de trois mille ames, ayant en propriété la quantité suffisante au labourage annuel d'une paire de bœuf ou d'une paire de mules.

XXXVI.

Les consuls dans les villes ou bourgs, ou hameaux, ou paroisses, au-dessous de trois mille ames, sont pris seulement dans l'ordre de l'agriculture.

XXXVII.

Les impôts fonciers seront discutés d'abord dans la chambre de l'ordre de l'agriculture avant d'être soumis aux trois autres ordres.

DE LA BOURGEOISIE.

XXXVIII.

L'ordre de la bourgeoisie est le quatrième ordre de l'état.

Il se compose de tous les propriétaires urbains ou forains, payant contribution foncière ou patente, et généralement des corps des avocats, procureurs, fabricans, négocians, marchands, etc. Le tiers des charges municipales appartient de droit à cet ordre.

DES MINISTRES.

XXXIX.

Les ministres sont nommés par l'em-

pereur ; ils sont seuls responsables des actes de leur administration.

XL.

Les états peuvent demander aux ministres des éclaircissemens, censurer leur conduite ; mais l'empereur seul les destitue. Les ministres, à leur tour, peuvent siéger aux assemblées des états et leur donner les communications qu'ils jugeront convenables.

XLI.

Nul étranger ne peut être ministre.

ADMINISTRATION PROVINCIALE.

XLII.

La division départementale est conservée ; mais les rapports provinciaux sont rétablis.

Chaque province reprendra son ancien nom.

XLIII.

L'administration générale de la province se compose :

D'un corps appelé *états provinciaux*. Il s'assemble tous les ans dans la ville que l'empereur décide.

Les quatre ordres concourront à la formation des états provinciaux, et chacun d'eux, à tour de rôle, choisira le président de l'assemblée. Les ordres se placeront selon leur rang de préséance. Les députations se composent de la manière suivante :

Pour le clergé, tous les archevêques et évêques de la province ; un archiprêtre par arrondissement ; un certain nombre de curés, suivant l'étendue du territoire.

Pour la noblesse, un nombre fixe de gentilshommes et de nobles titrés.

Pour l'agriculture, un agriculteur par trois cantons, chacun passant à tour de rôle . . . .

(Ici le projet avait été biffé.)

XLIV.

Les états provinciaux ne s'occuperont que des objets d'utilité publique, etc.

XLV.

Nul ne peut être en même-temps membre des états-généraux de l'empire et membre des états provinciaux.

XLVI.

Les états provinciaux s'imposeront les sommes annuelles nécessaires aux travaux de la province. . . . . . .
(Ici nouvelle lacune; les feuillets mêmes avaient été déchirés, et le travail interrompu. Quelques pages plus loin, l'empereur, toujours occupé de la manie du siècle en ce qui concerne les costumes des fonctionnaires publics, avait ajouté un réglement pour tous les ordres de l'état; les fonctionnaires, les magistrats, les grands officiers de la couronne; portant description des habits, des toques,

des broderies que chacun pourrait porter, et cette partie n'était pas la moins étendue du projet. J'en pris note également, et je l'aurais ajouté à la constitution, si je n'avais craint d'ennuyer le lecteur, sans doute fort peu curieux de pareils détails).

Lorsque le sénat harangua
Le roi de Rome dans sa couche :
Messieurs, votre discours me touche,
Dit le prince en faisant caca.
Cela passa de bouche en bouche.

Le cardinal Maury s'obstinait à vouloir être archevêque de Paris : il en osait faire les fonctions, quoiqu'il fût désapprouvé par le pape ; mais il trouvait une résistance vigoureuse parmi les membres du clergé. M. l'abbé d'Astros, parent du ministre des cultes Portalis, nommé grand vicaire capitulaire, le siége vacant, était l'un des plus opposés aux entreprises de l'archevêque intrus. Vainement l'em-

pereur, indigné de trouver en lui une énergie à laquelle il n'était pas accoutumé, lui fit dire plusieurs fois de modérer son zèle. L'abbé d'Astros, en digne successeur des apôtres, ne tint aucun compte de ces menaces, et continua d'agir comme il avait commencé de faire. On lui avait annoncé l'orage; il ne tarda pas à fondre sur lui. Le jour des rois, en 1811, il se rendit au château des Tuileries, à la tête du chapitre de Notre-Dame, pour faire ses complimens à l'empereur à l'époque du nouvel an. Dès que Napoléon l'eut aperçu, il fut droit à lui, et, d'une voix rauque, élevée, et tremblante de colère, il lui parla en ces termes: « C'est « donc vous qui, par votre coupable « résistance, voulez allumer le feu de la « sédition dans mes états? Je ne veux « pas de révolte, de fanatisme ni de mar-« tyr, entendez-vous? Je suis chrétien, « je suis de la religion de Bossuet, de « Fénélon, mais non de l'infâme religion « de Grégoire VII. Je saurai soutenir les

« droits de ma couronne contre vos en-
« treprises. Rappelez-vous sur-tout, vous
« et vos pareils, qu'on ne me surprendra
« point, et que je porte toujours mon
« épée à mon côté ». En achevant ces terribles paroles, il frappa son glaive avec sa main : ce seul bruit se fit entendre au milieu du silence universel, ou, pour mieux dire, de la stupeur générale. L'abbé d'Astros, inébranlable, voulut répliquer ; un signe impératif l'en empêcha en lui ordonnant de se retirer. Il obéit ; mais, en arrivant chez lui, il fut arrêté.

Je viens de lire trois gros volumes éclos de la plume féconde de M. le comte de Barruel Beauvert ; et certes il faut avoir du courage pour l'entreprendre. Est-il possible que l'amour-propre aveugle assez un homme ordinaire pour entretenir aussi long-temps de lui, rien que de lui, et toujours de lui ? Véritable

mouche du coche, M. le comte de Barruel Beauvert s'est mêlé de tout, il a tout fait, et, nouvel Hercule, il se repose sur ses travaux, le monde, grace à lui, étant tranquille. De pareilles gens ne trouveront-ils jamais des amis qui leur fassent sentir le ridicule dont ils se couvrent en publiant de pareils ouvrages? Que nous apprend de nouveau M. le comte de Barruel Beauvert? quelle anecdote secrette échappe-t-il à sa plume? On sait seulement qu'il est bon royaliste, on n'en doute pas; que le roi n'a pas voulu écouter les avis qu'il lui a donnés; cela ne nous surprend pas encore; qu'il a beaucoup imprimé; hélas! les lecteurs ne l'ont pas oublié. Mais par quel enchantement cet homme, si ferme sur ses principes, a-t-il pu accepter et remplir pendant huit ans un emploi qu'il tenait de ce tigre couronné? comme il l'appelle. Car point de détours jésuitiques, M. le comte; votre place d'inspecteur des poids et des mesures avait pu vous être accor-

dée par le crédit de l'impératrice Joséphine, mais elle n'en relevait pas moins de son époux ; et, qui plus est, il a fallu prononcer pour la remplir, et même le signer, le serment suivant : *Je jure obéissance aux constitutions de l'empire et fidélité à l'empereur.* Oui, M. le comte de Barruel Beauvert, ce serment a été exigé avec rigueur, et vous n'avez pas eu le moyen de vous y soustraire ; pourquoi ne pas l'avouer? Ainsi le chevalier de Saint-Louis a reconnu le fondateur de la légion d'honneur, le preux sans tache a levé la main devant le bourreau du duc d'Enghein. Vous avez fait comme les autres ; mais vous ne le dites pas. Le plaisant ouvrage que le vôtre! trois volumes pour vous seul, c'est un peu trop, convenez-en. Mais du moins tenez-vous-en là ; car on doit vous apprendre que la vie est courte, que les grands hommes comme vous sont faciles à trouver, et qu'à trois volumes pour chacun, il y en aurait au-delà des moyens de notre

bourse, de notre temps et de notre patience.

On prétend que le grand maréchal du palais, M. Duroc, ayant conseillé à l'empereur, lors de son second mariage, d'épouser une princesse de Prusse, le monarque répondit : « Puis-je prendre une « Berline quand je me défaits des Beau- « harnais »?

Le jour du couronnement de Napoléon, le temps était noir et mauvais. Aussi disait-on : Le jour était froid, mais il ne plut pas.

Buonaparte demandait au ministre de la police, quelques jours après la cérémonie de son couronnement, quel effet elle avait produit sur l'esprit du peuple. « Ah, sire! lui répondit le mi- « nistre, je puis assurer V. M. que le



« peuple ne se sentait pas de joie ». Ce compliment maladroit, répété par quelques courtisans indiscrets, devint dans le monde une épigramme.

On avait oublié de mettre des glands au dais du trône impérial, ce qui fit dire que l'empereur était assis sur un trône sanglant (sans glands).

Le prince de Bénévent avait invité à dîner le général L.... Celui-ci tardant trop à venir, on se mit à table. Il arriva au milieu du premier service, et se crut dans l'obligation de s'excuser : il prétendit avoir été retenu une heure dans la cour par un pékin. « Car, monseigneur, « dit-il en s'interrompant, nous autres « militaires, nous avons la coutume « d'appeler pékin tout ce qui n'est pas « militaire ». — « C'est comme nous,

« répliqua le prince, qui appelons mili-
« taire tout ce qui n'est pas civil ».

Puisque nous sommes sur ce mot, nous rappellerons encore que lorsque l'impératrice Marie-Louise se maria à Saint-Cloud, on répéta que c'était la première archiduchesse qui avait fait un mariage civil (si vil).

Un aspirant à l'institut, lassé des courses multipliées qu'il lui fallait faire pour parvenir au bienheureux fauteuil, disait en soupirant : « Hélas ! pour entrer à « l'académie il faut moins de talens que de talons ».

On a vu une caricature assez expressive, représentant la France sous la figure d'une ânesse couverte du manteau impérial semé d'abeilles. Elle portait sur son dos l'empereur, les deux impératrices, le roi de Rome, les rois, les reines, les

princes, les princesses de la famille de Buonaparte, tous levant les mains en l'air et attrapant des couronnes à la volée, et âpres à la curée, criaient: « Encore! encore »! Les maréchaux faisaient marcher la pauvre bête en la frappant avec leurs bâtons. L'institut la nourrissait avec du sucre de betterave, tandis que l'archichancelier, suivi d'une députation du sénat, humblement à genoux, trayaient l'ânesse dans un bassin d'or. L'empereur se penchait vers eux en leur disant: *Jusqu'au sang.*

LORS de la déplorable retraite de Moskou, on disait que le jardinier de l'empereur avait laissé geler ses grenadiers et flétrir ses lauriers.

ON prétendait que la lettre suivante avait été écrite par l'empereur à l'un des grands dignitaires de l'empire.

Mon cousin, nous sommes tous (Arabes) à Raab. J'ai la (galle ici) Gallicie. Quand nous aurons (vingt culs) vaincu, je vous en ferai part. Je veux également pousser la guerre d'Espagne jusqu'à la (barbarie) Barbarie, afin de faire régner mon frère sur les (morts) Maures.

~~~~~~~~~

Lors du 18 brumaire, on fit une caricature représentant les directeurs malades dans leurs lits, tandis que l'abbé Sieys, en habits pontificaux, leur donnait l'extrême-onction.

~~~~~~~~~

Buonaparte avait une manie singulière; il aimait à dire la bonne aventure. Dans un divertissement de société il reçut cette tâche pour pénitence. Le général Hoche était un des convives: parvenu à lui, il lui prend la main, la considère, comprime un mouvement de surprise avec assez d'affectation pour le laisser

apercevoir, laisse tomber la main du général avec une sorte d'indifférence, et passe à son voisin. Hoche, intrigué, lui demande la raison de ce silence. « Vous « vous moquez, lui répond Buonaparte, « je n'ai rien à vous dire »; et son regard annonçait le contraire. Hoche se pique au jeu, et insiste : Buonaparte se défend faiblement, et allègue que l'on s'est quelquefois repenti d'une mauvaise plaisanterie. Le général, avec une sorte d'inquiétude, exige impérativement le mot de cette énigme. « C'est vous qui le voulez, « répond le charlatan en jouant l'inspiré; eh bien! sachez que si les règles de « la chiromancie sont vraies, vos jours « sont comptés, et vous mourrez avant « telle époque »; il dit, et passe de suite à une autre main. Hoche, si brave d'ailleurs, ne put s'empêcher de laisser apercevoir quelque trouble : on en fit des reproches au prétendu chiromancien, qui vint lui dire en riant de ne pas s'occuper du conte qu'il lui avait fait; qu'il

n'avait voulu qu'éprouver jusqu'à quel point l'imagination agissait sur l'ame d'un brave. Hoche mourut précisément au temps marqué par Buonaparte.

Buonaparte avait la prétention ridicule de se connaître en tout : il avait cela de commun avec plusieurs hommes célèbres; entre autres Denys-le-Tyran et le cardinal de Richelieu, qui voulaient être poëtes à quelque prix que ce fût. Quant à lui, il prétendait donner des leçons de musique à nos meilleurs compositeurs en ce genre. Un jour qu'il voulait faire entendre à l'un d'eux que sa musique était trop chargée de motifs accessoires contraires au système d'unité qui caractérise une mélodie parfaite, il lui reprochait de n'être pas assez *monotone.* Le musicien, qui connaissait probablement mieux l'art d'arranger des notes que le métier de courtisan, lui répondit sèchement : « Sire, permettez-

« moi de ne pas suivre vos conseils. Je « ne me pardonnerais jamais de donner « à V. M. des avis sur un plan de cam-« pagne ».

L'EMPEREUR avait voulu que l'on donnât sur son théâtre des Tuileries une représentation particulière de la tragédie d'*Agamemnon* de M. Lemercier. Lorsqu'elle fut finie, il dit à l'auteur, qu'il avait fait appeler, et qu'il n'a jamais aimé : « Votre pièce ne vaut rien. De « quel droit ce Strophus (personnage de « la tragédie) fait-il des remontrances à « Clytemnestre? ce n'est qu'un valet ».

« Non, sire, osa répondre M. Lemer-« cier, Strophus n'est pas un valet, c'est « un roi détrôné, un ami d'Agamem-« non ».

« Vous ne connaissez donc guère la « cour? répliqua l'empereur. En ce lieu « le monarque est seul quelque chose ; « les autres ne sont que des valets ».

C'était en présence de ses ministres, de ses grands officiers, qu'il parlait ainsi.

« On se tue par amour, disait Buona-« parte, sottise; on se tue pour avoir « perdu sa fortune, lâcheté; on se tue « pour ne pas vivre déshonoré, faiblesse; « mais survivre à la perte d'un empire, « aux outrages de ses contemporains, « voilà le vrai courage ». Il tint ce propos, il y a plusieurs années, en ma présence et en celle de quelques autres personnages de sa cour : M. de Montalivet était du nombre, ainsi que le maréchal Ney. Cet apophtegme naquit d'une discussion qui s'éleva sur la mort que s'étaient donnée quelques grands hommes de la Grèce et de Rome. Il se le rappela et le répéta à Fontainebleau au moment de son abdication.

Chaque jour, vers six heures du matin, on apportait à l'empereur divers rapports de police renfermant particulièrement les aventures scandaleuses de la ville de Paris. Rien n'était oublié dans ces rapports, qu'on avait eu le soin de dresser durant la nuit : les noms des personnes, leur rang, leur profession, leur demeure y figuraient en entier; chaque anecdote était racontée avec tous les détails, quels qu'ils fussent. L'empereur en prenait rapidement lecture, puis, s'il remarquait que les habitués du château y fussent compromis, il en prenait note avec soin, et ne manquait pas d'en faire part aux amis de la personne. Combien de fois ne l'avons-nous pas vu apprendre lui-même aux maris que leurs femmes ne leur étaient pas fidèles! Sur ce fait il ne taisait rien, et trouvait presque autant de plaisir à troubler un ménage qu'à troubler l'Europe. C'est de lui que je tiens plusieurs des histoires qui forment mon recueil. Il n'épargnait même pas son auguste fa-

mille, et le frère ne tarissait pas sur le compte de la sœur; reines, princesses, madame mère, rien n'échappait à sa langue maligne, et leurs altesses impériales ne pouvaient point passer une nuit en des plaisirs secrets sans être certaines que le lendemain l'empereur des Francais, le protecteur de la confédération du Rhin, etc., apprendrait à ses affidés avec quel acteur, quel grand seigneur, quel heiduque même elles avaient oublié le soin de leurs grandeurs. Il daigna un matin m'admettre en de pareilles confidences, et voici ce qu'il me raconta ce jour-là.

Le comte de M...., ambassadeur considéré d'une puissance étrangère, se délassait quelquefois des travaux politiques en faisant des promenades dans les boudoirs de Vénus. Heureux auprès d'une reine et d'une simple duchesse il savait, en employant avec art les ressources de la diplomatie, les contenter toutes les deux; chacune à part se croyait seule

heureuse, seule préférée, et tout allait le mieux du monde : mais l'empereur était là, semblable au génie du mal, ses regards voyaient, approfondissaient tout, et, lorsqu'il vit l'intrigue assez avancée, il jugea qu'il était temps de s'en mêler. Une lettre, enlevée par son ordre, adressée par la duchesse d'A... au comte de M...., est remise à la reine, qui s'évanouit. A cette funeste vue, son amour-propre se monte; elle jure d'en tirer une vengeance éclatante; mais le perfide était à l'abri de ses coups: il venait de partir tandis que la rivale était là. Elle chercha quelque temps le moyen de la punir d'une manière exemplaire ; elle apprit, sur ces entrefaites, que le duc d'A...., époux de la dame, allait une seconde fois se faire battre dans une lointaine contrée, dont il avait rapporté plus de diamans que de gloire ; en conséquence la reine imagina de donner au mari les preuves écrites de la faiblesse de sa femme, espérant qu'il l'emmenerait avec

lui, et que de vastes espaces sépareraient les deux êtres dont elle avait tant à se plaindre. Quoique l'époux eût de justes titres à soupçonner la vertu de sa moitié, jamais il n'en avait obtenu une marque aussi irrécusable. A la vue du fatal billet sa fureur monta au comble; il courut chez la duchesse, et là eut lieu la scène la plus orageuse : quelques soufflets, quelques coups de pied même la rendirent tragique. La clef d'une certaine cassette, exigée impérieusement, fut courageusement refusée; le duc, pour ne point perdre de temps, s'arme d'un chenet, frappe le meuble fragile qui vole en éclats, laissant à découvert le secret total de la correspondance qui s'y trouvait renfermée. La duchesse convaincue fut laissée prisonnière dans sa chambre jusqu'au jour du départ pour l'armée : mais son époux ne s'en tint pas là. Muni des écrits qui compromettaient le comte de M...., il voulut à son tour mettre son ménage en combustion, et

il se promit de tout apprendre à la comtesse. N'étant pas très au fait des usages, qu'il n'avait guère pu apprendre dans l'antichambre où il avait passé plus de la moitié de sa vie, croyant d'ailleurs que le rang élevé qu'il occupait dans Paris lui donnait des prérogatives particulières, il commença par envoyer un de ses aides de camp pour inviter la comtesse de M.... à passer chez lui : l'ambassadrice, qui connaissait les priviléges de son rang, de sa naissance et de son sexe, se moqua d'un pareil message et le repoussa avec mépris, menaçant même de s'en plaindre au souverain. Le duc d'A... néanmoins ne se tint pas pour battu. Toujours rempli de l'idée de poursuivre sa vengeance, il se décida à se rendre chez la comtesse, et à mettre sous ses yeux la correspondance de son époux avec la duchesse. Madame de M...; toujours plus choquée de ces indignes procédés, soutint dignement son caractère; fermant d'abord la bouche au mari

outragé, elle prit une des lettres qu'il lui présenta, jeta un coup-d'œil dessus, et s'appercevant qu'elle n'était pas signée : « Monsieur, dit-elle, je n'ajoute « pas foi à des lettres anonymes, et « d'ailleurs je n'y reconnais ni le cachet « ni l'écriture de M. de M.... Tout me « fait croire que vous vous êtes trom- « pé. Dans tous les cas, j'avais lieu d'es- « pérer que votre délicatesse m'eût épar- « gné une confidence pareille; je vois « avec peine que je me suis trompée; « souffrez que je me retire, notre conver- « sation étant trop prolongée ». Le duc s'en alla en dévorant sa rage d'une réception pareille. La comtesse, après son départ, monta en voiture et fut aux Tuileries, demandant à parler à l'empereur. Celui-ci, surpris d'une visite inaccoutumée, donna audience à la comtesse, qui lui raconta ce qui venait de se passer : elle se plaignit que le duc d'A.... colportait de prétendues lettres de son mari; elle engagea l'empereur à

faire retirer ces écrits des mains de celui qui s'en était emparé. Elle l'obtint sans peine; et le duc, non content de se voir enlever ses papiers, fut encore tarabusté par son maître, alors vivement dans les intérêts du comte de M.....

LA comtesse ..... joignait au plus aimable physique une ame douce et facile qui la rendait aisément susceptible des plus tendres impressions; rarement avait-elle la force de se refuser aux vœux d'un amant empressé; aussi le nombre des heureux qu'elle savait faire égalait-il presque ceux de la princesse Pauline, de la reine de Naples, et de ..... Parmi ceux qui aspiraient aux faveurs de la belle comtesse, le roi Murat n'était pas le moins empressé: il voulut, au premier de l'an, faire un cadeau à sa pudique amie, et lui donna un solitaire magnifique, que le joaillier de l'empereur avait voulu acheter au prix de mille

louis. La dame, ne jugeant pas à-propos de le faire paraître, le cacha quelque temps. Un beau matin elle va trouver son époux, occupé dans son cabinet à faire quelques rapports pour le conseil d'état; elle lui annonce qu'un juif lui a vendu la veille un brillant magnifique au meilleur compte, lui donnant pour cinq cents louis ce qui en valait le double; qu'elle n'avait pas cette somme à sa disposition, mais qu'elle était convaincue qu'il ne voudrait pas lui faire manquer une si bonne affaire, et que c'est à sa bourse qu'elle vient avoir recours. Le mari, surpris d'une déclaration pareille, commence par lui dire que le juif a voulu la tromper, que son diamant n'est peut-être que du verre; elle insiste sur le précieux de la pierre; alors le comte ...., pour trancher la difficulté, prend la bague, monte en voiture, et la porte chez le joaillier de la couronne : Madame ..... attendait avec impatience son retour; il revint enfin. « Vous aviez raison, ma

« chère, lui crie-t-il d'aussi loin qu'il
« l'aperçoit, la bague était donnée à
« moitié prix; et, pour vous le prouver,
« sachez que je l'ai vendue vingt-quatre
« mille francs à ..... : ainsi, envoyez-
« moi le juif, quand il reviendra, pour
« que je lui compte les cinq cents louis
« qu'il demande. En vérité, je vous dois
« une excellente affaire; aussi, acceptez
« ce sac de mille francs, comme les
« épingles du marché »......... Et le mari
savait d'où venait le brillant ! ! !

Lorsque M. S... fut nommé premier président de la cour d'appel de Paris, on le présenta à l'empereur, qui ne le connaissait pas encore; celui-ci, qui le croyait plus âgé, ne put s'empêcher de témoigner de la surprise. « M. S..., lui « dit-il, vous êtes bien jeune ». — « Sire, « lui répliqua l'adroit magistrat, j'ai l'âge « qu'avait votre majesté quand elle gagna « la bataille de Marengo ».

On disait de l'impératrice Joséphine qu'elle se regardait en vain dans son miroir, car elle ne se voyait pas dedans (de dents).

L'ancien ministre Calonne avait la manie de passer pour auteur. Le poëte Lebrun, surnommé Pindare, était son faiseur ordinaire; et, par reconnaissance des hémistiches que ce poëte lui fournissait, il l'avait placé sur l'état des pensions. Un jour le ministre, après avoir montré une pièce de vers prétendus de sa façon au célèbre caustique Rivarol, lui demanda si cette poésie sentait le collége. « Non, monseigneur, s'écria le malin « persifleur; mais quelque peu la pen- « sion ».

Les journaux annoncèrent avec emphase la grande idée de l'empereur, qui voulait établir des prix décennaux et res-

susciter en quelque sorte les brillantes institutions de la Grèce antique. Mais si la pensée avait de la grandeur, l'exécution était pleine de petitesse comme il en était de tout ce qui éclosait du cerveau impérial. Sa majesté croyait avoir tout fait quand elle avait commandé, et ne se doutait pas que les hommes dont elle était entourée trouvaient plus commode de rabaisser à eux le gigantesque de leur maître que facile de s'élever à sa hauteur. Les prix décennaux devaient être le résultat de l'opinion générale; ils furent celui des petites cabales des secrétaires de l'institut. Ainsi quelques hommes s'arrogèrent le droit de décerner les couronnes les plus glorieuses sans consulter de la nation que leur étroite coterie. Aussi les sifflets ne leur furent-ils pas épargnés ; la clameur devint si universelle que l'empereur fut contraint de l'accueillir. Les prix décennaux, aussi mal distribués, tombèrent dans le mépris, et il n'en fut plus parlé. Quelle

indignation n'éleva pas ce prix accordé à l'infâme cathéchisme de Saint-Lambert, à cet ouvrage qui prêchait l'athéisme et l'immoralité; où l'on apprenait à la jeunesse que *le lit est le trône des femmes!* Mais M. Suard avait, lui ou ses entours, une édition tout entière de cette production scandaleuse, et il fallait trouver un moyen de s'en débarrasser. Parmi les épigrammes qui furent lancées à l'envi, nous nous rappelons celle-ci :

L'histoire également inscrit le double nom
De Thersyte et du fier Achille;
Homère constamment règne sur l'Hélicon,
Le mépris chaque jour est versé sur Zoïle.
Si l'on voit parvenir à l'immortalité
Le ridicule et le génie,
Sans doute on parlera dans la postérité
Du jury de l'académie.

Le dernier ambassadeur de Perse à la cour de Napoléon, était un rusé seigneur, avare au dernier point, aimant les femmes à l'excès, mais les payant

mal : ce n'est pas du reste, dans ce moment, de ce fait qu'il s'agit ; mais d'une aventure assez plaisante , qu'il serait dommage de laisser oublier. Il était malade, et, traitant sa maladie diplomatiquement, il avait fait demander un médecin au ministre des relations extérieures, qui lui fit dire qu'il lui enverrait, dans la soirée, le docteur Bourdois. L'ambassadeur, peu accoutumé aux noms français, ne retint guère que la dernière syllabe de celui qui lui fut prononcé ; il la répéta plusieurs fois, et le son lui en resta dans l'oreille. Le même jour M. L. P. P. D. L. C. D. C., aujourd'hui G. D. S., vint lui rendre visite. On l'annonce : notre Persan entend un nom qui se terminait comme celui du médecin qu'il attendait, et, n'ayant pas auprès de lui son interprète, il croit parler à M. Bourdois. En conséquence il avance la tête, sort la langue et tend son bras. Le comte B. de M. reste tout interdit d'une réception pareille ; cepen-

dant il pense que c'est peut-être une politesse persanne, et ne se déconcerte pas. Mais que devient-il lorsque, l'ambassadeur ayant frappé des mains, deux esclaves entrent dans le salon, portant un bassin d'argent rempli de ...., et l'avancent sous le nez du dignitaire, afin qu'il puisse juger de l'état de la santé de leur maître ? A ce dernier trait, le comte ne pouvant plus y tenir, s'échappe rouge de colère, et l'ambassadeur reste surpris de la conduite de son prétendu médecin.

~~~~~~~~~

La jeune baronne de S. D., nouvellement mariée, paraissait à la cour pour la première fois, c'était le jour d'un bal masqué où elle s'ennuyait outre mesure, ne connaissant personne ; elle se retirait dans un coin pour y rêver tout à son aise, lorsqu'un masque s'approche d'elle et cherche à entrer en conversation. Madame S. D., loin de l'accueillir, le refuse, le trouve fort impoli, parce qu'il la
~~~~~~~~~

tutoyait, et finit par lui dire qu'elle aime mieux s'ennuyer toute seule qu'avec un inconnu d'une si mince amabilité ; le masque se retire alors. Le jeudi suivant elle va au cercle du château. Dès que l'empereur l'aperçoit, il vient la rejoindre, lui demande si elle s'est amusée au bal ; et, sans lui donner le temps de répondre, il ajoute précipitamment et avec le ton de la colère : « En tout cas, « madame, vous êtes la première qui « m'ayez dit que j'étais un homme en- « nuyeux ». Sur ce il se retire. Madame de S. D. fut désespérée ; mais son mari, dit-on, le fut encore plus qu'elle.

CHANSON

SUR LE SECOND MARIAGE DE L'EMPEREUR.

AIR *du vaudeville de Vadé à la Grenouillère.*

C'EST donc ben vrai q'not' empéreur
Épouse une princess' d'Autriche.
Dam'! faut ben qu'un si grand seigneur
Se marie z'à queuq' z'un dé riche ;

Et pis cet homme a sa raison
Pour prend' un' fille d'bonne maison.

J'aurions pourtant gagé six francs
Qu'on n'l'y donnerait pas c'te fille,
Car il était d'pis ben long-temps
Si mal avec tout' la famille,
Qu'il leur a fait deux fois par peur
Prend' Jacq' Délog' pour procureur.

J'voyons d'ces mariages-là
De temps-en-temps à la Courtille.
On rosse d'abord le papa,
Et pis on couche avec la fille;
Et l'beau-père n'os' pas dir' Non,
D'peur d'attraper encor d'l'ognon.

Pour all' i' s'est fait l'autre jour
Peindre en bel habit de dimanche,
Avec des diamans tout z'autour.
Près d'sa figure, ah! que ça tranche!
La p'tite luronne, j'en suis sûr,
Aim' mieux le présent que l'futur.

Mais stapendant en son malheur
Je plaignons cett' pauv' Joséphine.
All' fait cont' fortune bon cœur,
J'somm' sûr' qu'au fond ça la taquine.
Le métier l'i semblait si bon!
V'là qu'on l'oblig' à vend' son fond.

J'savons ben d'où vient cett' rigueur;
All' n'est plus en état de grace:

J'sommes si contens d' not' empéreur
Q'j'voulons avoir des chiens d'sa race.
I' d'vrait, pour êt' sûr de son fait,
Prendre un' fille qu'en eût déjà fait.

D'ces deux reines chacun' viendra
Tour-à-tour pour visiter l'autre.
A la jeune l'anciean' dira :
J'ai fait mon temps ; vous, faites l'vôtre.
Si vous ne travaillez pas mieux,
A Malmaison y a plac' pour deux.

Ah ! comme all' va ben s'amuser,
Cett' princesse qui nous arrive !
Pour nous, j'allons boire et danser,
Pis nous enrouer à crier, Vive !
All' s'ra l'idole d'la nation ;
J'lons lu dans la proclamation.

J'tâcherons d' nous placer c' grand jour
Pour ben voir les réjouissances.
D'pis q'lempéreur reform' sa cour,
J'n'y avons pus tant d'connaissances ;
Mais peut-être encor, par bonheur,
J'y connaîtrons queuq' dame d'honneur.

Une personne de bonne foi, voyant Buonaparte à la messe, disait à son voisin : L'empereur a l'air d'avoir beaucoup de religion. « Il les a toutes, lui répon-

« dit le malin ; à Rome il s'est prosterné
« devant le pape, il a prêché les habi-
« tans du Caire au nom de Mahomet,
« puis il est revenu à Paris se faire ins-
« crire dans le dictionnaire des athées ».

Les fripons, les charlatans sont en grand nombre dans la capitale ; les derniers réussissent toujours quand ils ont de l'audace ; les premiers vivent du jour au jour. Les uns et les autres, fondant leur revenu sur la confiance ou la crédulité publique, le Parisien, dont on vante l'esprit fin, se laisse prendre aux piéges les plus grossiers ; trouvez les moyens de piquer sa curiosité, et vous êtes assuré d'emporter son argent. C'est un grand enfant ; il faut qu'on l'amuse, peu lui importe de quelle manière : moquez-vous de lui, bernez-le, il vous le pardonnera ; il en sera content même s'il a ri. Annoncez avec emphase, dans les journaux, l'arrivée d'une baleine auprès

du Pont-Neuf, vous y verrez accourir l'habitant du faubourg Saint-Jacques à pied, celui de la Chaussée-d'Antin en voiture. Prenez un habit noir, faites semblant d'arriver du fond de l'Allemagne, dites que vous avez découvert que le coude est le siége de tous les vices, de toutes les vertus : vous pouvez être certain que la foule va vous entourer, qu'on vous portera aux nues ; mais craignez que votre triomphe ne s'anéantisse aussi promptement qu'on l'aura proclamé ; un mot ridicule de vous ou sur vous peut suffire pour déclarer votre chûte : que leur importe au fonds que vous ayez tort ou raison ; faites-les rire, voilà l'essentiel, ou souffrez que l'on rie de vous.

Bobèche, Polichinelle, le chansonnier du coin, la devineresse du quartier, une exécution en place de Grève, une parade au Carrousel, voilà ce qui amuse le peuple. L'Ambigu, les Variétés, Romainville, voilà les plaisirs des bourgeois. Les Français, Feydeau, l'Opéra,

les Bouffes, les bals parés, les cercles, voilà les délassemens de la bonne compagnie. Par-tout on finit par bâiller; mais par-tout on revient dans l'espérance de s'amuser davantage. On court aux concerts, aux fêtes, aux théâtres, on s'arrête devant la boutique de Martinet, on patine au canal de l'Ourcq, on se promène à Long-Champs, toujours pour éviter l'ennui, pour tuer le temps, pour se distraire : mais on n'y réussit pas; et c'est avec transport qu'on accueille celui qui, par ses talens, ses ridicules, même son astuce, parviendra à faire écouler plus rapidement une soirée dont la longueur fatigue. Amusez-nous, amusez-nous, dit-on sans cesse dans les salons; du pain et des jeux, crie-t-on dans les rues : par-tout c'est le même esprit, par-tout ce sont les mêmes hommes; ils ne diffèrent entre eux que par le costume et l'éducation. En province, au contraire, nous n'éprouvons nullement le besoin de nous distraire;

nous savons nous suffire à nous-mêmes : notre peuple s'égaie en chantant ; il n'est pas nécessaire qu'on paie des masques pour le faire rire. Veut-on savoir pourquoi ? C'est que le provincial n'est que le cadet de la grande famille, c'est qu'on ne l'a jamais gâté, c'est qu'on ne s'est guère inquiété s'il était morne ou joyeux ; tandis que le Parisien, fils aîné de la maison, s'est toujours vu bien traité ; on l'a accoutumé aux flatteries, aux fêtes ; son éducation, entreprise depuis des siècles, en est restée au même point : il faut le bercer, le faire rire, l'intéresser pour qu'il ne pleure pas. A Paris on se moque des provinciaux ; en province, l'homme qui réfléchit plaint les Parisiens : ils nous examinent avec les regards de la supériorité, nous leur répondons avec le sourire d'une pitié motivée ; ils se croient au-dessus de nous, c'est leur marotte, il faut la leur laisser. Le Gascon, disent-ils, est menteur ; le Champenois est bête, le Breton entêté,

le Normand faux, etc.; et nous ajoutons, le Parisien est ridicule. On chercherait vainement en province le modèle de Jeannot, de Jocrisse, et de Cadet-Roussel : Paris seul pouvait les fournir ; dupes, badauds et fripons, voilà presque tout ce que renferme cette grande ville.

Satan avait moins d'orgueil que le défunt duc de Bassano, aujourd'hui monsieur Maret. Cet ancien chirurgien, disgracieux personnage, n'a joué de rôle que parce que l'empereur l'a voulu ; il n'existe pas de plus inepte ni de plus suffisant seigneur ; causeur *parlassier*, vain, insolent, rampant devant son maître, sans cœur, sans ame, ceux qui le connaissent et qui l'apprécient, sont depuis trente ans occupés à lui trouver une bonne qualité : il cherche à revêtir toutes les formes, à se donner la réputation d'homme sensible ; et Dieu sait s'il l'est. Voulant, je ne sais pourquoi, se faire

élire membre de l'institut, il invita les quarante de l'académie française, leur fit part de son desir, et le lendemain on lui expédia sa nomination; il en eut assez : depuis lors il s'éloigna des académiciens, se refusa constamment à prononcer son discours de réception, se rejetant sur ses occupations immenses, et ne mit, de sa vie, le pied dans la salle de l'institut.

Ce personnage, chargé du poids énorme des affaires politiques de toute l'Europe, se délassait quelquefois dans les bras de la beauté. Madame la comtesse de C....., qui sortait de la pension célèbre de madame Campan, où elle avait, durant trois années, remporté le premier prix de vertu, s'était laissée attendrir par les soupirs du duc de Bassano, qui, pour achever de la séduire, se servit du moyen employé par Jupiter auprès de la fille d'Acrisius, et quatre mille louis procurèrent à l'amant empressé la faveur de passer une nuit auprès de la

vertueuse comtesse. Mais il fallait bien prendre son temps; M. le comte de C... était jaloux, brave, et sur-tout très-mauvais railleur; il eût pu très-bien, sans respect pour les quinze ou seize cordons dont M. Maret était si burlesquement bariolé, le jeter par la fenêtre, ou lui passer son épée au travers du corps. Connaissant parfaitement la brutalité de cet époux, intraitable sur le point d'honneur, et doué d'une prudence toute particulière pour veiller au soin de sa conservation, le duc de B... ne s'embarqua dans une pareille avanture que lorsqu'il crut à la possibilité de l'absence du jaloux. Le comte de C.... avait à quelque distance de Paris une belle maison de campagne, qu'il allait visiter plusieurs fois par semaine; il y cultivait lui-même un jardin semé de plantes rares, et des plus curieuses fleurs, que le sieur Tripet lui fournissait avec la bonne foi qui l'a toujours distingué. Un matin, la comtesse de C... apprend, de la bouche de

son mari, qu'il partira de Paris vers quatre heures du soir, pour aller coucher à sa terre, où, le jour suivant, il doit présider à une plantation dont il s'occupe depuis long-temps. Une circonstance semblable parut à la comtesse la chose la plus propice à ses desseins. Elle se hâte d'écrire un billet au duc de Bassano pour lui annoncer ce bienheureux voyage, et elle termine en lui disant que, comptant assez sur sa discrétion, sur ses principes, elle ne craint pas de lui accorder l'entrevue nocturne tant sollicitée par lui. Notre ministre tressaille de joie à la lecture de ce poulet, dont le contenu charmait son amour; il s'atiffe, il s'adonise, et, à onze heures, sa voiture de bonne fortune le dépose à deux cents pas de la demeure de la dame; il donne à ses gens l'ordre de ne point s'éloigner, et va frapper à une petite porte, que la comtesse de C... vient ouvrir elle-même. Enfin, le voilà en présence de sa divinité, qui, bientôt familiarisée avec les

principes de l'excellence, le laisse prendre place, à côté d'elle, dans la couche nuptiale. Tout semblait concourir à les favoriser; le temps même leur paraissait être avec eux d'intelligence; depuis sept heures du soir, les cataractes du ciel s'étaient ouvertes, et des torrens d'eau inondaient la terre; et l'on sait que, pour les amans, la nuit la plus orageuse est toujours la plus belle. Minuit venait de sonner, lorsque tout-à-coup le bruit d'une voiture, qui s'arrête à la porte de l'hôtel, vient effaroucher les amours. On frappe en maître; la comtesse, éperdue, s'écrie : « C'est mon mari »! Elle ne se trompait pas; la pluie, dont elle s'applaudissait, avait tout au contraire dérangé les projets de M. de C... Son jardinier lui ayant déclaré que la terre, trop délayée par cet orage, ne permettrait pas de faire de plantations de plusieurs jours, cette sentence avait désolé le comte, qui jugea dès ce moment sa présence inutile à la campagne; en conséquence, redou-

tant de s'y ennuyer, il en était reparti sur-le-champ. L'épouvante la plus complète saisit le couple amoureux : Mme de C.. perd la tête, ne songe plus à l'escalier secret; elle pousse le duc vers une des fenêtres de sa chambre, ouvre le balcon, le referme sur lui, en lui promettant de venir le délivrer dès qu'elle se sera débarrassée de son mari, qu'elle espère pouvoir renvoyer dans son appartement; puis, ayant poussé bien avant sous le lit la dépouille du duc, elle se recouche et attend le comte, non sans quelque battement de cœur. Il entre; mais quelle mésaventure! il raconte en deux mots son désappointement, se déshabille en un tour de main, et se couche auprès de sa moitié, sans faire attention à la migraine dont elle se plaint. Le comte avait le sommeil très-léger; imaginez-vous la terreur de la dame. Cependant M. Maret était loin d'être à son aise : se trouver au milieu d'une nuit du mois d'octobre sur un balcon, en chemise, exposé à une pluie fine,

qui par bonheur avait succédé à la forte averse, n'était pas une agréable position. Que faire cependant? il faut prendre un parti; une patrouille peut passer et trouver étrange qu'en pareil costume on se tienne à la fenêtre par le temps qu'il fait. En conséquence le duc de Bassano, ministre secrétaire d'état, etc., prend connaissance du terrain, et fait ses dispositions. Le balcon était trop élevé pour qu'on pût avoir la pensée de se laisser glisser dans la rue; mais il tournait à l'angle de l'hôtel, et se prolongeait sur un assez grand jardin. Le duc, en parcourant cet espace, trouva qu'un vaste cabinet en treillage, qui dans un coin s'élevait presque à la hauteur du premier étage, pourrait servir à faciliter son évasion. En conséquence il passe par-dessus la balustrade, s'accroche fortement aux barreaux de fer, alonge son corps, et cherche avec ses pieds à prendre un point d'appui: il l'a trouvé; alors il abandonne ses soutiens, et il se laisse aller. Malheu-

reusement le treillage était vieux; il ne peut supporter le poids du ministre, et s'écroule sous lui. Le voilà tombant par terre poëtiquement, au milieu des buissons de roses et de chèvrefeuilles, qui, en adoucissant sa chûte, l'égratignèrent horriblement. Il se crut d'abord blessé mortellement, et tomba presque en faiblesse; mais bientôt le desir de se tirer du danger où il se trouvait ranima son courage : il se débarrassa le mieux qu'il put de l'espèce de tombeau dans lequel il était enseveli, et gagna l'intérieur du jardin. Une échelle était appuyée contre un arbre: il l'aperçoit, la saisit, et va l'appliquer à la muraille, lorsque le diable, ne se lassant pas de le tourmenter, lui détache un gros dogue qui accourt en aboyant de toutes ses forces et montrant des dispositions peu favorables au pauvre duc. Celui-ci faillit perdre dans cette circonstance les énormes protubérances qui font l'ornement de ses jambes. La crainte redoublant son activité, il parvint heu-

reusement au haut de la muraille, et, s'apercevant qu'elle n'était pas très-élevée du côté de la rue, il se laissa glisser, non sans recevoir de nouvelles égratignures, et se trouva en sûreté. Ici était marquée la fin de ses infortunes; il parvint sans nouvel accident jusqu'à sa voiture : il est vrai que ses gens eurent d'abord quelque peine à le reconnaître dans l'équipage où il se trouvait. On le couvrit de son manteau, et il fut chez lui se faire panser, et dormir moins inquiet que la comtesse, qui ignorait par quel lieu il avait effectué sa retraite, et tremblait que le jour ne le surprît sur le balcon. Le duc de Bassano tint long-temps cette aventure secrette; mais lors de notre séjour à Dresde, se trouvant à un souper fin en petit comité, il s'ouvrit à nous, et nous raconta l'histoire de cette nuit mémorable. M. l'évêque de M... était au nombre des convives.

L'EMPEREUR, désespéré de ne pas avoir d'héritiers directs et légitimes de ses vastes états, avait depuis long-temps formé le projet de divorcer avec l'impératrice Josephine, et de contracter un nouvel hymen. Ne voulant pas décider seul un point de cette importance, il assemble un conseil secret auquel furent admis l'archichancelier, le prince de B...., le vice-connétable Bertier, le duc d'Otrante et le duc de Bassano. L'empereur exposa l'affaire; il leur fit sentir le besoin d'appuyer, sur des enfans, les institutions nouvelles; il ne dissimula pas qu'il ne pouvait espérer que ses frères pussent jamais ou porter ou soutenir la couronne de France; qu'à sa mort des guerres civiles prendraient naissance, soit de l'ambition des grands de sa cour, soit de l'affection qu'une partie des Français conservait à la race d'Henri-Quatre; dans cette position, il les engagea à examiner attentivement l'état des choses, et à lui en donner leur avis motivé.

L'archichancelier fut le premier à prendre la parole; il osa dire franchement à l'empereur qu'il voyait de grandes difficultés à ce divorce, ainsi qu'au nouveau mariage. Les principales naîtront, dit-il, des obstacles que vous susciteront les puissances, vos ennemis et l'Angleterre sur-tout. Où prendrez-vous une femme? La politique vous interdit de vous allier à une dynastie protestante. Car, de quel œil la majorité des Français verrait-elle une princese d'une religion étrangère s'asseoir sur un trône dont les anciens possesseurs s'honoraient du titre de fils aîné de l'église? D'ailleurs, il n'existe guère à votre convenance qu'une sœur de l'empereur de Russie; et pourrez-vous obtenir sa main? La maison de Bourbon, qui règne en Sicile, serait assez celle qui vous conviendrait, mais vous l'avez détrônée; elle s'est jetée dans les bras des Anglais; ils commandent à Palerme, et feraient plutôt disparaître les filles du roi, que

de souffrir qu'une d'elle devînt votre femme. Pareille difficulté se trouve, si nous jetons les yeux sur la race de Bragance ; chassée par vous de l'Europe, vous ne devez plus rien attendre d'elle ; et de ce côté encore les Anglais vous présentent une barrière impossible à franchir. Irez-vous prendre, pour votre compagne, la fille de quelque petit souverain d'Allemagne ? Une telle alliance sera-t-elle digne de vous ? Y trouverez-vous d'ailleurs les avantages que vous êtes en droit de prétendre ? Je ne vois, pour vous, qu'une seule princesse dans l'Europe ; et celle-là vous ne l'obtiendrez qu'après une guerre sanglante, et dont je n'ose prévoir le résultat, non que je doute de la victoire ; mais ne viendra-t-elle pas dans un moment où vos vieilles troupes combattent en Espagne ? Abandonnerez-vous cette péninsule qu'il vous est aujourd'hui si important de conserver ? Ne devez-vous pas craindre que le motif de cette guerre, venant à

être connu, ne donne l'éveil aux autres puissances, et que de nouveaux efforts n'épuisent le plus beau des royaumes, mais qui enfin n'est pas inépuisable ? Ces considérations, si vous voulez les examiner attentivement, vous détourneront de faire aucune démarche pour former une alliance avec la maison d'Autriche. Enfin, comment pourrez-vous donc satisfaire aux prétentions qu'elle ne manquerait pas d'élever ? Sire, une nouvelle dynastie doit prendre de nouveaux moyens ; laissez aux autres monarques l'orgueil du sang ; ne vous occupez que de vos intérêts, de ceux de votre peuple. Pensez-vous qu'en vous unissant à la fille de l'empereur François, ou à la sœur du souverain de la Russie, cette alliance vous assurerait la paix et l'appui de votre beau-père ? Détrompez-vous ; les monarques n'ont point de parens. Ne sont-ils pas tous d'une même famille par les mariages qui les ont rapprochés ? Les guerres entre eux en sont-elles plus rares ?

N'a-t-on pas vu en France Louis XIV prêt à se déclarer contre son petit-fils, qu'il avait placé sur le trône d'Espagne? Vos alliés ne vous soutiendraient qu'autant qu'il leur serait avantageux de le faire, et votre premier revers les entraînerait bientôt dans les rangs de vos ennemis. Deux partis, ce me semble, sont proposables à votre majesté : le premier serait de renoncer à tout mariage, et d'adopter solemnellement les enfans de votre frère Louis; ils réunissent en eux le sang de Buonaparte et celui de votre auguste épouse qui vous est si chère : par eux vous trouverez des héritiers qui ne vous sont pas étrangers, et vous n'êtes froissé, non plus que les vôtres, dans aucune de vos affections. Si vous voulez absolument revivre par vous-même, prenez une épouse, non chez d'orgueilleux potentats, mais dans votre famille même. La fille aînée de votre frère Lucien me semble pour vous le parti le plus convenable; elle est jeune, elle est

belle ; vous l'obtiendrez sans peine, et vous ne présenterez pas en elle, à votre cour, une princesse hautaine qui la méprisera, et dont l'altière fierté pourrait vous aliéner peut-être les cœurs de vos plus fidèles sujets ».

L'empereur écouta ce discours avec le plus profond silence ; il s'observa si bien que nul des assistans ne put connaître quelle impression il avait fait sur lui. Il en remercia l'archichancelier par une inclination de tête, et ordonna au prince de B.... de donner son avis.

« Sire, dit celui-ci, avant de vous développer mes pensées, je dois faire mon compliment au prince Cambacérès de la façon dont il a présenté les siennes ; son exposé peut séduire d'abord ; mais, puisqu'il s'agit ici de parler avec sincérité, je vous dirai que mon opinion diffère entièrement de la sienne. Il ne voit en Europe nulle princesse qui puisse vous convenir, j'en trouve trois également faites pour concourir à votre bonheur

et à votre prospérité. La première est la princesse Amélie, fille du prince Maximilien de Saxe : cette alliance est sans doute la moins brillante, mais aussi elle vous présente moins de difficultés. Le roi de Saxe est sans enfant mâle ; le prince Antoine, son frère, se trouve dans le même cas : cette couronne deviendra donc le partage du père de la princesse Amélie. Il vous sera facile de l'augmenter aux dépens des états voisins, et de rendre de cette manière votre beau-père assez puissant pour vous soutenir avec quelque avantage, si la force des choses vous contraignait à entreprendre une nouvelle guerre continentale. L'épouse sur laquelle vous jeterez les yeux réunit à la plus haute naissance les qualités aimables qui font l'agrément de son sexe. Sa famille sera éblouie de l'honneur que vous lui ferez, et l'intérêt les attachera à votre fortune par un lien indissoluble. Si vous vous refusez à former cette alliance, allez chercher votre épouse dans le puis-

sant empire de Russie : ne soyez pas arrêté par la différence de religion ; elle ne forma pas un obstacle lorsque Henri I[er], roi de France, et prédécesseur de saint Louis, épousa Anne de Russie. Ou vous aurez la gloire aux yeux de vos sujets de convertir votre femme, ou, en lui laissant son culte, vous donnerez le plus bel exemple de tolérance. Il suffira d'ailleurs que vos enfans soient élevés suivant les lois de la religion que vous professez. Ce mariage, s'il ne vous donne pas une paix bien franche avec la Russie, l'empêchera du moins de se déclarer ouvertement contre vous. Son accèdement à vos projets, fût-il au fond peu réel, n'imposerait pas moins aux ennemis de votre puissance. Faites offrir à l'empereur Alexandre de ne point mettre d'obstacles aux projets conçus contre la Turquie par la grande Catherine, et j'ose vous promettre le succès. Les Russes sont admirateurs de la France ; ils desirent conserver avec nous des relations devenues indispen-

sables pour leur luxe et leurs habitudes. Dès leur enfance les grands seigneurs ne sont entretenus que de Paris ; ils brûlent de venir y jouir des plaisirs que leur offre cette capitale, et s'en verraient impatiemment privés. Il sera facile de trouver parmi eux des amis. Nous circonviendrons le souverain ; il entendra ses intérêts véritables, et sa sœur donnée lui paraîtra un faible prix des vastes contrées que vous consentirez à voir réunir à son empire. Le troisième parti que je propose à votre majesté est celui de s'allier avec une archiduchesse d'Autriche. Je crois que le prince archichancelier s'est exagéré les difficultés que peut rencontrer ce mariage. Déjà par trois fois vous avez menacé de renverser la monarchie autrichienne ; Vienne a vu vos drapeaux, le peuple et les grands en conservent le terrible souvenir. Croyez qu'avant de pousser leur empereur à une nouvelle guerre, ils uniront tous leurs efforts pour l'en détourner ; l'intérêt parle avant

toute autre considération, et ne pensez-vous pas qu'il s'introduira même dans le cabinet impérial? L'Autriche est accoutumée à ne voir dans les princesses de son sang que le moyen de réparer ses pertes ou d'augmenter ses possessions; offrez-lui une augmentation de territoire, et je vous réponds qu'elle donnera son assentiment à vos projets. Elle réclame les provinces illyriennes : cédez-les à ses desirs, mais exigez-en la récompense; elle est certaine. Pourquoi iriez-vous adopter des enfans lorsque vous pouvez être père vous-même. Quant à votre nièce, je ne saurais approuver cette union; je pense qu'on ne saurait jamais trop ajouter de splendeur à la majesté du trône; qu'une femme ne vous conviendra que tout autant que son éclat sera conforme au vôtre; et la fille des césars me semble seule digne du premier souverain de l'Europe ».

Cet avis entraîna celui du prince Berthier et du duc de Bassano. Le duc d'Otrante le combattit seul, sans se rappro-

cher néanmoins de celui de l'archichancelier. Il poussa même ses représentations si loin que l'empereur ne put s'empêcher de lui dire, soit en ricanant soit de mauvaise humeur : « Vous avez bien peur « qu'une princesse autrichienne ne vous « reproche la mort de sa tante ».

Cependant il fut décidé que les démarches positives seraient faites auprès de la cour de Vienne, ainsi que le pensait le prince de B..., dont les vues étaient si profondes.

L'empereur d'Autriche et son conseil reçurent avec indignation la première ouverture qui fut faite au sujet de cette alliance : on s'y refusa, et l'on se prépara à la guerre, bien certain que Napoléon ne laisserait pas impuni un pareil outrage.

Cependant, et dans le même temps, on fit pressentir l'empereur Alexandre sur le même objet, et sa réponse se trouva conforme à celle de la cour de Vienne; mais les illusions sur ce point

durèrent plus long-temps, l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg cherchant à la prolonger, et chaque jour inventant de nouveaux mensonges pour mieux plaire à son maître, ou parce qu'il était lui-même joué.

L'empereur ne pardonna ce refus ni à l'une ni à l'autre cour : il se promit d'en tirer en temps et lieu une vengeance éclatante. Il arma d'abord contre l'Autriche, et la campagne de Wagram commença : le succès en est connu. L'empereur François, effrayé mal-à-propos, crut sa puissance renversée sans retour. Il demanda la paix, et, pour l'obtenir, il sacrifia sa fille. La douleur de la famille impériale fut sans bornes; mais la jeune princesse ne la partagea pas : l'idée du trône sur lequel elle allait monter, la gloire militaire de son époux futur effacèrent tout souvenir de la bassesse de son origine, Elle quitta Vienne sans grand regret, et rejoignit l'empereur à Compiègne. Un incident qu'on aurait dû

prévoir faillit cependant à tout rompre: Napoléon n'avait épousé Joséphine selon les cérémonies de la religion que la veille de son sacre, le pape l'ayant exigé avec une telle fermeté que l'empereur n'avait pas osé le contredire. Cette union était indissoluble, toutes les formes voulues étant remplies : il fallut cependant la rompre. Un monstre, qui déjà avait porté l'empereur à plus d'un crime, conseilla la mort de Joséphine. Napoléon eut horreur d'une proposition pareille: il lui fut plus facile de trouver des faux témoins, parmi lesquels on vit figurer avec étonnement le prince de V... Enfin la princesse se mit en route : elle fut reçue avec l'éclat dû à son rang, et de Compiègne, où elle se reposa, elle vint au château de Saint-Cloud, où le mariage civil fut fait par l'archichancelier. Ici les prétentions ridicules de la famille Buonaparte fournirent une ample matière à la plaisanterie : les reines Hortense, Caroline et compagnie, se refu-

sèrent à porter la queue de la robe de la nouvelle impératrice, lorsque le lendemain elle irait épouser, dans la chapelle préparée au Louvre : la reine de Naples osa porter la parole; mais elle fut mal accueillie. La colère de l'empereur éclata : il se répandit même en injures grossières, traita ses sœurs comme des misérables, leur demanda où elles avaient pu prendre leur fierté, et si les filles publiques de Marseille étaient faites pour lutter de préséance avec une princesse autrichienne. Enfin il termina par les menacer de les rouer publiquement de coups si elles faisaient quelques incartades. Le lendemain matin, ces princesses augustes, encore tout émues de la scène de la veille, se réunirent de bonne heure dans le salon d'où elles devaient partir, et ricanaient entre elles sur leur belle-sœur, sur la nuit qu'elle avait dû passer, et faisaient à ce sujet des réflexions qui prouvaient combien elles étaient connaisseuses : enfin elles furent jusqu'à mêler l'empereur dans

leurs propos : il était à la porte ; il les écoutait. Pour cette fois il ne s'en tint pas aux paroles : il entre, distribue des coups de pied, des coups de poing, rosse d'importance les princesses, et réalise ses effrayantes menaces. Leurs altesses étaient habituées à être traitées aussi brutalement par leur auguste frère ; mais, la jalousie redoublant leur douleur, les unes s'évanouirent, d'autres (et la princesse Élisa était de ce nombre) rendirent au monarque les coups qu'il leur avait distribués. Cette scène scandaleuse fut cause que le voyage de Paris fut retardé de plus d'une heure.

QUATRAIN

ADRESSÉ A L'EMPEREUR LORS DE SON SECOND MARIAGE.

Tyran ! dispense-toi d'un forfait inutile ;
Laisse au destin le soin de donner tes états.
Le sein le plus fécond serait pour toi stérile ;
Les monstres ne produisent pas.

Une tempête effroyable remplit Paris d'épouvante durant la nuit du 15 au 16 décembre 1809, et tout le jour du samedi 16, époque où se consomma le divorce de l'impératrice Joséphine. Elle fut un mauvais présage de l'union qui devait succéder à cette rupture scandaleuse.

« Français ! disait Napoléon lors du « 18 brumaire, en se faisant nommer « premier consul, si j'abuse du pouvoir « que vous me confiez, tournez contre « moi vos baïonnettes, et que je serve « d'exemple à ceux qui seraient tentés de « vous opprimer ».

Au commencement de la révolution on multipliait les caricatures, une entre autres couvrait les murailles. Elle représentait la figure niaise du marquis de la Fayette, le vétéran de la liberté, servant de tête à son fameux cheval blanc, dont la po-

pulace stupide avait baisé la queue, garnie de rubans et de cocardes tricolores. Barnave était peint en Janus, une face tournée vers le peuple, l'autre vers la cour.

La marchande de modes de l'impératrice Joséphine, madame Desp..., avait reçu de cette princesse l'ordre de venir travailler à Saint-Cloud. Elle s'empresse de s'y rendre; mais, égarée dans les passages secrets du château, elle va au hasard, trouve une porte, l'ouvre avec force, et se trouve nez à nez avec l'empereur, qui, surpris de la voir, ne la connaissant pas d'ailleurs, pousse un cri d'épouvante, tremblant d'être assassiné. La malheureuse femme, effrayée elle-même par-delà toute expression, perd la tête et cherche à s'échapper : l'empereur appelle, on accourt, et il donne l'ordre de conduire sur-le-champ l'objet de sa terreur dans le donjon de Vin-

cennes; il est obéi, et il se passe plusieurs jours avant que la modiste fût mise en liberté; personne, pas même l'impératrice, n'ayant osé l'éclairer dans le premier moment.

~~~~~~~~

Puisque nous sommes sur un pareil chapitre, racontons la mésaventure de l'homme célèbre, qui des modes est *le Roi*. Choisi pour habiller l'impératrice Marie-Louise, et, gâté par l'excessive indulgence et les manières familières de Joséphine, ce ridicule personnage, encore plus hardi que ses pareils, se présenta devant la jeune souveraine avec cette aisance insolente qu'il prend, parce qu'on a la lâcheté de la lui laisser prendre. Il est d'abord un peu surpris de voir que, lorsqu'il s'agit de vêtir la robe, on le fasse passer dans une autre chambre, ce qui n'avait pas lieu dans l'ancienne étiquette. Il rentre cependant. L'impératrice se plaint de ce que l'échan-
~~~~~~~~

crure de la robe est trop décolletée: « Ah, « madame! s'écrie-t-il, elle sert à mieux « faire voir les belles épaules de votre « majesté ». Il s'applaudissait de son propos. Mais que devint-il lorsqu'il entend la majestueuse princesse donner l'ordre de mettre cet homme à la porte? Ce qui fut exécuté. Il sortit, le cœur gonflé de rage, en disant que tout était changé à la cour.

Le comte Mathieu de M.... a eu aussi sa caricature. On sait que, le premier de l'ordre de la noblesse, il avait, oubliant l'éclat de son nom, consenti à l'abolition de son ordre. Il était représenté à genoux, la culotte bas, les mains et les regards élevés vers l'un des connétables ses ancêtres, qui, sur un nuage, environné de rayons lumineux, tenait son bâton de commandement, et disait à un prestolet : (on supposait celui-ci l'abbé Sieyes, ancien précepteur du

comte) *Allons, fesse Mathieu*; et le prestolet d'obéir.

L'INSTANT de l'accouchement de l'impératrice approchait ; et son époux, inquiet sur le sexe de l'enfant qui devait naître, redoutait d'apprendre que le ciel lui avait donné une fille ; sa crainte se lisait sur sa figure : on le voyait souvent parler au duc de Bassano. Je l'entendis même lui dire un jour : Il m'en faut un à quel prix que ce soit ; je ne doutais pas qu'il ne parlât de l'enfant à venir.

Voici ce que me raconta le comte de .... la veille de l'accouchement de l'impératrice. « Ce matin Napoléon m'appela dans son cabinet, il était assis devant son bureau lorsque j'entrai : « *Monsieur le comte,* « me dit-il, vous allez sortir du château « en suivant toute la longueur du jardin ; « vous trouverez, sur la place de la Con- « corde, une voiture de poste qui vous « conduira à M...., là vous entrerez dans

« la ville; vous rencontrerez sur la place
« de .... un homme revêtu de ma livrée,
« auquel vous demanderez s'il voudrait
« se charger de présenter un placet à
« l'empereur; il vous répondra que la
« mer est bien grande et qu'il y a beau-
« coup de poissons : alors vous lui ré-
« pliquerez, que deux et six font huit.
« Prenez ces mots écrits sur du papier
« pour vous les rappeler. Lorsque vous
« serez certain de l'avoir reconnu, vous
« lui remettrez cette lettre, et puis vous
« reviendrez à Paris, en prenant une
« voiture de louage. Quand vous me
« reverrez, ce que vous ne ferez qu'à
« l'heure où votre service vous appelle
« au château, si tout a réussi conformé-
« ment à ce que je vous dis, vous m'abor-
« derez, en me disant, Sire, me permet-
« tez-vous de vous présenter un placet
« pour une pauvre femme. .... Cela
« suffira; je saurai ce que vous me vou-
« lez dire ». Muni de mes instructions,
qui ne laissaient pas de me donner à pen-

ser, je les exécutai de point en point, hors cependant que je dis à mon valet de chambre, qui me suivait toujours au château, de rentrer chez moi, de prendre de suite une calèche de voyage, et de partir sur l'heure pour M......; et, doublant le pour-boire des guides, il exécuta mes ordres de point en point, et avec tant de promptitude, qu'il arriva en même-temps que moi. J'avais pour compagnon de voyage un homme qui m'était inconnu et qui resta tout le temps sur le siége du cocher. Je remplis ma commission et je revins à Paris. Comme j'allais dépasser la barrière, je vis venir derrière moi le carrosse qui m'avait amené, les stores en étaient soigneusement fermés; et, quand je fus au château, je retrouvai la même voiture qu'un mauvais cheval traînait, et conduite par un seul garçon. La curiosité me poussa à lui demander si cette voiture était à vendre : Non, me répondit-il; les ressorts en sont cassés, et j'ai l'ordre de la faire dépecer.

Cet ordre me surprit d'autant plus, qu'en jetant un coup-d'œil sur les soupentes, je reconnus qu'on les avait brisées de force. Le jour suivant les premières douleurs prirent l'impératrice; elle accoucha de force, et l'on assura qu'elle avait mis au monde un enfant mort. Cependant nous eûmes la nouvelle officielle de la naissance du roi de Rome ».

Ne parlerons-nous pas de ce héros, si jeune moissonné, de ce dernier rejeton du plus beau sang de France? Ah! quoique les détails de sa mort sanglante soient assez connus, nous ne pouvons nous empêcher de les retracer encore : de tels crimes doivent être sans cesse rappelés, afin qu'on apprenne à les exécrer sans relâche.

Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghein, naquit à Chantilly le 2 août 1772, de Louis-Henri-Joseph de Bourbon, et de Louise-Mathilde-Thé-

rèse d'Orléans. C'est dans la personne de ce prince, la plus illustre et la plus intéressante victime de Buonaparte, que s'est éteinte la branche du grand Condé. M. le duc d'Enghein s'était montré, dans toutes les rencontres, le digne descendant de ce héros : aux qualités physiques les plus agréables, à un goût vif pour les exercices du corps, il joignait les qualités du cœur et de l'esprit, fruit d'une heureuse naissance et d'une excellente éducation. En 1788, il fut reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, et siégea quelques jours après au parlement de Paris; le discours qu'il y prononça réunit tous les suffrages. Il avait auprès de lui le prince de Condé, le duc de Bourbon, ce qui donna lieu au premier président d'observer que, pour la première fois, la cour des pairs voyait siéger ensemble le père, le grand-père et le petit-fils. La même année, il accompagna le prince de Condé à Dunkerque; et, le 16 avril 1789, il sortit de Paris, pour n'y rentrer qu'escorté de

gendarmes qui le livrèrent à un tribunal de sang. Il parcourut divers états du continent jusqu'en 1792, époque à laquelle il revint en Flandre avec son père, sous les ordres duquel il fit la campagne de cette année. Mais le corps commandé par le duc de Bourbon ayant été dissout, il alla rejoindre celui du prince de Condé, qui était en Brisgaw : il ne quitta cette armée, peu nombreuse en hommes, mais grande en courage et en talent, qu'en 1801, époque du licenciement. On n'oublia pas les prodiges de valeur que fit cette armée en 1793 : trois générations de héros combattaient et se multipliaient au milieu des dangers. Le 12 septembre le prince fit passer l'Inn à son corps d'armée, et il montra le 13 octobre beaucoup de connaissances militaires à l'attaque des lignes de Wesseimbourg. Mais où l'on reconnut tout-à-fait le digne rejeton de Condé, ce fut au combat de Berstheim, le 2 décembre : il avait à peine vingt-un ans, et les manœuvres qu'il commanda

furent faites si à propos, et si bien exécutées, qu'elles excitèrent l'admiration des vieux capitaines qui se trouvaient à cette affaire. Le prince de Condé faisait des prodiges de valeur à la tête de l'infanterie; le duc d'Enghein et le duc de Bourbon son père commandaient la cavalerie : ils y furent blessés l'un et l'autre. Le duc d'Enghein tomba malade à la fin de cette campagne, pendant laquelle il avait éprouvé des fatigues au-dessus de ses forces. Il fut reçu chevalier de Saint-Louis en 1794. C'est à cette époque qu'il faut placer le commencement de sa passion pour la princesse Charlotte de Rohan-Rochefort, passion qui depuis le fixa à Ettenheim. S'il y eut entre eux une union secrette, il n'en fut pas dressé d'acte public ; le prince se promettait sans doute de faire légitimer plus tard ses nœuds, et ne s'attendait pas qu'une mort prompte viendrait inopinément rendre impossible l'exécution de sa volonté. La princesse de Rohan ne cessa pas de se rendre digne de l'honneur qu'il

lui réservait, et elle n'a jamais dissimulé sa tendresse pour un prince qui en était si digne.

Le duc de Bourbon partit au mois de juillet 1795 pour l'Angleterre, et se sépara pour la première fois de son fils. Que les pleurs que leur fit verser cette séparation eussent été amers si, prévenant l'avenir, le père et le fils eussent pu prévoir qu'ils s'embrassaient pour la dernière fois ! Le prince de Condé donna en 1796 le commandement de son avant-garde à son petit-fils qui se montra brillamment durant toute cette campagne. A peine les républicains l'eurent-ils ouverte le 24 juin, en passant le Rhin à Kell, que le duc d'Enghien marcha contre eux; le 26 il reprit un moulin et d'autres postes importans tombés en leur pouvoir; le 27 il se battit avec opiniâtreté toute la journée dans la forêt de la Schouter; mais la défection des troupes du cercle de Souabe, qui appuyaient sa droite, l'obligèrent à se re-

plier sur Offenbourg; il se retira de là dans la vallée de la Kins, d'où le surlendemain il reprit sa ligne de bataille en se réunissant au prince de Condé. Du 28 juin au 15 septembre le duc remporta plusieurs avantages importans, notamment à Oberkanluch dans la nuit du 12 au 13 septembre. La défense du pont de Munich, qui eut lieu à cette époque, est une action des plus brillantes de cette campagne; on s'y battit durant dix-huit jours. Le bruit de la bravoure et des talens du duc d'Enghein s'était répandu dans l'armée républicaine; le prince céda plusieurs fois aux desirs que les militaires de cette armée témoignèrent de le connaître personnellement; ils restèrent toujours découverts devant lui; cet empressement et ce respect font l'éloge de ces militaires qui étaient alors sous les ordres du général Moreau : les braves s'entendent et s'honorent mutuellement. Enfin après une suite de belles actions, le corps du prince de Condé fut licencié

en 1801, conformément aux dispositions du traité de Lunéville. Le duc d'Enghein ayant reçu de pressantes sollicitations du cardinal de Rohan, revint à Ettenheim avec la princesse Charlotte; mais en 1802 les circonstances politiques ayant fait passer les états du cardinal sous la domination du margrave de Baden, le duc s'adressa au margrave et obtint de lui l'autorisation de continuer son séjour à Ettenheim; le prince y vivait en simple particulier, s'occupant de la culture des fleurs, de la chasse, faisant le bonheur de tous ceux qui l'entouraient, lorsqu'arrivèrent les événemens du commencement de 1804. A cette époque, Buonaparte ayant connu d'une manière assez confuse par les révélations d'un nommé Querelle, qui ne sut pas mourir, et la trahison d'un nommé Philippeau Triport, qui livra une correspondance entretenue par M. Michaud de l'académie française, et par M. de Marguerit avec les princes de la maison de Bourbon,

que ces princes, alors réfugiés en Angleterre, formaient le projet de se ressaisir de leur autorité en France où le vœu général les rappelaient depuis bien long-temps; que Pichegru, les ducs de Polignac et autres personnages d'un grand caractère étaient à la tête du projet; que l'Angleterre le favorisait de toute sa puissance, crut devoir s'emparer de la personne du duc d'Enghein, soupçonnant qu'il y était entré, et que ses papiers fourniraient des renseignemens sur le but qu'on voulait atteindre, les moyens et les individus dont on se servait. Tels furent du moins les motifs ostensibles qu'on mit en avant; mais il y en avait un secret bien plus affreux, et dont les monstres ne convinrent pas.

Napoléon voulait être empereur, et le parti jacobin, instruit de ses projets, voulait y mettre des obstacles; il feignit de croire que Napoléon ne voulait se revêtir de la suprême puissance que pour accoutumer de nouveau les Français à la

majesté du trône pour ensuite le rendre à ses légitimes possesseurs ; et comment alors auraient-ils été traités, eux qui n'avaient pas frémi de citer à leur indigne tribunal le dernier roi de France, et de donner l'ordre de son supplice? En conséquence ils s'abouchèrent avec le premier consul, lui firent part de leur crainte et exigèrent de lui une garantie. L'un d'entre eux, qui depuis s'est représenté en tête de toutes les époques de notre malheureuse histoire, et qui a constamment trahi tous les partis qu'il a embrassés, donna l'idée à Buonaparte du supplice du duc d'Enghein : un tel crime, lui dit-il, en rendant à jamais impossible vôtre arrangement avec la maison de Bourbon, rassurera les républicains, les acquéreurs de biens nationaux, qui ont tant d'intérêt à écarter cette famille. L'ame féroce de Napoléon accueillit avec transport la perspective d'un crime qui le débarrassait d'un jeune héros dont la haute réputation était pour lui un sujet

dė trouble ėt de jalousie; il accepta donc ce moyen de se rallier les brigands de la France, et qui devait couvrir son nom d'une tache éternelle; mais il en fit un profond mystère à ses plus zélés confidens, tant il craignait des représentations qu'il voulait rejeter et que cependant il ne voulait pas entendre. M. de Caulincourt, gentilhomme picard, dont la famille avait été attachée à la maison de Condé, fut expédié à cet effet avec des lettres du ministre de la police dans le département du Bas-Rhin; mais pour dérouter les esprits sur le véritable objet de sa mission, il fut investi ostensiblement par le ministre de la guerre de pouvoirs afin d'accélérer la confection des bateaux plats destinés à la folle expédition projetée alors contre l'Angleterre. M. de Caulaincourt fut accompagné d'un officier de la garde de l'empereur nommé Ordenner, qui depuis a été fait général; ils arrivèrent ensemble à Strasbourg. C'est de cette ville que M. de Caulincourt

dirigea toute cette affaire, ayant sous ses ordres le nommé Rosey, et un individu plus connu nommé Méhée. Tandis qu'il se rendaient à Offenbourg pour y faire arrêter quelques émigrés de marque, le général F.... et le colonel Ordenner furent dépêchés à Ettenheim; un officier de gendarmerie nommé Charlot et un maréchal-de-logis du même corps, nommé Pfersdorff, avaient été envoyés déguisés à Ettenheim. On voulait connaître avec exactitude l'habitation du prince, et savoir bien positivement s'il y était, si ses officiers et ses domestiques étaient nombreux, s'ils logeaient avec lui, si tous étaient sur leurs gardes, si l'on avait à craindre de la résistance de la part du prince et des habitans. L'arrivée de ces deux inconnus fit naître des soupçons, et un ancien officier de l'armée de Condé, nommé Schmidt, reçut l'ordre de s'attacher à Pferdsdorff, et de le sonder adroitement pour tâcher de découvrir ses projets. Cette mission fut mal remplie,

le brigadier sut donner le change à cet officier et le trompa; Schmidt au contraire, qui l'avait suivi près de deux lieues, revint en se vantant de l'avoir habilement pénétré et en assurant que les deux inconnus ne devaient inspirer aucune crainte. Malheureusement on donna trop de confiance à ce rapport, et le prince se décida à passer la nuit à Ettenheim; il était resté tout le jour à la chasse; cependant malgré ce que Schmidt pouvait dire de rassurant, il projetait de s'éloigner le lendemain. Ces choses se passaient le 14 mars 1804, mais dans la nuit du 15 son habitation fut cernée par trois à quatre cents hommes auxquels s'étaient réunis beaucoup de gendarmes, ignorant qu'il s'agissait d'un prince de la maison de Bourbon, et lorsque les soldats l'apprirent ils témoignèrent leur regret d'avoir pris part à une semblable expédition.

Le duc d'Enghien était à peine couché qu'on l'avertit qu'on entendait du bruit autour de sa maison; il saute de son lit

en chemise, saisit son fusil, un de ses valets de pied en prend un autre, ils ouvrent la porte, le duc d'Enghien crie qui va là? et sur la réponse de Charlot ils allaient faire feu, mais Schmidt releva le fusil du prince, et l'empêcha d'en faire usage en lui disant que toute résistance était inutile. Le prince fit alors promettre au baron de Grünstein que si on demandait le duc d'Enghein il se nommerait, ce qui pourrait lui laisser quelque facilité pour s'évader; le prince se revêtit à la hâte d'un pantalon et d'une veste de chasse, il n'a pas le temps de mettre ses bottes, on monte l'escalier; Charlot, Pferdsdorf et quelques gendarmes entrent dans la chambre le pistolet à la main, ils demandent, « qui de vous est le duc d'Enghein? » Le baron avait perdu la tête, il reste muet; on renouvelle l'interpellation, même silence; le duc alors répondit: « Si vous venez pour l'arrêter « vous devez avoir son signalement, « cherchez-le. » Les gendarmes, croyant

parler à ses gens, répondirent : « Si nous « l'avions nous ne vous ferions pas de « questions, mais puisque vous ne vou- « lez pas répondre, marchez tous. » Le chevalier Jacques, secrétaire du prince et son ami, qui logeait dans une maison voisine, ayant appris l'envahissement de celle du duc, sortit de sa demeure à moitié vêtu, et envoya un de ses domestiques à l'église pour sonner le tocsin ; mais le clocher était déjà occupé par un piquet de soldats qui battirent ce domestique et l'empêchèrent de remplir sa mission. Rien n'avait été négligé pour assurer la réussite de cet horrible attentat. Le chevalier Jacques était malade, il ranima ses forces et se présenta pour accompagner le prince; on le repoussa d'abord, mais ayant insisté on le laissa entrer en disant : « Ce sera toujours un « de plus ». Il est resté plus d'un an dans les cachots de Buonaparte, tant à Vincennes qu'au Temple. Ce fut sous l'escorte de la gendarmerie que le prince et

plusieurs officiers de sa maison quittèrent Ettenheim; ils n'eurent pas même le temps de se vêtir, et le prince partit en pantalon et en veste. La princesse de Rohan, qu'on avait prévenue de cet évènement, vit de ses fenêtres le prince passer dans ce triste équipage, et elle le vit pour la dernière fois. Arrivés auprès d'un moulin, à quelques distances, l'on s'y arrêta, et le prince obtint la permission d'envoyer un valet chercher du linge et de l'argent. Le bourguemestre d'Ettenheim fut appelé dans ce moulin et fit connaître à la gendarmerie le prisonnier, qui était le duc d'Enghein; elle l'avait ignoré jusque là; peu s'en fallut que le prince pût s'échapper de ce lieu; on avait examiné les issues, on avait découvert des sentiers détournés et placé quelques planches sur des ruisseaux; mais au moment de l'évasion la porte de derrière, qu'on ne fermait jamais, se trouva fermée en dehors. A quelles petites causes tiennent les plus grandes destinées! M. le

duc d'Enghein serait encore l'un des plus illustres soutiens de la dynastie que le ciel vient de rendre à nos vœux si un valet de moulin n'eût par mégarde fermé un verrou inutile. Ces détails sont minutieux sans doute; mais nous croyons qu'on les lira avec intérêt quand il s'agit d'un prince si digne de nos regrets. C'est d'un officier de sa maison (du chevalier Jacques) que nous les tenons; il l'avait suivi dans sa fortune, il ne l'abandonna pas dans ses malheurs. Après que le prince eut reçu les habits qu'il attendait on se mit en route en se dirigeant sur Keppel où il passa le Rhin. Il n'est pas inutile de dire encore ici que lors dece passage un officier de l'escorte, dont on n'a pas su le nom, témoigna par des signes confus et un certain accord de conduite que remarquèrent le duc et ses officiers, qu'il avait l'intention de le sauver. Il voulut d'abord faire embarquer les gendarmes qui le gênaient et placer dans un second bateau destiné pour le prince les

soldats de ligne sur lesquels il comptait ; mais des circonstances imprévues dérangèrent ce projet, tant il semble que tout concourait à livrer cette auguste victime à son bourreau.

Au sortir du bateau à Rheinau, on ne trouva point de voitures, et les prisonniers firent plus d'une lieue à pied avant de trouver les mauvais chariots sur lesquels on les transporta à Strasbourg ; le prince était sur le premier, ayant auprès de lui son valet de chambre Joseph Canon, qui était né en Flandres. L'escorte n'ayant pas d'ordre, on ne savait où déposer les prisonniers ; le prince, qui précédait de loin les autres, descendit dans la maison de Charlot, ce fut là qu'il prit cet officier à part et lui proposa de faire sa fortune s'il voulait favoriser son évasion ; celui-ci s'y refusa. Hélas ! il ne s'est trouvé dans cette révolution que trop d'individus qui se sont montrés impassibles en remplissant les plus horribles missions. Le crime trouve donc comme

la vertu des hommes fidèles ! On ne tarda pas à recevoir l'ordre de conduire les prisonniers à la citadelle, dont le commandant traita très-mal le prince, eut pour lui toutes sortes de mauvais procédés, et poussa la sévérité jusqu'à placer des sentinelles dans l'intérieur de sa chambre ; elles furent retirées par l'ordre du général Leval : ce général désapprouva hautement cette conduite dès qu'il en eut connaissance ; il vint plusieurs fois voir le prince et lui témoigna ces égards, ces attentions dont l'homme généreux entoure le malheur, et tous les respects dus à un prince du sang de ses anciens souverains. La conduite de ce général dans cette circonstance ne fut pas seulement noble, elle fut courageuse ; elle l'exposait aux ressentimens d'un homme dont il fallait partager les fureurs sous peine d'encourir sa disgrace.

Le duc d'Enghein, dans la citadelle, distribua quelque argent à ses gens ; on y fit le dépouillement des papiers dont

on s'étoit emparé à Ettenheim; parmi ses pièces se trouvait son testament. Les personnes qui connaissaient la noblesse et la générosité de ses sentimens regrettent que ce testament ne se soit pas retrouvé : nous ne pouvons rien dire de plus. On proposa au prince de le parapher : il s'y refusa, et déclara qu'il ne signerait le procès-verbal qu'en présence du chevalier Jacques. Cet incident parut très-grave, et il fallut en référer au préfet, qui y consentit. Deux lettres, qui contenaient quelques plaisanteries sur Buonaparte, étaient dans ses papiers : le prince voulut les jeter au feu; le commissaire de police Popp., qui assistait à l'opération, ne s'y opposait pas : mais Charlot dit très-durement à Popp. : « Croyez-vous « ainsi faire votre devoir » ? Ce commissaire se conduisit d'une manière très-honorable.

Le 18 mars, de grand matin, les portes de la prison s'ouvrent : des gendarmes entourent le lit du prince et le forcent

de s'habiller à la hâte; ses gens accourent. Il demande d'emmener son fidèle Joseph, on lui dit qu'il n'en aura pas besoin; il demande quelle quantité de linge il peut emporter avec lui, on lui répond une ou deux chemises: alors le prince perdit tout espoir, et vit bien le sort qui l'attendait. Il emporta deux cents ducats, en remit cent au chevalier Jacques pour payer la dépense des prisonniers: il embrassa ses fidèles amis, et leur dit un éternel adieu. On se met en route; la voiture marche jour et nuit. Elle arrive le 20, à quatre heures et demie du soir, aux portes de la capitale, près la barrière de Pantin; là se trouve un courrier qui apporte l'ordre de filer le long des murs et de gagner Vincennes. Le prince entre dans cette prison à cinq heures. Harel, commandant de Vincennes, dit à sa femme: « Je ne sais quel « est le prisonnier qu'on nous amène; « mais voilà bien du monde pour s'assu-« rer de sa personne ». La femme de

Harel reconnaît monseigneur le duc d'Enghein, et s'écrie avec émotion : « Ah ! « c'est mon frère de lait » ! Le prince, exténué de besoin et de fatigue, prend à peine un léger repas : pendant qu'il le prenait il pria qu'on voulût bien lui préparer, le lendemain, un bain de pieds à l'heure de son réveil. Il se jeta sur un mauvais lit préparé précipitamment dans une chambre, à l'entresol, près d'une fenêtre dont deux carreaux étaient cassés ; et, sur l'observation du prince, ils furent masqués avec une serviette : il ne tarda pas à s'endormir profondément.

On l'éveilla en sursaut vers les onze heures ; on le conduisit dans une pièce du pavillon du milieu, faisant face au bois. Là étaient réunis huit militaires, dont les noms exécrables doivent être flétris à perpétuité par la postérité. Il faut les faire connaître, afin qu'ils ne trouvent nulle part le repos, et que ceux dont ils pourraient s'approcher puissent les éviter comme des bêtes furieuses. Le

premier était le général Hullin, commandant les grenadiers à pied de la garde, et président de cet infâme conseil; Guiton, colonel, commandant le premier régiment de cuirassiers; Bazancourt, commandant le quatrième d'infanterie légère; Ravier, colonel, commandant le dix-huitième d'infanterie lègère; Barrois, colonel, commandant le quatre-vingt-seizième d'infanterie légère; Rabbe, commandant le deuxième régiment de la garde municipale de Paris; d'Authancourt, capitaine-major de la gendarmerie d'élite, faisant les fonctions de rapporteur; Molin, capitaine au dix-huitième régiment d'infanterie de ligne, greffier; tous nommés par le général Murat, gouverneur de Paris. Ces militaires dressent à la hâte une instruction criminelle: le jugement, disons mieux, l'ordre d'égorger la victime est porté vers les quatre heures, et à quatre heures et demie du matin le prince est exécuté dans un des fossés du château.

Tout était calculé avec une précision perfide pour ensevelir cet attentat dans l'ombre de la nuit et pour en assurer l'exécution. La promptitude de l'enlèvement, la rapidité du voyage avaient pour but d'étonner, d'affaiblir cet indomtable courage que le prince avait si souvent déployé pendant dix ans de combats et de gloire. Mais le lâche espoir du tyran fut trompé; la fermeté du grand homme répondit à la valeur du guerrier : il parla avec la noblesse, la fierté qui convenaient à son caractère et à sa vertu. Interrogé pourquoi il avait porté les armes contre sa patrie, il répondit : « J'ai combattu « avec ma famille pour recouvrer l'héri- « tage de mes ancêtres; mais depuis que « la paix est faite j'ai posé les armes, et « j'ai reconnu qu'il n'y avait plus de rois « en Europe ». Les juges, frappés de tant d'intrépidité et d'innocence, hésitèrent un moment : ils écrivirent au tyran pour savoir sa réponse définitive. Celui-ci renvoya la lettre avec ces trois mots

au bas : CONDAMNÉ A MORT. Dans le conseil privé qui eut lieu aux Tuileries, pour décider du sort de ce jeune prince, Cambacérès opina pour lui sauver la vie. « Eh! « depuis quand, dit Buonaparte en co« lère, êtes-vous devenu si avare du sang « des Bourbons ». Le crime étant donc ordonné, il fut exécuté; non, comme on l'a dit, par des Mameloucks, mais par des gendarmes d'élite de la garde. L'officier qui les commandait fut averti dans la nuit de se rendre à Vincennes : ce militaire avait été élevé dans la maison de Condé, et n'en avait pas entièrement perdu la mémoire. Il arrive, et apprend l'odieuse mission dont il est chargé. Le jeune prince l'aperçoit, le reconnaît, et témoigne sa joie de le revoir : celui-ci baisse la tête et ne sait que pleurer. On quitte la salle du conseil, on descend dans le fossé par un escalier étroit, obscur et tortueux. Le prince se retourne vers cet officier, et lui dit : « Est-ce qu'on veut me plonger « tout vivant dans un cachot? suis-je

« destiné à périr dans des oubliettes »?

Non, monseigneur, lui répond-il en souriant; soyez tranquille.

On continue de marcher, et l'on arrive au lieu du massacre. Le prince voit tout cet appareil, et s'écrie : Ah! grace au « ciel je mourrai de la mort d'un soldat ». Ce militaire n'était pas le seul individu ayant des obligations à la maison de Condé, que le hasard rendait témoin de cette catastrophe; la femme du commandant de Vincennes, la même dont nous avons déjà parlé, avait été élevée par les soins de cette auguste famille; elle avait donné des larmes de la plus vive douleur à la vue du duc d'Enghein, son effroi rédoubla quand elle le vit passer pour aller à la mort. « Sois tranquille, lui dit son ma- « ri, le bruit que tu vas entendre n'est « que pour l'effrayer ». Ce commandant est celui qui dénonça Cerrachi, Aréna, Topino-le-Brun, et qui, pour récompense, eut le commandement du château de Vincennes. Avant l'exécution le mal-

heureux prince avait demandé un ministre de la religion pour remplir ses derniers devoirs; un rire insultant et presque général accompagna la réponse que lui fit un de ces misérables, et dont voici les termes : « Est-ce-que tu veux « mourir comme un capucin? tu de- « mandes un prêtre; bah! ils sont tous « couchés à l'heure qu'il est ». Le prince indigné ne profère pas une parole, s'agenouille, élève son ame à Dieu, et après un moment de recueillement se relève et dit : « Marchons ». Murat et un des aides-de-camp de Buonaparte étaient présens à l'exécution. Le duc d'Enghein en allant à la mort desira de faire remettre à la princesse de Rohan une tresse de cheveux, une lettre et un anneau; un soldat s'en était chargé, l'aide-de-camp l'aperçoit, s'en saisit en s'écriant: « Per- « sonne ne doit faire ici les commissions « d'un traître ». Au moment d'être frappé, le duc d'Enghein, debout et de l'air le plus intrépide, dit aux gendarmes :

« Allons, mes amis ». — « Tu n'as point « d'amis ici » , dit une voix insolente et féroce, c'était celle de Murat. Il fut à l'instant fusillé dans la partie orientale des fossés du château, à l'entrée d'un petit jardin. Les soldats se jetèrent sur lui, le fouillèrent et s'emparèrent de ses deux montres; on le jeta ensuite dans un fossé creusé dès la veille, tandis qu'il soupait; la pelle et la pioche avaient été empruntées à un des gardes de la forêt. Ainsi périt, à la fleur de son âge, au milieu de la plus illustre carrière, un prince, un héros couvert de gloire, comblé de tous les dons de la nature, doué des qualités les plus aimables et des vertus les plus brillantes, le modèle des guerriers, l'honneur de la noblesse française, l'ornement, l'appui, l'orgueil, l'espoir de sa famille, l'amour et l'admiration de l'Europe, en un mot le digne rejeton du grand Condé.

Le roi de Suède, Gustave-Adolphe, se trouvait à l'époque de l'arrestation du

prince dans les états de l'électeur de Bade, son beau-père; dès qu'il connut cet évènement, il envoya un de ses aides-de-camp à Paris pour réclamer contre la violation du territoire de l'électeur et pour conjurer Buonaparte de respecter les jours du duc d'Enghein ; l'aide-de-camp s'arrêta vingt-quatre heures à Nancy, et n'arriva qu'après que le crime eut été consommé. Le lendemain de l'exécution Hullin, cet infâme président de la commission militaire, se trouvait chez Cambacérès et rendait compte de l'évènement de la veille; après avoir confessé hautement que le prince était mort avec beaucoup de courage, il ajouta : « Ses « réponses ont été fort simples, mais « heureusement il nous a dit son nom, « car ma foi sans cela nous aurions été « fort embarrassés ». Ce propos fut entendu par plus de vingt témoins.

La nouvelle de la mort du duc d'Enghein répandit la consternation dans Paris; ce fut le soir même du jour de

l'assassinat que la police fit publier le jugement dans les rues. Les colporteurs les parcouraient réunis en groupes, et tenant des torches à la main; leurs voix rauques et leurs vociférations se faisaient seules entendre au milieu du silence de la nuit et de la tristesse; et les habitans, retirés chez eux, croyaient se trouver encore au temps de la terreur. Pendant plusieurs jours on remarqua sur tous les visages l'expression de la douleur et de la stupéfaction; mais peu-à-peu on oublia le sujet de tant de regrets et de larmes, et de nouveaux crimes ou des aventures scandaleuses occupèrent l'attention des Parisiens. Dans le temps où chacun faisait son commentaire sur ce funeste événement, un ami de T.... lui en parlant avec franchise disait que Buonaparte s'était souillé d'un crime odieux. « Il a fait « pis: lui répondit le ministre, il a commis une faute politique ».

Lors de l'entrée à Milan du général Buonaparte, après qu'il eut gagné la bataille de Lodi, un ministre étranger, voulant l'engager à embrasser une meilleure cause, lui fit entrevoir la possibilité d'obtenir dans le duché une principauté indépendante en récompense des services qu'il rendrait : « Je connais, dit-il, un « plus beau trône vacant que celui-là ».

L'abbé de Pradt rapporte qu'à la suite d'un long entretien dans lequel Buonaparte lui racontait tous les détails de son voyage en Hollande avec une extrême complaisance, il lui dit dans un transport d'ivresse de sa position : « Dans « cinq ans je serai le maître du monde, « il ne me reste que la Russie, mais je « l'écraserai ». Il fit plusieurs fois le geste correspondant à cette menace, puis continuant la conversation il répéta plusieurs fois : « Paris viendra jusqu'à Saint-« Cloud; je bâtis quinze vaisseaux par an,

« je n'en mettrai pas un à la mer jusqu'à « ce que j'en aie cent cinquante; j'y serai « alors le maître comme sur la terre, et il « faudra bien qu'on passe par mes mains « pour le commerce: je ne recevrai qu'au- « tant qu'on emportera de chez moi « millions pour millions ». Il me dit encore : « Les Hollandais sont enchantés « de moi, car ils se sont formé une haute « idée de mon économie; ils savent que « je n'ai pas meublé tout-à-la-fois mon « palais de Fontainebleau ».

MONSIEUR le baron de Senft, ambassadeur de Saxe auprès de l'empereur, disait un jour : « Il n'y a en Saxe que « trois personnes qui aiment la France, « le roi, ma femme et moi ». Et il ne se trompait pas. Il faut convenir que Buonaparte avait fait tout ce qui était possible pour faire détester les Français de tous les peuples de l'Europe, et particulièrement des Saxons. Leur souverain, abusé

par ses promesses, le considérait comme un véritable ami; mais l'ami, en attendant le moment de les réaliser, mettait le malheureux pays à contribution d'hommes et d'argent. Pendant la campagne de 1813, si funeste aux habitans de Dresde, il renouvelait ses protestations d'amitié et de dévouement : « Je « veux, disait-il, que les Saxons soient « heureux comme en paradis ». — « Hé« las! dit la princesse ...., qui se trouvait « présente, ils se disposent sans doute à « en prendre le chemin, car ils sont déjà « tout nus ».

Après la malheureuse expédition de Moskow, l'empereur, obligé de fuir pour échapper aux imprécations de son armée, passa par Varsovie, où se trouvait alors l'archevêque de Malines, ambassadeur, à cette époque, de la France auprès de la confédération polonaise. Ces deux personnages eurent entre eux une

conversation assez curieuse, et que nos lecteurs aimeront à y trouver : nous allons laisser parler M. de Pradt lui-même.

Enfin le 10 décembre arriva. Je venais de recevoir une dépêche du duc de Bassano, qui m'annonçait l'arrivée prochaine du corps diplomatique, qui avait passé l'été à Wilna. J'étais occupé à lui répondre, pour lui faire sentir les inconvéniens de son séjour dans une ville ouverte, en face de l'ennemi, lorsque les portes de mon appartement s'ouvrent et donnent passage à un grand homme qui marchait appuyé sur un de mes secrétaires d'ambassade. « Allons, venez; « suivez-moi », me dit cette espèce de fantôme. Un taffetas noir enveloppait sa tête; son visage était comme perdu dans l'épaisseur de la fourrure où il était enfoncé, sa marche appesantie par un double rempart de bottes fourrées : c'était une espèce de scène de revenant. Je me lève, je l'aborde, et, saisissant quel-

ques traits de son profil, je le reconnais, et je lui dis : « Ah ! c'est vous, Caulin-« court. Où est l'empereur »?

« A l'hôtel d'Angleterre; il vous at-« tend ».

« Pourquoi n'avoir pas descendu au « palais » ?

« Il ne veut pas être reconnu ».

« Avez-vous tout ce qu'il vous faut »?

« Donnez-nous du vin de Bourgogne « et de Malaga ».

« La cave, la maison, tout est à vous. « Et où allez-vous comme cela » ?

« A Paris ».

« Et l'armée » ?

« Il n'y en a plus, dit-il en levant ses « mains au ciel ».

« Et cette victoire de la Beresina ? « Et ces six mille prisonniers du duc de « Bassano » ?

« On a passé ...... quelques centaines « d'hommes échappés....... On a bien « autre chose à faire qu'à les garder ».

Alors, le prenant par le bras, je lui

dis : « M. le duc, il est temps d'y pen-
« ser, et que tous les vrais serviteurs
« de l'empereur se réunissent pour lui
« faire connaître la vérité ».

« Quelle cacade ! me répondit-il. Au
« moins je n'ai pas à me reprocher de
« ne pas l'avoir annoncée. Allons, mar-
« chons ; l'empereur attend ».

Je me précipite dans la cour, dans la rue, j'arrive à l'hôtel d'Angleterre ; il était une heure et demie ; un gendarme polonais gardait la porte : le maître de l'hôtel m'examine, hésite un moment, et me laisse franchir la porte de son logis. Je trouve dans la cour une petite caisse de voiture montée sur un traîneau fait de quatre morceaux de sapin, il était à moitié fracassé ; deux autres traîneaux découverts servaient à transporter le général Lefevre-Desnouettes avec un autre officier. Le mameluck Roustan, et un valet de pied, voilà tout ce qui restait de tant de grandeur et de magnificence ! je crus voir le linceul porté devant le

convoi du grand Saladin. La porte d'une petite salle basse s'ouvre, un court pourparler s'établit, Roustan me reconnaît, m'introduit : on faisait les apprêts du dîner; le duc de Vicence m'annonce à l'empereur et me laisse avec lui : la chambre où il se trouvait était glacée; les volets à demi-fermés pour protéger son incognito. Une mauvaise servante polonaise s'essoufflait à exciter un feu de bois vert qui, rebelle à ses efforts, répandait beaucoup plus d'eau que de chaleur....... L'empereur, comme à son ordinaire, se promenait dans sa chambre; il était venu à pied du pont de Praga à l'hôtel d'Angleterre. Je le trouvai enveloppé dans une superbe pelisse, recouverte d'une étoffe verte avec de magnifiques brandebourgs en or; sa tête était couverte d'une espèce de capuchon fourré, et ses bottes de cuir étaient garnies de fourrures. « Ah, monsieur l'ambassa-« deur »! me dit-il en riant.

Je m'approche avec vivacité, et avec

cet accent que le sentiment seul sait former, et peut seul excuser du sujet au souverain. Je lui dis : « Vous vous portez « bien ? Vous m'avez donné beaucoup « d'inquiétude ; mais enfin vous voilà... « Que je suis aise de vous revoir » ! Tout cela lui fut dit avec une rapidité et sur un ton qui devaient lui montrer ce qui se passait en moi. *Le malheureux ne s'en aperçut pas !........*

Nous nous réunîmes chez lui vers trois heures ; il sortait de table. « Depuis com- « bien de temps suis-je à Varsovie ?...... « Depuis huit jours. Eh bien, non...... « Depuis deux heures », dit-il en riant, sans aucune préparation ni aucun préambule. « Du sublime au ridicule il n'y « a qu'un pas ». Sur ce qu'on lui parlait des dangers qu'il avait courus. « Danger ? « pas le moindre. Je vis dans l'agitation ; « plus je tracasse et mieux je vaux. Il « n'y a que les rois fainéans qui en- « graissent dans leurs palais : moi, c'est « à cheval et dans les camps. Du sublime

« au ridicule il n'y a qu'un pas ». Il était clair qu'il se voyait poursuivi par tous les sifflets de l'Europe, ce qui était pour lui le plus grand supplice. « Je vous « trouve bien alarmés ici ».

« C'est que nous ne savons que ce « qu'apportent les bruits publics ».

« Bah ! l'armée est superbe ; j'ai cent « vingt mille hommes. J'ai toujours battu « les Russes ; ils n'osent pas tenir de- « vant nous : ce ne sont plus les soldats « de Friedlan et d'Eylau : on tiendra dans « Wilna. Je vais chercher trois cent mille « hommes. Le succès rendra les Russes « audacieux ; je leur livrerai deux ou « trois batailles sur l'Oder, et dans six « mois je serai encore sur le Niémen. Je « pèse plus sur mon trône qu'à la tête « de mon armée : sûrement je la quitte « à regret ; mais il faut surveiller l'Au- « triche et la Prusse. Tout ce qui arrive « n'est rien ; c'est un malheur, c'est l'effet « du climat ; l'ennemi n'y est pour rien ; « je l'ai battu par-tout. On voulait me

« couper à la Beresina ; je me moquais « de cet imbécille d'amiral (il n'en put « jamais prononcer le nom). Javais de « bonnes troupes, du canon, la position « était superbe, mille cinq cents toises « de marais, une rivière.......... J'en ai « bien vu d'autres à Marengo ; j'étais « battu jusqu'à six heures du soir, le « lendemain j'étais le maître de l'Italie ; « à Essling, j'étais maître de l'Autriche : « cet archiduc avait cru m'arrêter. Il a « publié je ne sais quoi, mon armée avait « déjà fait une lieue et demie en avant : « je ne lui avais pas fait l'honneur de « faire des dispositions, et l'on sait ce « que c'est quand j'en suis là. Je ne « puis pas empêcher que le Danube ne « grossisse, dans une nuit, de seize pieds. « Ah ! sans cela, la monarchie autri- « chienne était finie ! Mais il était écrit « dans le ciel que je devais épouser une « archiduchesse ». Cela fut dit avec un air de gaieté. « De même en Russie, je « ne puis pas empêcher qu'il gèle. On

« vient me dire tous les matins que j'ai « perdu dix mille chevaux dans la nuit, « eh bien! bon voyage «. Cela revint cinq ou six fois. « Nos chevaux nor« mands sont moins durs que les russes, « ils ne résistent pas passé neuf dégrés « de glace; de même les hommes. Allez « voir les Bavarois, il n'en reste pas un. « Peut-être dira-t-on que je suis resté « trop long-temps à Moscow, cela peut « être, mais il faisait beau. La saison a « devancé l'époque ordinaire; j'y atten« dais la paix le 5 octobre; j'ai envoyé « Lauriston pour en parler. J'ai pensé « à aller à Saint-Pétersbourg, j'avais le « temps. J'avais le temps aussi de passer « l'hiver à Leslko, dans le midi de la « Russie. On tiendra à Wilna; j'y ai « laissé le roi de Naples. Ah! ah! c'est « une grande scène politique: qui ne « hasarde rien n'a rien. Du sublime au « ridicule il n'y a qu'un pas. Les Russes « se sont montrés; l'empereur Alexandre « est aimé; ils ont des nuées de Co–

« saques : c'est quelque chose que cette « nation. Les paysans de la couronne « aiment le gouvernement ; la noblesse « est montée à cheval. On m'a proposé « d'affranchir les esclaves, je n'en ai pas « voulu ; ils auraient tout massacré : « c'eût été horrible. Je faisais une guerre « réglée à l'empereur Alexandre. Mais, « qui aurait cru qu'on frappât aussi un « coup comme la brûlure de Moscow? « Maintenant ils nous l'attribuent ; ce « sont bien eux : cela eût fait honneur à « Rome. Beaucoup de Français m'ont « suivi. Ah ! se sont de bons sujets ! ils « me retrouveront ». .... Telles furent ses dernières paroles. Il demanda à partir ; aussi-tôt il monta dans l'humble traîneau qui portait César et sa fortune ; et disparut. Un violent choc manqua le renverser en franchissant le seuil de la porte.

On a beaucoup vanté la bonté de l'impératrice Joséphine ; cependant il lui arrivait de fortes distractions qui compromettaient singulièrement sa réputation de bienveillance : nous allons, pour exemple, rapporter une aventure arrivée à un de nos parens. Le baron de L...., l'une des victimes sans nombre de la révolution, après avoir passé quinze ans de sa vie hors de France, obtint sa radiation et put rentrer dans sa patrie ; mais il avait perdu toute sa fortune, à peine lui en restait-il quelques faibles débris. Un hôtel, autrefois sa propriété, n'avait pas été vendu, il était occupé par une administration publique : le baron cherche les moyens de rentrer dans la possession de cette partie de son bien. Il apprend que, d'après mes vives démarches, j'ai reçu l'honneur d'être nommé chambellan ; il pense que je puis lui être utile, et un beau matin il arrive chez moi. Après les premiers complimens, il me fait part des motifs de son voyage, me

déclare qu'il *compte sur ma protection*, et qu'il dépend de ma démarche de le réintégrer dans sa propriété. J'eus beau m'humilier, lui rappeler mon impuissance, il ne m'écouta pas et me pressa de commencer mes sollicitations. Si mes moyens étaient faibles, du moins j'avais une bonne volonté; je mis ma tête en campagne, et j'imaginai de m'adresser d'abord à l'impératrice Joséphine, dont l'obligeance était, disait-on, sans pareille. Le même soir je trouve le moyen de l'entretenir; je lui parle du baron de L...., à peine ai-je prononcé son nom que l'impératrice m'interrompt en me disant que je ne dois pas me mêler de cette affaire, qu'elle veut seule en prendre le soin; que le baron était un vieil habitué de ses soirées avant la révolution, et qu'elle se trouvait enchantée de rencontrer une occasion de faire quelque chose pour lui; enfin elle me donne l'ordre de lui conduire le baron après son déjeûner dès le lendemain. Transporté de la bonne

nouvelle que je vais donner à mon ami, à peine prends-je le temps de remercier l'impératrice; je m'évade au moment du château, je cours en toute hâte chez le baron, redoutant de ne pas le trouver : heureusement il était chez lui; je l'embrasse, le félicite de sa bonne étoile, et nous voilà à bâtir des châteaux en Espagne, pleins de confiance dans le succès de l'affaire. Cependant je me retire pour revenir où mon service m'appelait; je laisse le baron travailler librement à sa requête, où il épuise tout ce que sa rhétorique peut lui fournir en argumens, comme en protestations de dévouement et de reconnaissance. Le lendemain, presque dès la pointe du jour, il arrive chez moi, je le mène au château; il attend plusieurs heures, mais enfin le moment arrive, nous sommes introduits. La réception que l'impératrice fit au baron fut charmante; elle lui parla avec une rare affabilité, l'entretint de leurs amis communs, écouta avec intérêt le récit de

ses longues infortunes, puis, au moment de se séparer, elle prit sa demande, qu'il n'eut pas le temps de déployer, lui promettant de ne pas la perdre de vue qu'elle ne l'eût remise entre les mains de l'empereur. Nous sortons ; mon homme était rayonnant ; je l'accompagne jusque sous le vestibule et puis je remonte. La journée se passe et l'impératrice ne me dit rien. Le jour suivant, comme j'allais monter en voiture pour aller au château, le baron vient me demander des nouvelles de son affaire, je lui promets d'en rafraîchir la mémoire à sa majesté; je n'en eus pas besoin, elle m'appela après le déjeûner. « Vous pouvez, me dit-elle, « assurer le baron que je ne l'ai pas ou« blié ; j'ai remis le placet à l'empereur, « avec une recommandation toute parti« culière ; nous l'avons lu ensemble, et « il m'a promis d'y faire droit, je ne né« gligerai pas de lui en reparler si par ha« sard il l'oublie ». Charmé de la tournure que notre affaire prenait je soupirais

après le moment où je pourrais l'en instruire, lorsqu'un valet de pied du château vient m'annoncer que mon valet de chambre m'attend au bas de l'escalier pour me faire part d'une chose extrêmement pressante : je me hâte de descendre, et je trouve avec mon domestique le pauvre baron. Son visage, naguère si rayonnant, est devenu sombre et inquiet. Sans chercher à pénétrer le sujet d'un semblable changement, je m'empresse de lui répéter ce que l'impératrice vient de me dire; mais que deviens-je à mon tour, quand il m'apprend qu'il n'a pas remis son placet à la princesse, qu'il s'est trompé, et que le compte de son tailleur, que par mégarde il avait mis dans sa poche, avait seul passé dans les impériales mains? Je fus confondu; que pouvions-nous faire? Sa majesté m'avait assuré qu'elle l'avait lu elle-même à l'empereur; était-il possible d'aller lui dire en face : Madame, vous m'avez menti? Le baron se désolait, lorsqu'un trait de lumière me

frappe, je prends le placet, j'exhorte mon ami à espérer encore ; je remonte au château, et parlant à l'empereur, je lui remets le mémoire comme s'il venait de la part de l'impératrice, puis, courant chez elle, je demande à lui parler ; elle y consent, et je lui dis : « Madame, le baron « de L.... craignant de ne pas avoir ex- « posé ses raisons dans tout leur jour, a « fait une nouvelle pétition ; m'autorisez- « vous à la présenter de votre part à l'em- « pereur » ?

« Assurément, je le veux bien, me « dit-elle ; mais le baron n'en avait pas « besoin, car son affaire allait d'elle- « même ».

J'eus l'air de la croire ; elle parla ou ne parla pas en faveur de mon parent ; mais il rentra peu de temps après en possession de son hôtel. Quant au compte du tailleur, il paraît qu'il fut, comme tant de pétitions, jeté au panier sans même avoir été ouvert, car jamais je n'en ai entendu parler.

Une *journée de l'archichancelier en province, ou relation de son séjour à Toulouse, extrait textuellement de la gazette de cette ville* (1).

Jeudi 19 novembre 1807.

La présence de son altesse sérénissime le prince archichancelier de l'empire *était vivement desirée dans cette ville*. M. le maire, autant pour répondre à *l'impatience publique* que pour satisfaire *à ses desirs personnels*, avait envoyé à Montpellier M. le commissaire de police Cantarel pour complimenter S. A. S., et pour lui demander, au nom des Toulousains, *la faveur d'un séjour. Ce vœu avait été accueilli avec bonté*, et l'on s'attendait généralement ici à recevoir monseigneur le prince archichancelier dans

(1) Nous espérons qu'on nous saura gré de mettre cette relation sous les yeux du lecteur : il verra avec quelle bassesse on prostituait alors les louanges, et jusqu'où l'adulation a été portée. De pareilles pièces font connaître les hommes.

la matinée du 15. Dans cette espérance, M. le maire avait tout disposé pour donner à la réception de S. A. S. l'éclat et la pompe prescrite par le cérémonial. Le maire, les adjoints, la garde nationale, devaient se rendre au lieu désigné par la loi. Un arc de triomphe avait été élevé à la porte Saint-Michel ; mais ces préparatifs furent inutiles, S. A. S. voulut se dérober aux honneurs publics dont elle devait être l'objet ; elle arriva incognito au jour indiqué, à cinq heures du matin, et descendit à l'hôtel que la ville avait préparé pour la recevoir.

M. Barran, sous-préfet de Ville-Franche (Haute-Garonne), *avait été plus heureux* dans son arrondissement. Instruit, pendant la nuit du 14 au 15, que S. A. S. allait en traverser le chef-lieu, le magistrat rassembla la garde nationale, d'après les ordres qui lui en avaient été transmis par M. le préfet quelques jours auparavant, et convoqua sur-le-champ M. le maire et les membres du

conseil municipal pour recevoir le prince à son passage. Dans un instant la garde nationale fut sous les armes, les habitans se répandirent dans les rues, les maisons furent illuminées; et, à deux heures du matin, lorsque son altesse sérénissime arriva, elle jouit avec surprise des *transports de l'alégresse publique.* Les cris de vive l'empereur, vive le prince archichancelier de l'empire, annoncèrent sa présence. S. A. S. voulut descendre de sa voiture pour recevoir les députations des autorités. Elle reçut les félicitations de M. le maire, et répondit *avec bonté* à la harangue de M. le sous-préfet.

La nouvelle de l'arrivée du prince à Toulouse fut bientôt répandue. Les citoyens, dont cette arrivée imprévue *avait trahi les espérances*, se réunirent en foule devant l'hôtel où S. A. S. était descendue, et l'on attendit avec impatience le moment où elle pourrait se présenter aux regards du peuple. Vers les dix heures du matin, les troupes de la garnison, la

garde nationale et les gardes d'honneur furent sous les armes. On remarqua surtout la belle tenue de la compagnie de réserve du troisième régiment d'artillerie, et de la gendarmerie impériale. Ces différentes troupes se disséminèrent sur les diverses places de la ville, pour escorter les administrations, cours et tribunaux, qui devaient être admis à complimenter S. A S. A onze heures *monseigneur le prince archichancelier* donna ses ordres, et les différentes autorités furent reçues suivant l'ordre des préséances. Ceux qui ont eu l'honneur de haranguer S. A. S. furent MM. le général divisionnaire Chabran; Desmousseaux, préfet; Desarars, premier président; Bellegarde, maire de Toulouse; Jamme, directeur du bureau d'administration de l'enseignement; Paulin, proviseur du lycée; Loubers, premier juge en la cour de justice criminelle; le général de brigade Goullas; Carrière, président du tribunal de première instance; de Bar-

bazan, vicaire-général, etc. Monseigneur le prince archichancelier accueillit toutes ces députations *avec ce ton de noblesse et de dignité qui caractérise particulièrement S. A. S.*, et sur-tout avec *cette bonté touchante et affectueuse qui tempère l'éclat du pouvoir.* Elle fit entrevoir dans ses réponse l'espérance du prochain voyage de S. M. I. et R. dans ces contrées. *Elle fut vivement sensible à l'empressement, au zèle des magistrats, aux félicitations nombreuses dont elle était l'objet, à ces épanchemens de joie et de sensibilité que sa présence faisait naître*; et, dans ses réponses aux divers discours qui lui furent adressées, elle trouva toujours des expressions nouvelles pour exprimer les sentimens *de bienveillance* qui l'animaient pour les habitans du département et pour les magistrats qui leur avaient servi d'organe.

Après que S. A. S. eut reçu les complimens et les félicitations de tous les fonctionnaires publics et des autorités de

tous les ordres, elle manifesta le desir d'entendre la messe : les ordres furent donnés immédiatement, et M. le maire engagea le prince à monter dans la voiture d'honneur attelée d'un superbe équipage, que ce magistrat avait fait mettre à sa disposition. *Mais S. A. S., desirant seconder les vœux du peuple*, qui obstruait son hôtel, préféra de faire le trajet à pied. MM. les vicaires-généraux et les membres du chapitre reçurent le prince à la porte de l'église : S. A. S. était accompagnée par M. le général, M. le préfet, M. le maire et plusieurs membres des différentes autorités; elle fut conduite processionnellement dans le chœur de Saint-Etienne, à la place qui lui avait été préparée. La messe fut célébrée au son des instrumens militaires, et le verset *Domine salvum fac imperatorem*, termina cette cérémonie religieuse. Après la messe, S. A. S. alla visiter plusieurs établissemens publics. Elle se rendit d'abord à la préfecture, et s'arrêta quelques ins-

tans dans les appartemens de M. le préfet; elle se transporta ensuite au Capitole, au musée, à l'école des arts, au pont, au moulin du Basacle, et de là à l'hôtel du général Chabran; le prince s'arrêta un moment dans cet hôtel : *une très-jeune demoiselle* de M. le général complimenta avec beaucoup de grace son altesse sérénissime. Dans tous les lieux que le prince *daigna* visiter il trouva rassemblée une foule immense *de peuple, avide de le voir et jalouse de lui offrir l'hommage de ses acclamations*. A six heures S. A. S. se rendit à l'hôtel de la mairie pour assister à un repas que la ville avait fait préparer. Les salles étaient richement décorées : on y remarquait plusieurs inscriptions *à la gloire du héros de la France et du prince qui présidait à la fête*; le buste de S. M., couronné de lauriers, et environné de trophées, était placé sur un piédestal. Le dîner fut servi avec pompe. S. A. S. *avait bien voulu admettre les chefs des principales autorités*: soixante con-

vives formaient la société du prince. Une musique harmonieuse se fit entendre pendant toute la durée du repas, et le bon ordre qui régna particulièrement dans cette partie de la fête la rendit *digne* du prince qui avait *daigné* l'accepter. Pendant le dîner on porta plusieurs toasts *qui excitèrent le plus vif enthousiasme.* La santé de S. M. l'empereur et roi fut porté par S. A. S. : elle fut accueillie avec transports et aux cris multipliés de Vive l'empereur ! M. le général Chabran porta le second toast à S. M. l'impératrice et à la famille impériale ; le troisième fut porté, par le préfet, à la grande armée ; M. le maire porta le quatrième à S. A. S. le prince archichancelier de l'empire. *Ce dernier toast ajouta, s'il est possible, aux transports que les premiers avaient excités. Le prince y répondit avec émotion ; il exprima de la manière la plus affectueuse les sentimens qu'il éprouvait* pour les autorités, les habitans du département, et particulièrement pour ceux de la ville de

Toulouse, et *daigna* promettre de rendre compte à S. M. du bon esprit qui les animait pour sa personne.

Après le dîner le prince reçut *avec affabilité* plusieurs dames qui avaient sollicité la faveur de lui être présentées, et l'on tira sur la place de la mairie un beau feu d'artifice au milieu des *acclamations* réitérées de Vive l'empereur! Vive le prince archichancelier!

A huit heures et demie S. A. S., toujours accompagnée de M. le maire, de M. le général, de M. le préfet, et de plusieurs fonctionnaires publics, se rendit à la comédie. Le spectacle était commencé (le prince s'était opposé à ce qu'on l'attendît). Les avenues de la salle et les corridors intérieurs étaient obstrués : le peuple s'était porté en foule au spectacle pour jouir de la présence d e. A. S. La garde qui précédait le prince voulut dissiper la multitude; mais *le prince s'y opposa, et se prêta de la manière la plus aimable, la plus confiante, à satisfaire aux desirs publics.*

A peine le prince parut-il dans la loge municipale que *des applaudissemens universels et des acclamations générales se firent entendre ; les cris de Vive l'empereur! Vive le prince archichancelier! l'accueillirent de toutes parts ; tous les assistans agitèrent leurs chapeaux en signe d'alégresse. La représentation fut interrompue ; l'enthousiasme fut porté à son comble, et S. A. S., sensible à tant de témoignages d'affection et de respect, salua le public pour le remercier de son hommage. Ces signes de satisfaction et de bonté redoublèrent encore les transports qui venaient d'éclater.* Le *Vivat in æternum* fut chanté *avec ivresse*, et les mêmes cris qui avaient accueillis le prince, *ces cris d'amour et d'enthousiasme*, se confondirent avec les éclats de la musique. Au sortir du spectacle le prince trouva la ville illuminée, et se rendit immédiatement à une fête que les francs-maçons avaient préparée, et que S. A. S. avait *daigné* accepter en sa qualité de grand-maître.

Cette fête eut lieu dans le local du salon de réunion : ce local, d'ailleurs très-beau et très-vaste, avait été décoré avec beaucoup d'élégance et de richesse. S. A. S. y fut accueillie *avec les plus vifs transports*, et elle y répondit *avec cette éloquence de l'ame qui lui est si familière.* Une des circonstances particulières de cette fête mystérieuse fut l'inauguration du buste du prince au milieu des *acclamations de Vive l'empereur! Vive le prince archichancelier!* Cet hommage inattendu émut sensiblement S. A. S. et elle exprima les *émotions qu'elle éprouvait avec tout l'abandon du sentiment*. Les fatigues que le prince avait éprouvées ne lui permirent pas d'honorer de sa présence le banquet qui lui avait été préparé ; il parcourut la salle dans laquelle il était dressé, et *daigna* témoigner le regret d'être obligé de se retiter.

Le 16 au matin M. le maire, accompagné de ses adjoints et de la garde nationale, se rendit auprès de S. A. S.,

vers sept heures du matin, pour recevoir ses derniers ordres et lui adresser leurs adieux : M. le général de division et M. le préfet s'y rendirent bientôt après. *Le prince les accueillit avec sa bonté ordinaire, et ajouta par ses témoignages de bienveillance aux regrets que son départ avait déjà excités. M. le maire et M. le général, desirant jouir plus long-temps de la présence du prince, demandèrent la permission à S. A. S. de l'accompagner jusqu'à Montauban. Elle se prêta avec grace à ce desir.*

Monseigneur le prince archichancelier a emporté avec lui *l'estime, les regrets, l'affection des Toulousains. Les démonstrations de joie dont S. A. S. a été l'objet et le témoin, pendant son rapide séjour, lui ont donné la plus avantageuse et la plus juste idée de l'esprit des habitans de ce département. Cet esprit se compose de tous les sentimens de respect, de reconnaissance et d'amour que le héros de la France a toujours inspirés à cette partie de ses*

peuples ; et Toulouse doit se féliciter d'avoir pu en donner des gages à un prince élevé aux plus grandes dignités de l'etat et que S. M. honore de sa plus haute confiance.

M. le maire a fait les honneurs de la ville avec une très-grande distinction, S. A. S. a paru très-sensible à toutes les prévenances et aux soins qu'il avait pris pour donner de l'éclat à sa réception ; elle a eu pour ce magistrat toutes sortes d'égards, et elle a exercé des rapports constans avec lui durant son séjour. On a remarqué que les chefs des principales autorités avaient eu pour M. le maire l'attention délicate de lui laisser toujours la place d'honneur à côté de S. A. S.

Que pensez-vous, ami lecteur, d'une réception pareille et d'un style de cette force ? Lequel l'emporte en bassesse, des magistrats ou du rédacteur ? Je vous vois indécis pour adjuger la palme, eh bien ! donnez-la à tous à-la-fois, tous ont travaillé à la mériter ; y a-t-il cependant

prose plus plate et sur-tout plus longue que celle de M. Tojean.

Napoléon, quoiqu'en dise l'auteur de l'histoire de ses amours, n'avait pas un cœur sensible à de douces impressions; son ame sèche et froide se refusait à de tendres sentimens, qui ne sont l'apanage que des êtres formés pour la vertu : il eut les passions d'un tigre, mais ne connut jamais celles de la colombe. A ses moindres plaisirs il mêlait sans cesse une teinte de férocité; et la vie ou la réputation de la femme qui avait eu le malheur de lui plaire, se trouvait rarement en sûreté. Convaincu, par la force suprême, d'un être au-dessus de lui, de la bassesse, de la noirceur de sa conduite, il voyait avec peine des réputations intactes, et souffrait impatiemment l'aspect de la vertu, parce qu'elle était le miroir fatal dans lequel il voyait, en rougissant, la laideur de ses vices : aussi poursuivit-

il par-tout cette émanation du ciel; il la détestait, la persécutait sans trève. Oh! quelle était sa joie lorsqu'il avait pu souiller une réputation, flétrir sans retour une vie jusqu'alors sans tache! s'apercevait-il qu'un ambitieux cherchait à s'approcher de lui? il feuilletait le registre de son existence passée; s'il le trouvait pur, alors il attirait insensiblement à lui l'imprudent, le poussait dans quelqu'entreprise hasardeuse, bientôt le désignait pour remplir quelque message déshonorant; et, lorsqu'il l'avait pris au piége, quand il l'avait plongé dans la boue, il l'élevait jusqu'à lui, lui prodiguait les titres, les récompenses, enfin, il en faisait *son homme;* il ne négligeait pas de lui rappeler que, poursuivi par l'opinion publique, il n'était rien que par lui, qu'à lui seul il devait son éclat, sa place dans le monde, et que, s'il venait à lui manquer, une chûte humiliante devenait son partage. Aussi, de quels hommes était-il entouré? En eût-on cité beaucoup qui

ne fussent pas l'objet du mépris de la multitude ? Mais on adorait ceux qu'il avait créés : on le voyait en eux, ou plutôt on les confondait en lui. Les femmes mêmes n'étaient pas à l'abri de ce système profond de dépravation ; il haïssait la vertu même en elles, et lorsqu'une d'elle avait sauvé sa réputation des attaques de ses courtisans, il tentait lui-même une conquête, qui rarement lui était disputée, tant la crainte ou la vanité exercent d'influence sur l'honneur. Avait-il triomphé ? son premier soin était d'annoncer sa victoire, il la proclamait, en faisait parade, et, quand une femme était complètement affichée, il l'abandonnait, l'avilissait, et allait ailleurs recommencer le cours de ses entreprises. Mais il restait souvent dans l'inaction ; sa cour corrompue offrait rarement des femmes chastes : composée tout entière ou de jeunes personnes élevées par ces institutrices modernes, qui ont érigé la perversité en enseignement, faisant, des

élèves qui leur étaient confiées, non des vierges sans tache, mais d'effrontées comédiennes et d'impudiques danseuses; ou de vieilles femmes éhontées, dont la conduite méprisable, durant les orages de la révolution, avait soulevé l'opinion publique. Là se trouvaient réunies, marchant sur la même ligne, toutes les classes de la société, bizarre mélange, amalgame incohérent, qui rassemblaient des mœurs, des usages, des manières d'exister, des opinions et des vues différentes. En première ligne se plaçaient ces quelques femmes de l'ancienne cour, portées en ce lieu par leur desir de briller encore, ou par l'intérêt, ou par l'ambition, et plusieurs par le besoin; connaissant combien peu elles étaient à leur place, elles en rougissaient sans cesse et leur amour-propre se trouvait froissé chaque jour par la grande fortune et les titres accumulés de celles qu'elles nommaient parvenues : séparées d'ailleurs des autres femmes de leur caste, qui leur vouaient

un mépris profond, elles apportaient aux cercles de l'empereur leurs mœurs dépravées, leur conversation licencieuse; car elles n'avaient pu approcher des Tuileries qu'en abandonnant toute retenue, qu'en se lançant dans la fange à corps perdu; *des débauches et de l'or* étaient leur cri de guerre; il fallait bien les dédommager de tout ce qu'elles avaient perdu. Le second rang se formait des épouses de cette foule de militaires, de fonctionnaires, de toutes sortes de ménages élevés tout-à-coup des dernières classes de la société ou de la bourgeoisie, jetée par les mouvemens révolutionnaires dans une sphère qui n'était pas la leur; aussi cherchèrent-elles à se l'approprier, et la cour ne fut, pendant longtemps, que le cercle de quelques cotteries sans dignité, sans éducation, et sur-tout sans usage. Aussi, que de plaisantes histoires n'en raconta-t-on pas? Que de duchesses même y parlèrent le langage des halles, tandis que d'autres en copièrent

les mœurs ; on y connaissait, non pas la vie; mais les *allures* de sa voisine; un grand repas fut nommé un *fricot*; des commérages sans fin, un mélange risible d'ostentation et d'avarice, des caquets de mauvais ton, des habitudes bourgeoises, donnèrent une nouvelle physionomie à une cour dont le maître avait conservé, malgré ses efforts, les stigmates de la mauvaise compagnie. Enfin, une troisième classe de femmes se joignait aux deux premières; elle se composa des jeunes filles des banquiers, des notaires, des riches capitalistes plébéiens, qui sortaient des pensionnats de madame C... et compagnie. Impatientes de pratiquer les leçons de coquetterie qu'on leur avait données, qu'elles annonçaient devoir si bien mettre en œuvre, ayant appris (comme on mange une macédoine) les mathématiques, l'anatomie, la physique, la danse; chantant avec goût, c'est-à-dire comme des actrices; ne connaissant aucun des devoirs d'une honnête femme;

dévotes par ton et par ostentation, philosophes par libertinage; en un mot, sans religion, sans retenue, et privées, dès le printemps de leur âge, de ces vertus angéliques et naïves, précieux apanage de leur sexe. Dès que ce jeune essaim eut paru dans les salons des Tuileries ce fut un débordement d'avantures galantes, de récits scandaleux; le vice effronté marcha en levant la tête; la modestie devint un objet de dérison : on avoua ses goûts, on afficha ses attachemens, on se prit, on se quitta sans honte, sans retenue, et l'on en vint presque à demander les faveurs d'une femme comme une chose de politesse qui n'avait pas plus d'importance, soit qu'elle fût accordée ou qu'on la refusât. Les hommes étaient dignes, pour la plupart, des femmes qu'ils fréquentaient. La plupart d'entre eux, lancés dans les camps, en avaient pris toute la rudesse; accoutumés à enlever la victoire au pas de charge, à courir, en peu de mois, dans les diverses

parties de l'Europe, ils imaginaient que les femmes de Paris ne pouvaient être différentes des courtisannes qu'ils avaient connues dans leurs voyages lointains ; leur galanterie était brusque, emportée, farouche ; en peu de mots ils exprimaient leurs desirs et brusquaient la conclusion d'un roman, qu'ils ne voulaient pas prendre la peine de filer jusqu'au bout. Le reste des courtisans présentait un grotesque mélange de prêtres défroqués, de chirurgiens de campagne, de procureurs sans cause, de garçons chapeliers enrichis, de secrétaires, d'intendans parvenus, etc. Telles étaient les professions premières des Fouché, des Maret, des Tibeaudeaux, des Estèves, des Daru : aussi, Dieu sait quelle cacophonie, quelle confusion de langues, quelle gaieté de mauvais ton, quelle dignité ridicule se rencontraient en eux. Ces barons, ces comtes, ces ducs de nouvelle fabrique, voulaient se croire plus que leurs laquais, et tremblaient, dans le

fond de leur ame, que cette canaille ne voulût les rabaisser jusqu'à elle. Au milieu de ce chaos révolutionnaire, nulle voix ne s'élevait pour réformer leur manière, nul exemple ne s'offrait pour les corriger. Les princesses de la maison impériale, incapables de donner des manières qu'elles n'avaient pas, ne songeaient qu'à prendre leur part des hommes à bonne fortune de la cour, qu'à se distinguer par leur débauche immorale · aussi fut-on jusqu'à dire que l'inceste ne leur était pas étranger. Les frères de l'empereur, dont la jeunesse s'était passée dans de mauvais lieux, le roi Murat qui, dans la sienne, étrillait les chevaux de l'auberge paternelle, eussent-ils pu s'opposer au torrent? Non, certes : la chose leur était impossible. Enfin, maîtres, valets, femmes et princesses, étaient tous dignes les uns des autres, n'avaient rien à se reprocher, et concouraient tous mutuellement à faire de la cour des Tuileries la première pétaudière du monde.

Dans ce nombre de femmes qui prostituaient en ce lieu leurs charmes et leur réputation, il s'en trouvait une cependant dont les qualités aimables faisaient regretter qu'elle eût été sacrifiée à l'ambition de sa famille. La duchesse de Ch..., femme charmante, connaissant combien peu elle était à sa place, n'épargnait pas les railleries sur les ridicules ou les vices dont elle était entourée : douée d'un esprit ferme, singulier même, elle attirait autour d'elle un cercle nombreux, que charmaient son amabilité, ses saillies, ses réparties ingénieuses. Elle ne tarda pas à attirer les regards du monarque; mais comme son opinion était bien connue, ce dernier ne voulut pas se mettre en avant sans avoir fait tâter le terrain; il redoutait un refus, dont aurait souffert son amour-propre comme homme et souverain. Il se confia à Savary, infâme satellite des forfaits de son maître. Trop heureux de le servir dans ses amours, ce futur ministre de la police s'empresse

de se déclarer l'amant de la duchesse de Ch... ; mais ses soins sont perdus, ses déclarations sont reçues avec mépris ; on se moque de lui, on le persifle, et l'on finit par lui ordonner impérieusement de se taire. Alors il se retourne, et veut tirer de ce mauvais succès la réussite de l'affaire : il joue la colère, feint la jalousie, et accuse la duchesse, en lui parlant à elle-même, de porter plus haut ses prétentions, enfin d'être accessible à la tendresse que l'empereur lui voue, et qui est visible pour toute la cour. Quoi que ce piége fût assez bien tendu, la duchesse avait trop de perspicacité pour ne pas le reconnaître ; elle devina sur-le-champ l'intention secrète de Savary, et, pour achever de lui ôter toute espérance, elle lui répondit froidement qu'il ne serait pas plus heureux dans ses tentatives comme mercure, que comme amant. Furieux d'une réponse pareille, qui l'humiliait à ses propres yeux, il fut rendre compte à l'empereur de l'état des choses,

et ne lui cacha pas les sentimens de madame de Ch....., dans la pensée que l'empereur, sans songer davantage à elle, ne s'occuperait que de la punir. Il se trompait encoredans ce nouveau calcul; Napoléon se flatta de mieux réussir par lui-même que par l'intermédiaire de son agent; en conséquence il se décida à parler. Ce fut en vain: la duchesse resta inébranlable à toutes les protestations qu'il put lui faire; moitié riant, moitié sérieuse, elle avait un art particulier pour éluder les choses précises; sa gaieté éloignait les déclarations qu'il eût été difficile de repousser d'une autre manière: l'empereur enfin fut long-temps avant de pouvoir se fâcher. Pendant ce temps, la cour s'apercevait du pouvoir que la duchesse prenait sur le maître unique; les hommes s'étonnaient de la longueur de cette intrigue; les femmes, qui toutes eussent volé au-devant des desirs de l'empereur, ne pouvaient comprendre, non que la vertu lui pût résister, mais qu'il

se trouva dans leur sexe une personne assez aveuglée pour ne pas céder la victoire, lorsqu'il était possible de tirer un parti avantageux de la défaite. Nul ne soutenait madame de Ch...., sa famille elle-même agissait avec mollesse; et, si l'on en croit les méchantes langues dont le nombre est si grand, son beau-père fut loin de jouer auprès d'elle le rôle de Virginius; riche au-delà des vœux d'un homme d'honneur, il souhaitait encore, et il n'avait pas été le dernier à décorer de son nom, dont cependant l'illustration ne remontait pas bien haut, la cour bourgeoise qui venait naguère de se former.

Cependant, l'empereur lassé d'une résistance pour lui si nouvelle, chercha à la vaincre, il y mit de l'obstination. Quoique peu généreux de sa nature, il commença par prodiguer ses trésors: des diamans, des présens magnifiques furent offerts à madame de Ch....; elle refusa tout, renvoya tout, et s'indigna davan-

tage d'un aussi vil moyen de séduction.
L'empereur alors, poussé à bout, employa la violence. Un soir où après une veillée prolongée bien avant dans la nuit, madame de Ch.... se retirait dans son hôtel, situé dans une grande, mais solitaire rue du faubourg Saint-Germain, son carrosse fut arrêté par ordre, et détourné de son chemin. La duchesse, accablée de fatigue, était à moitié endormie, elle ne s'apperçut pas du changement de route, et ses gens, dont la police s'était assuré d'avance, se donnèrent bien garde de la prévenir. Prenant à droite elle fut conduite dans un vaste palais où s'assemblaient les mandataires muets de la nation, et que le propriétaire annuel avait prêté de grand cœur pour cette aventure galante, bien aise d'obliger le frère, qui à son tour fermait les yeux sur la conduite de sa sœur, maîtresse publique du personnage qui a joué tant de rôles, et toujours avec bonheur. Madame de Ch... en descendant de voiture

ne reconnut pas encore son erreur ; elle ne fut instruite de l'atrocité dont elle était la victime qu'à l'instant où la clarté des flambeaux lui eût fait apercevoir un appartement qui lui était inconnu. Demeurée seule, elle s'abandonna aux plus tristes réflexions et versait d'amères larmes, lorsque la porte venant à s'ouvrir laissa entrer l'empereur. A cette vue elle connut toute l'étendue de son malheur et fit un appel à son courage : le monarque tenta d'abord les voies de la persuasion, elles furent inutiles ; il voulut ensuite se lancer sur sa proie comme un tigre furieux ; mais une résistance doublée par l'indignation ne lui laissa pas l'espérance d'un triomphe facile ; enfin il était près , oubliant tout sentiment de délicatesse , de se porter aux dernières extrémités, lorque la duchesse, apercevant sur un fauteuil l'épée du monarque, qui avait eu l'étourderie de venir en costume militaire, courut s'en emparer, la tira précipitamment du foureau, et

peu contente alors de ne vouloir que se défendre, elle sembla chercher une vengeance qui lui était bien due. A la vue de son action, l'empereur pâlit, il se recula et gagna la porte, poursuivi par la généreuse amazone qui resta seule de nouveau. Elle s'attendait à une mort certaine, et ce fut l'atroce conseil que donna à l'empereur l'infâme confident de cette intrigue, mais il n'osa pas se souiller de ce crime. Il se retira, et l'on vint par son ordre avertir madame de Ch...; qu'elle pouvait revenir chez elle, après toutefois qu'elle aurait fait l'abandon de l'épée, trophée de la victoire qu'elle venait de remporter. De retour dans son hôtel elle fut prise par un délire effrayant qui dura plusieurs jours, et dans lequel elle raconta plusieurs fois son aventure; dès que son beau-père eut connaissance de l'importance de la révélation qu'elle faisait, il s'empressa de bannir de sa chambre les personnes suspectes; mais il y en était entré déjà une qui recueillit

attentivement les paroles échappées à la duchesse : elle me les rapporta dans la suite, et faisant un voyage à D...., j'en parlai à l'héroïne : sa confiance en moi était grande, aussi voulut-elle bien me raconter plus amplement cette histoire surprenante que je vais reprendre.

Après que madame de Ch.... se fut un peu rétablie, l'impératrice Joséphine, qui ignorait la cause de sa maladie, la fit engager à venir reprendre son service. Elle s'y refusa d'abord, et annonça à son beau-père qu'elle avait l'intention de se démettre de sa charge. A cette déclaration il parut consterné, son ambition lui faisant redouter une défaveur totale, aussi ne négligea-t-il rien pour engager sa belle-fille à changer de résolution : les mauvais traitemens même ne furent pas épargnés ; enfin, il sut si bien faire qu'il la contraignit à revenir au château. Le premier moment où elle parut devant son ravisseur fut terrible ; il

lança sur elle un regard de fureur, et par un geste de mort il lui ordonna le silence. Du reste, depuis ce jour il cessa de lui parler, il ne s'approcha plus d'elle, et sembla l'honorer d'une parfaite indifférence, mais il cherchait à se venger bassement. Ce fut à cette époque qu'il se répandit dans les salons de Paris une foule d'anecdotes scandaleuses sur le compte de la duchesse, et que la malignité accueillit et répéta. Le monstre qui n'avait pu la séduire voulut au moins la déshonorer; mais ceux qui connurent particulièrement cette femme estimable apprécièrent mieux les récits qu'on faisait sur elle; ils virent qu'ils partaient des bureaux de la police, et qu'ils étaient propagés par des femmes qui sans rougir n'eussent pu faire un retour sur elles-mêmes. La duchesse resta quelque temps dans cette position désagréable, perdant insensiblement sa santé minée par le chagrin. Cependant les évènemens politiques

continuaient leur marche rapide : le trône d'Espagne venait d'être escamoté ; et le roi Charles IV, suivi de sa famille, traversait la France en prisonnier ; l'empereur songea à faire une maison pour la reine d'Espagne : madame de Ch... obtint la première place sans l'avoir sollicitée ; mais on y mit pour condition qu'elle rendrait un compte exact de la conduite de cette souveraine infortunée. Mme de Ch...., conservant toujours son noble caractère, répondit à la princesse L...., qui osa se charger d'une pareille mission, qu'elle était fort honorée d'être au service de la reine Marie, mais qu'elle ne se déshonorerait pas en devenant son espion. Ce mot, qu'elle eut l'imprudence de répéter, décida de sa perte : elle fut exilée, et depuis ne reparut plus à la cour ; mais hélas ! trop aigrie par tant d'injustices, elle oublia les lois de la prudence, elle ne ménagea plus rien, et elle ne tarda pas à mourir.... Sa fin doit encore grossir la liste des forfaits du bri-

gand couronné, et des infâmes suppôts de sa trop longue tyrannie.

On remarqua, au commencement de la révolution, que de tous les maréchaux de France qui avaient perdu leur fortune M. de Ségur fut le seul qui prêta le serment exigé par les novateurs; donnant pour raison qu'il *avait juré depuis long-temps de ne pas mourir de faim, et qu'un serment en appelle un autre*. C'est toujours comme manchot que ce maréchal (qui avait perdu un bras, comme tout le monde sait,) implorait les bontés de l'assemblée nationale, ce qui donna lieu au bon mot sanglant de Rivarol : *Le maréchal de Ségur tend toujours la main du bras qui lui manque.*

Charles de Lameth aperçut un jour M. d'Esprémenil : il l'aborde avec l'air

de la consternation, lui apprend que son beau-père, M. Picot, vient d'être assassiné; que perdant une fortune immense, il se voit réduit à quatre cents francs de rente : en conséquence, ajoute-t-il, me voilà dégagé de toute reconnaissance envers la reine. Elle l'avait comblé de bienfaits, entre autres celui de le marier à la plus riche héritière du royaume. M. d'Espréménil qui l'écoutait, lui répondit froidement : *Il y a long-temps, mon cher Lameth, que je souhaitais de pouvoir vous plaindre.*

Le commodore sir Sidney Smith avait été arrêté sous le directoire, et détenu dans l'intérieur du Temple, où il se divertissait assez médiocrement; on prit aussi avec lui un gentilhomme français et bas-breton, le comte de Tramelin, ancien officier de marine et émigré, qu'il eut la précaution de dire son secrétaire

pour lui sauver la vie, et qu'il nomma familièrement James, en ayant l'air de le tenir à une grande distance. Celui-ci affectait de mal parler sa langue naturelle, et courtisant la fille du guichetier Richard, il la faisait servir sans qu'elle s'en doutât à son projet d'évasion avec le commodore Sidney Smith. Un premier jour de décade on voit entrer au Temple un individu revêtu de l'uniforme d'officier général : il dit au concierge qu'il a des ordres pour enlever sir Sidney Smith et le sieur James ; il montre les ordres, le concierge s'informe si l'on va transférer les prisonniers à Fontainebleau, mais l'officier général répond que cette question est indiscrète et qu'il n'a pas de compte à rendre. Le concierge observe qu'il doit faire son rapport au ministre de la police : « C'est inutile, répliqua le « général; vous avez vu ma commission, « le temps presse : si vous tardez à me « livrer les détenus que je réclame je « vais vous faire charger de chaînes et

« jeter dans un cachot ». Le concierge effrayé court avertir sir Sidney Smith et son secrétaire qu'un général bien bourru les attend au greffe : ils font à la hâte leurs paquets, la décharge de ces captifs est duement signée, ils sortent ; le général renvoie les soldats qu'il avait requis dans un corps-de-garde, et faisant mouter en fiacre les deux prisonniers, il s'y place avec eux. Ils n'étaient pas à deux cents pas de la cour du Temple que le cocher, ivre, passe près d'une trop lourde charrette et l'écrou d'une de ses roues est brisé. L'on crie : Arrêtez, cocher ; arrêtez ! la voiture arrête ; elle est prête à verser : les passans l'environnent. Le général et les prisonniers sont d'abord inquiets, mais ils se rassurent cependant ; sir Sidney Smith au lieu de trente sous donne au cocher un double louis, et ne lui demande pas le reste. Cette générosité pouvait les compromettre, n'ayant pas encore perdu de vue les tours du Temple, mais le saisissement ne leur per-

met pas de calculer ; ils montent dans une autre voiture de place qui les conduit dans une maison, rue Croix-des-Petits-Champs. Comme ils allaient y descendre, la fille du concierge Richard passe par un hasard inconcevable entre le carrosse et le mur…… Quelle rencontre !…….. Mais son amant lui déclara en bon français sa naissance, son état, sa fuite, le courage de son ami, M. de Phelippeau, émigré, ayant joué le rôle de général républicain pour le sauver, et il la conjure d'accepter quelques louis, en attendant qu'il lui fasse passer une somme plus considérable. La jeune Richard accepte le don, pleure, sanglotte, embrasse son amant, et lui jure un secret inviolable. Le comte de Tramelin le lui recommande jusqu'à la fin de la décade, temps où il lui serait égal que le gouvernement le fît poursuivre et pourchasser ; l'amante promet et tiendra tout ce qu'on exige d'elle. Elle se sépare enfin, ou plutôt s'arrache des bras de l'homme

qu'elle avait si vivement aimé. En retournant au Temple, elle voit une boutique de modes, et, poussée par l'esprit de son sexe, elle y entre, impatiente de faire honneur à l'argent du comte. Elle achette plusieurs bagatelles à son usage et a l'imprudence de les montrer. Le vieux Richard desire savoir comment et où sa fille a pu gagner l'argent qui a servi à faire ces emplettes; elle lui répond, les larmes aux yeux, qu'elle n'a rien à se reprocher, mais qu'elle ne doit pas révéler ce secret de quelques jours : le père insiste, la menace, la frappe; la pauvre fille se contente de pleurer, de gémir, mais elle garde le silence, et ne dit pas un mot qui puisse compromettre son amant, ou plutôt son ami. La décade finissait, et les fugitifs étaient déjà en Angleterre, ayant eu des passeports fabriqués à la même source que celle dont était émané l'ordre de leur sortie du Temple, lorsqu'un inconnu se présente dans une des cours de cette prison,

et demande mademoiselle Richard; elle arrive; l'étranger lui dit : Voilà un rouleau que je suis chargé de vous remettre, en vous remerciant de la part du comte de Tramelin et du commodore Sidney Smith : vous êtes libre de révéler le secret qu'ils vous ont confié. La jeune fille court auprès de son père, après avoir laissé à l'étranger le temps de s'éloigner, lui raconte ce qu'il desirait tant de savoir; la vue de l'or produisit son effet accoutumé, et le cerbère s'appaisa. Lorsque le ministre de la police fut instruit par le rapport décadaire, de ce qui s'était passé neuf jours auparavant, il devint furieux d'avoir perdu sa proie; et bien que le concierge montrât l'ordre, qu'il avait cru recevoir du gouvernement, il fut destitué dès ce moment; on fit à ce ministre des rapports journaliers de l'état de la prison, et l'on ne mit plus personne en liberté, que d'après un ordre, porté au concierge de la tour par un agent de la police.

Madame de la Rochef......, née de Chas..., n'avait jamais été présentée, avant la révolution, à la cour de Louis XVI. Elle vivait retirée dans une de ses terres lorsqu'il prit fantaisie à l'empereur de la nommer dame d'honneur de l'impératrice Joséphine, par suite de son envie de s'environner des noms les plus illustres de France. Mais cette dame ignorait les étiquettes de l'ancienne cour, qu'on voulait cependant imiter à toute force; desirant les apprendre du moins en partie, elle imagina de s'adresser à la princesse de Chimay, dernière dame d'honneur de l'infortunée Marie-Antoinette, qui était alors rentrée à la suite de l'émigration, pauvre et malheureuse. La princesse lui dit pour toute réponse à ses nombreuses interrogations : *Hélas ! madame, j'ai tout oublié, tout; excepté les bontés de mes anciens maîtres et leurs infortunes.*

Dans la révolution ; les habitans d'une commune, proche Vendôme, arborèrent un drapeau prétendu national sur leur clocher ; quelque temps après l'on s'aperçut que les bandes bleues et rouges avaient été enlevées, et qu'il se trouvait transformé en drapeau blanc. A cette vue, grande rumeur : on s'agite ; on soupçonne le maire ; on se porte chez lui, et sans doute on lui aurait fait un mauvais parti si quelqu'un n'eût pas désigné le véritable traître : c'était une pie qui emportait les lambeaux du drapeau pour en composer son nid. On monta sur l'arbre, on constata le délit, et procès-verbal fut dressé contre la pie : on l'envoya à la convention, qui ne manqua pas d'en faire mention.

Lors d'une des dernières représentations de Nicomède au Théâtre Français, dans la scène où Arsinoé dit à Attale :

> Ah, mon fils ! qu'il est par-tout des traîtres !
> Qu'il est peu de sujets fidèles à leurs maîtres !

de vifs applaudissemens s'élevèrent à-la-fois du parterre et des loges. « Bon ! je « suis enchanté que l'on rende justice à « ces messieurs », dit un président, cité pour son immobilité.

⁓⁓⁓⁓⁓⁓⁓⁓⁓

A LA suite d'un différent, M. de S... et le major de B... se donnèrent rendez-vous au bois de Boulogne. Le premier tire et manque. Le second, qui se piquait d'adresse au pistolet, ajuste à son tour, vise au cœur; et, surpris de ne pas voir tomber son homme, lui dit avec humeur: « Monsieur n'est pas mort »? « Non, mon-« sieur ». « Cela est singulier ; quand je « tire sur quelqu'un ordinairement je le « tue ». Pendant ce dialogue le major, qui s'était insensiblement approché, aperçut, sur le gilet de son adversaire, la marque de la bale qui paraissait avoir glissée, et il découvre que le coup avait porté sur deux ou trois écus de cinq francs qui se trouvaient dans la poche de

son gilet. « Parbleu, monsieur, dit-il, « vous aviez là de l'argent bien placé ».

Fier du trésor honteux, dont il devrait rougir,
Fouché brave le sort qui de nos vœux se joue;
Au sommet de sa roue il croit se maintenir,
Sans doute, et je suis loin de n'en pas convenir,
Il n'en descendra pas, il mourra sur la roue.

Le fameux V... de G... dit un jour, dans une assemblée auguste, qu'il serait à desirer que tout homme eût, sur la poitrine, une petite fenêtre par laquelle on pût voir dans son cœur. Un homme d'un esprit simple et droit, et qui depuis long-temps connaissait le personnage, ne pouvait assez s'étonner qu'il eût pu former un semblable souhait. « Oh ! lui « répondit-on, le cher V... ne vous a « pas dit tout son secret; croyez que, « s'il était obligé d'ouvrir sa petite fe- « nêtre, il aurait grand soin d'en tirer « le rideau ».

On parlait à l'empereur d'un des plus grands courtisans, et des courtisans les plus grands qui aient, depuis vingt-cinq ans, traversé toute la révolution à l'aide de courbettes calculées. « Cet homme, « dit l'empereur, a un pied plus que « moi, et cependant ce n'est qu'en me « baissant beaucoup que je puis parvenir « à l'entendre ».

Un fonctionnaire public manda dernièrement les rédacteurs en chef de tous les journaux, et leur adressa, sur le peu de mesure qu'ils gardaient dans des circonstances aussi difficiles, une petite mercuriale pleine de sagesse. Mais, mon- « sieur, lui demandait l'un d'entre eux, « comment voulez-vous que soit un jour- « nal jusqu'à nouvel ordre »?

« Insignifiant, répondit-il, très-insi- « gnifiant. (Puis se retournant vers le

« rédacteur de la Gazette de France) Je « suis très-content de vous ».

M. le comte de Barruel Beauvert, excellent royaliste, mais qui, dans son ouvrage (où il nous apprend qu'il eût accepté une *bonne* préfecture donnée par le tyran de la France, et où il eût été contraint de poursuivre les conscrits, les opinions religieuses, en un mot où il eût été le satellite de Buonaparte), a cependant quelques pages où se trouvent des réflexions assez singulières. Nous allons lui prouver que nous agissons sans rancune, en lui empruntant quelques passages « Buonaparte, dit-il, n'a fait en toute sa vie qu'un seul acte de sagesse; c'est lorsqu'il a changé les noms des hommes de *sa cour* employés à des fonctions *si viles :* il a favorisé les uns à cause de leurs crimes, les autres à cause de leur bassesse seulement. Le sieur Maret, mauvais chirurgien de Dijon, a été fait duc

de Bassano afin que la première partie de son nom lui rappelât l'obscurité d'où il est sorti. Caulaincourt a été fait duc de Vicence afin qu'il n'oubliât pas aussi que la première partie de son nom est *vice*, et que le vice l'a conduit au crime et le crime à la grandeur. Fouché, ex-oratorien, régicide, et nouveau Tigellin, a été créé duc d'Otrante parce que Buonaparte l'a gratifié d'une portion considérable de l'impôt des trente, trente-un, et des loteries. Le sieur Cambacérès, ancien avocat de Montpellier, qui avait acheté une petite charge de magistrature à la cour des aides, ensuite membre de la convention, et régicide, a été créé prince et duc de Parme a cause que sa couleur ne ressemble pas mal à celle du Parmesan lorsque ce fromage est bien vieux. Le gros, court et massif avocat Regnier a été créé duc de Massa-Carrara. Les deux tiers de l'épithète de Visigoth se trouvent dans le sobriquet de duc de Rovigo, que porte avec orgueil l'ex-sans culotte Savary.

M. Le Brun (qu'il ne faut pourtant pas confondre avec ceux que je viens de nommer) n'a reçu qu'un trait de raillerie de Buonaparte, lorsqu'avec sa figure honnête, mais laide et sérieuse, il a été fait duc de Plaisance.

Puisque nous en sommes à citer M. le comte de Barruel Beauvert, il faut encore extraire quelque chose de son ouvrage. Il accuse Napoléon d'avoir voulu *faire passer un gentillâtre gascon pour être de la maison de la Tour d'Auvergne; qu'il l'a placé auprès de lui, et fait inscrire dans l'*Almanach impérial *sous le nom de Turenne*: risum teneatis. *Le roi nous aidant, la véritablement bonne compagnie nous fera raison de tous ces grimauds-là, qui ne sont pas les seuls.* Il y a dans ce récit une erreur. M. le comte de Barruel Beauvert confond ici deux individus: M. le comte de Turenne, ex-chambellan, et maître de la garderobe de l'empereur, avec le comte de la Tour Saint-Paulet, dit d'Auvergne-Lauraguais; et voici l'his-

toire exacte de cette dernière famille, généralement estimée dans le Languedoc, où ils tiennent un rang distingué, qui malheureusement n'a pas suffi à leur ambition. M. de la Tour, père du comte de la Tour, officier dans une des compagnies rouges de la maison du roi, fit imprimer, avant le mariage de son fils aujourd'hui vivant, dans le tome II ou III des Annales de Toulouse, par Durosoi, sa généalogie, dans laquelle il ne songea pas à s'enter sur la maison d'Auvergne; mais depuis il changea d'opinion, chercha à se faire reconnaître par le duc de Bouillon, qui signa le contrat de mariage de son fils, mais qui fut loin d'accueillir toutes ses prétentions. Nous pensons que cette famille a été induite en erreur par le seul témoignage de Lafaille, visiblement trompé lui-même, et seul auteur qui, dans son Histoire de la noblesse des capitouls de Toulouse, ait favorisé leurs prétentions. MM. de la Tour n'ont même pas une tour dans

leurs armes, s'il faut en croire les Recherches sur la noblesse du Languedoc, faites par ordre du roi, en 1669, M. Bernard étant rapporteur. Peut-être me trompé-je dans la date, car ils se donnent pour armes, en présence des commissaires nommés par S. M., d'azur à trois fasces d'or. On peut consulter sur ce fait décisif le catalogue des gentilshommes de la province du Languedoc, ouvrage en un petit in-folio fort mince, qui se trouve à la Bibliothèque du roi, à Paris. On a tout lieu de croire que MM. de la Tour sont la Roche en leur nom, car il sont désignés, jusqu'à 1560, sous les noms réunis de la Tour la Roche, seigneurs de Castanet, ainsi qu'il conste du registre des capitouls de Toulouse, dont leurs ancêtres ont fait partie, et ce n'est qu'après 1500 qu'ils ont acquis par achat la terre de Saint-Paulet, titre principal de leur fondation; enfin il est si clair qu'à cette époque ils étaient incertains de leur filiation exacte; que, dans leurs diverses

généalogies, ils varient même sur le nombre de degrés, tantôt en y ajoutant un, et tantôt le faisant disparaître. Enfin, nous sommes si certains de ce que nous avons dit, que nous offrons à MM. de la Tour Saint-Paulet de déposer dix mille francs chez un notaire de Paris, à condition qu'ils y déposeront les preuves matérielles et originales de leur descendance depuis le chef connu de l'illustre maison d'Auvergne, qui vivait à-peu-près en 1244, jusqu'à ce jour, et qu'ils consentiront à perdre la même somme si leurs prétentions ne sont pas fondées. Nul sentiment d'animosité ne nous arme contre eux; mais la noblesse de France ne doit pas souffrir que certains de leurs membres cherchent à ajouter à l'illustration de leur origine. De fausses données ont égaré la famille de la Tour, et lorsque l'un d'entre eux fut nommé sous-préfet à Douai, en 1813, le ministre de l'intérieur se refusa à lui expédier son brevet de nomination sous le nom de la Tour d'Auvergne. Il

n'est appelé que la Tour dans l'Almanach Royal de 1815, page 299.

NAPOLÉON, vainqueur à Wagram des derniers efforts de l'empereur d'Autriche, pleurait cependant, ou pour mieux dire, faisait semblant de pleurer le brave maréchal Lannes, duc de Montebello. Les journaux du temps retentirent de l'entrevue sublime qui eut lieu entre ce guerrier sans pareil et l'auguste souverain, son ami; mais ils étaient mal informés, sans doute: il est vrai que le maréchal parla à l'empereur; mais ce fut pour lui reprocher vivement les excès de son insatiable ambition; des expressions énergiques et grenadières remplacèrent cette conversation dont nous fûmes tant touchés: mais Napoléon, plein de générosité, réserva ce petit désagrément pour l'intérieur du petit comité de ses amis. Il voulut faire jouer un rôle éclatant à Lannes dans ses derniers momens, afin

de prendre sa bonne part de l'héroïsme prodigué en cette circonstance ; mais il ne s'arrêta pas là. Voulant engager ses généraux, qu'il gorgeait d'or pendant leur vie, à continuer de s'exposer pour lui, il imagina d'allécher des gens qui étaient si friands de titres, de décorations, par l'aspect de la pompe théâtrale qu'il leur destinait après leur mort. Telle fut la cause secrette et véritable des obsèques magnifiques qui furent faites au duc de Montebello. Jamais spectacle aussi imposant n'a, durant le règne *mélodramique* de l'empereur, frappé les regards de la multitude. Mais à peine le héros, sans doute bien digne de ce nom, fut enfermé dans sa dernière demeure, que son *inconsolable ami* chercha des distractions auprès du sexe aimable et facile dont sa cour était composée. A cette même époque, il y parut en longs habits de deuil une Arthémise désolée dont les charmes, l'éclatante blancheur, étaient rehaussés par la sombre parure dont elle

était revêtue. L'empereur fut lui-même frappé de tant d'attraits : il déplora amèrement de les avoir aussi long-temps méconnus ; en conséquence, il se rapprocha de la dame, et chercha à lui faire oublier le défunt en lui parlant beaucoup : ce moyen lui réussit d'abord assez bien pour qu'il crût possible de parler plus ouvertement ; mais ses premiers discours réveillèrent une douleur mal assoupie, et la dame, lui lançant un regard qu'elle avait voulu rendre sévère, lui demanda si il avait si tôt oublié le nom qu'elle portait : ou l'empereur avait beaucoup de présomption, ou la dame expliqua mal ses pensées, car son amant se contenta de sourire, s'inclina et se retira sans insister davantage pour le moment. Un témoin éloigné de cette scène n'était pas non plus sans inquiétude : le comte de F.... était depuis long-temps attaché à la dame, du vivant même de son époux ; elle se plaisait en sa conversation, et telle était la force de l'habitude qu'elle n'avait pu s'en

priver dans les premiers jours de son veuvage. Dès que le comte de F.... put aborder la dame, sans faire naître de dangereux soupçons, il s'empressa de lui demander la cause des gestes qu'il avait cherché à interpréter. La seconde matrône d'Éphèse lui jura ses grands dieux qu'il n'avait été question que de son fils aîné auquel on disputait le titre que lui avait laissé son père. Le comte, en homme bien élevé, feignit de se laisser tromper, quoiqu'il ne crût pas un mot de ce que sa belle venait de lui dire ; il se promit seulement de l'épier, car, par la plus étonnante rencontre, ne s'avisait-il pas d'être jaloux ? Le lendemain au soir, la d.... avait fait fermer sa porte, lorsqu'un valet de chambre vint l'avertir qu'un individu voulait entrer de force, qu'on avait eu beaucoup de peine à le retenir, que la personne qui l'accompagnait, car lui n'était pas sorti du fiacre qui l'avait amené, voyant le constant refus du suisse, avait pris le parti d'é-

crire un mot avec injonction de le porter sur-le-champ à la d..... Celle-ci surprise d'une pareille conduite, l'attribuant déjà à quelque solliciteur importun, allait redoubler l'ordre de ne laisser pénétrer personne chez elle, lorsqu'ayant voulu ouvrir le billet elle n'y trouva que ce mot: *L'empereur.* Toute surprise, elle se hâta de commander qu'on introduisît celui qui la demandait. Bientôt après il parut lui-même, caché sous un immense vitschoura, et le visage à moitié couvert de son mouchoir. Une visite aussi imprévue troubla et flatta la dame tout-à-la-fois : elle comprit l'empire qu'elle allait prendre, et se promit de ne céder qu'à bonnes enseignes; mais hélas! ses projets furent déjoués : César était venu, on lui permit de voir, et bientôt il eut vaincu. Tandis que le maître du monde s'oubliait dans les bras de la veuve de son ami, le comte de F...., depuis long-temps en possession de la clef d'une porte secrette, se préparait à venir faire sa visite à la dame de ses pensées;

il se glissa furtivement dans la cour, et comme il connaissait les êtres, que d'ailleurs le portier se trouvait instruit de sa *liaison* avec la première femme de chambre, on fermait les yeux sur ses mouvemens; il put donc facilement, et sans rencontrer d'obstacles, parvenir dans la chambre à coucher de la dame : il ne balança pas à s'y introduire..... Je laisse à penser le coup de théâtre qui s'ensuivit, la surprise du monarque, la honte de la d...., la fureur du colonel; mais, quel que fût son désespoir, dès qu'il eut reconnu le rival heureux qu'on lui donnait, il s'empressa de se rejeter en arrière, de refermer la porte brusquement, et de se retirer en toute hâte; mais il prit de vaines précautions : une glace l'avait trahi, et il était reconnu par l'empereur. La d.... joua le désespoir, elle pleura abondamment, elle parla de sa réputation perdue, du mépris qui l'attendait, enfin l'empereur, pour la première fois, peut-être, dupe de cet étalage sentimental,

comme il l'a raconté depuis, ne songea plus qu'à la consoler, au lieu de la scène qu'il avait eu la pensée de lui faire. Les pleurs de sa maîtresse l'embellissaient : aussi, loin de se retirer, le souverain prolongea sa voluptueuse visite, et trouva sans doute un aliment à ses plaisirs dans la peine que devait éprouver M. de F....; mais s'il oublia que la d.... était coupable, il conserva soigneusemeut dans sa mémoire le souvenir du comte, et le dimanche suivant le courroux impérial éclata. Napoléon passait une revue : le comte de F...., en qualité d'aide-de-camp du P. V. C., s'y trouvait auprès du général ; malheureusement pour lui, son cheval était couvert d'une superbe peau de tigre enrichie par la magnificence et le goût ; cette parure frappa les regards de l'empereur, il se rappela qu'elle avait appartenue à la reine Hortense, et de nouveaux griefs s'élevèrent dans son cœur contre le jeune colonel qu'il trouvait toujours sur ses pas. « Que faites-

« vous ici? lui cria-t-il avec colère, ne « devriez-vous pas être dans votre gar- « nison ? Je n'ai pas besoin de ces héros « de parade qui font leur campagne dans « les boudoirs ». Ce reproche injuste épouvanta cependant celui auquel on l'adressa ; il craignit de voir fondre sur lui un orage dont il n'osait prévoir les suites, et le lendemain il quitta Paris. Il ne put dans son exil emporter la consolation d'être regretté par sa belle : deux fois il lui avait écrit, et par deux fois ses lettres lui furent renvoyées. Désespéré d'une infidélité pareille, il oublia que lui-même trompait une reine détrônée, sans compter peut-être les femmes dont les noms plus obscurs n'étaient pas connus du public. Loin de se dégoûter de son amante, l'empereur, chaque jour, s'y attachait davantage ; il lui prodiguait les trésors de la France, il violait pour elle le droit sacré de primogéniture, solennellement établi par lui-même. Cepen-

dant l'amour n'occupait pas tout seul un cœur que dévorait l'ambition : le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise se traitait ; la d.... en était désolée, mais elle ne pouvait partager le trône de son amant : du moins eut-elle la satisfaction de lui donner la première un héritier de son nom : vainement chercha-t-on à cacher le secret de sa naissance, l'œil curieux du courtisan decéla bientôt une intrigue qu'on voulait dérober avec tant de soin. En apprenant la tendresse de l'empereur pour la d.... les dames de la cour, qui, bercées par leur amour-propre, avaient formé des prétentions à cette brillante conquête, ne purent que mal dissimuler leur dépit, tandis que leurs époux redoublèrent de respect et de prévenance pour l'altière favorite qui les tint toujours à une grande distance. Le fils issu de cet attachement eut sans doute joué un grand rôle, mais le 3 d'avril 1814 arriva, et le fils naturel de

S. M. l'empereur et roi devint tout platement un bâtard, doublement avili par sa naissance et le nom de son père.

A L'ÉPOQUE où l'empereur imagina d'établir des registres chez tous les notaires pour recevoir les votes émis pour ou contre ses prétentions à l'empire, on fit la caricature suivante : le registre des *oui* était environné de cordons, de marques de distinction, de mîtres, de sabres d'honneur, etc., tandis que des chaînes, deux canons, des épées et des instrumens de supplice défendait l'approche du registre des *non*.

LE premier consul Buonaparte avait écrit au roi d'Angleterre, qui ne daigna pas lui répondre; Napoléon, empereur, lui écrivit encore et n'obtint pas un plus heureux résultat; nous allons rapporter

le texte de cette lettre peu connue et assez curieuse, la voici :

« Monsieur mon frère, appelé au trône de la France par la Providence et le suffrage de mon peuple et de l'armée, mon premier sentiment est un vœu de paix ; la France et l'Angleterre usent leur prospérité, elles peuvent lutter des siècles, mais leurs gouvernemens remplissent-ils bien le plus sacré de leurs devoirs ? et tant de sang versé inutilement et sans aucune perspective d'aucun succès ne les accuse-t-il pas dans leur propre conscience ? Je n'attache pas de déshonneur à faire le premier pas. J'ai assez, je pense, prouvé au monde que je ne crains pas les chances de la guerre ; elles ne m'offrent rien d'ailleurs que je doive redouter. La paix est le vœu de mon cœur, mais la guerre n'a jamais été contraire à ma gloire. Je conjure V. M. ne ne pas se refuser au bonheur de donner la paix au monde : qu'elle ne laisse pas cette douce

satisfaction à ses enfans; car enfin il n'y eut jamais de plus belle circonstance ni de moment plus favorable pour faire taire toutes les passions et écouter uniquement les sentimens de l'humanité et de la raison : ce moment une fois perdu, quel terme assigner à une guerre que tous mes efforts n'auraient pu terminer. V. M. a plus gagné en dix ans en territoire et en richesses que l'Europe n'a d'étendue; sa nation est au plus haut point de prospérité. Que peut-elle espérer de la guerre? coaliser quelques puissances du continent? le continent restera tranquille, une nouvelle coalition ne ferait qu'accroître la grandeur et la prépondérance continentale de la France; renouveler des troubles intérieurs? les temps ne sont plus les mêmes; détruire nos finances? des finances fondées sur une bonne agriculture ne se détruisent jamais; enlever à la France ses colonies? les colonies sont pour la France un objet secondaire, et V. M. n'en possède-t-elle pas plus qu'elle

ne peut en garder? Si V. M. veut y songer, elle verra que la guerre est sans but, sans aucun résultat présumable pour elle. Et quelle triste perspective de faire battre les peuples pour qu'ils se battent! Le monde est assez grand pour que deux nations puissent y vivre, et la raison a assez de puissance pour qu'on trouve les moyens de tout concilier, si de part et d'autre on en a la volonté. J'ai toutefois rempli un devoir saint et précieux pour mon cœur. Que V. M. croie à la sincérité de mes sentimens, que je viens de lui exprimer, et à mon desir de lui en donner des preuves. Sur ce, etc.

Paris, le 2 janvier 1805.
Signé NAPOLÉON ».

Cette lettre, ainsi que la première, resta sans réponse directe; cependant lord Mulgrave en accusa la réception au prince de Bénévent, ministre alors des relations extérieures, et nous allons la transcrire ici.

« S. M. a reçu la lettre qui lui a été adressée par le chef du gouvernement français, datée du deuxième jour de ce mois. Il n'y a aucun objet que S. M. ait plus à cœur que de saisir la première occasion de procurer à ses sujets les avantages d'une paix fondée sur des bases qui ne soient pas incompatibles avec la sûreté et les intérêts essentiels de ses états. S. M. est persuadée que ce but ne peut être atteint que par des arrangemens qui puissent en même-temps pourvoir à la sûreté et à la tranquillité à venir de l'Europe, et prévenir le renouvellement des dangers et des malheurs dans lesquels elle s'est trouvée enveloppée. Conformément à ce sentiment, S. M. sent qu'il est impossible de répondre plus particulièrement à l'ouverture qui lui a été faite, jusqu'à ce qu'elle ait eu le temps de communiquer avec les puissances du continent avec lesquelles elle se trouve engagée par des rapports et des liaisons confidentielles, et particulièrement avec

l'empereur de Russie, qui a donné les preuves les plus fortes de la sagesse et de l'élévation des sentimens dont il est animé, et du vif intérêt qu'il prend à la sûreté et à l'indépendance de l'Europe.

Dounning street, 15 janvier 1805.

Signé MULGRAVE.

L'AUGUSTE princesse Pauline, sœur de l'empereur des Français, aimait les beaux arts à l'excès : voulant contribuer de sa personne à leurs progrès elle s'abandonna sans voile au sculpteur Canova, qui fit d'elle une statue toute nue, chef-d'œuvre de talent et de grace. Cette princesse s'amusait aussi à se dépouiller quelquefois d'une grandeur qui lui paraissait importune, et allait chercher elle-même des plaisirs cachés qui n'en étaient que plus piquans. Un jour de fête nationale il lui prit fantaisie d'aller seule, et dans le plus strict incognito, voir tirer un feu d'artifice qu'on avait préparé dans le jar-

din du Luxembourg. Vêtue avec goût, mais très-simplement, ayant son visage couvert par un chapeau fort avancé, et par un voile dont les plis multipliés ne laissaient que soupçonner sa figure ; elle se met en route dans un cabriolet que conduisait un jockei à son service : elle arrive et se place.

A quelques pas d'elle se trouvait monsieur de ...., auditeur au conseil d'état, dont les avantures galantes commençaient à être déjà connues. Ce jeune homme jette un regard sur sa voisine, admire sa tournure, devient envieux de lui parler, en cherche les moyens dans sa tête, lorsque le hasard, favorable, dit-on, aux fous, aux ivrognes ainsi qu'aux amans, lui facilite l'approche de la dame dont la taille élégante avait fixé son attention. Un polisson jouait auprès d'elle : par un trop brusque mouvement, il marche sur le pied de la princesse qui pousse un cri et se plaint. M. de .... accourt à elle, chasse l'enfant d'un coup

dc pied, et s'informe à la dame, du ton d'un touchant intérêt, si le mal qu'on lui a fait est considérable. La princesse toise d'abord son défenseur, le trouve bien, et ouvre alors son cœur à la reconnaissance. Insensiblement la conversation s'engage; un grain de pluie survient, M. de .... ouvre son parapluie, offre à la dame de le partager, elle accepte, et les voilà en conversation réglée. M. de ..... apprend que la dame venue au Luxembourg *avec son mari et une société assez nombreuse* en a été malheureusement séparée. M. de ...., dans de pareilles circonstances, a pour principe de ne jamais douter de ce qu'on lui dit, c'est selon lui plus poli et plus simple. Cependant le feu est tiré, il propose alors de venir prendre des glaces; on refuse d'abord, puis enfin on cède à ses instances réitérées. Tout en causant, le jeune homme se plaint de son infortune qui lui offrant le bonheur va le lui enlever sans retour, au moment prochain d'une séparation

qu'il déplore. Il demande la permission de reconduire la dame chez elle, chose qui lui est vivement refusée; mais enfin il insiste si fort, qu'après lui avoir demandé son nom, qui heureusement ne se trouvait pas inconnu, après avoir pris son adresse, la dame lui jura ses grands dieux qu'elle le reverrait, et lui en donna sa parole solennelle : cela dit, elle le prie de venir l'accompagner jusqu'à son cabriolet qui l'attend à l'entrée de la rue Cassette. Là il quitta sa belle et s'en revint chez lui, tout occupé à réfléchir à son aventure, et cherchant par où il pourrait découvrir le nom de cette dame mystérieuse. Le surlendemain au soir, il reçut, par la petite poste, une lettre toute parfumée, dans laquelle une jolie écriture lui apprenait que s'il pouvait se rendre le 20 août, à sept heures du soir, dans le jardin du sénat, tout auprès de la fontaine des Nymphes, il y trouverait une dame qui ne l'avait pas oublié. Monsieur de ...., transporté de joie, n'a garde

de manquer l'heure du rendez-vous, il la devance même. Son impatience fut récompensée, car un moment avant l'heure convenue il voit s'avancer vers lui une dame qu'à sa démarche et à ses vêtemens il reconnaît pour son aimable inconnue; elle prend son bras, on se promène longtemps ensemble, on se convient encore davantage, et l'on ne se sépare pas sans être convenu de se retrouver encore. Ces entrevues se multiplièrent, mais enfin le temps y apporta des obstacles; il ne tarda pas à devenir si mauvais que toute entrevue en plein air devint impossible. M. de .... offre bien son appartement pour lieu de ralliement, mais la vertu de la belle s'en offense, elle se réserve les moyens d'y pourvoir; en effet, deux jours après, une nouvelle lettre engage le jeune homme à se rendre chez madame D...., lingère, rue des Noyers, nº .... Là, il demandera la clef de l'appartement qu'on a loué pour lui. On le prie de n'y pas aller avant midi; il y

court à l'heure indiquée et est surpris du luxe de l'appartement et sur-tout de celui du boudoir. Bientôt après, la dame arrive, elle lui fait jurer qu'il ne cherchera jamais à la connaître, qu'il s'interdira sur-tout de la suivre. M. de ...., trop épris, promet tout ce qu'on lui demande, aussi sa discrétion fut-elle récompensée.... Il ne s'arracha de ce lieu qu'enivré des appas dont il avait eu la jouissance, et instruit que la dame se nommait Adèle, nom que quelques jours après il lui prit fantaisie de changer en celui d'Amélie, afin sans doute de mieux dérouter son amant, qui dès lors l'appela Adèle-Amélie, unissant ainsi les deux noms qu'elle s'était donnés. Cette intrigue durait depuis deux mois, lorsqu'un jour le jeune homme attendit vainement la dame; dans la journée il ne reçut pas de billet. Étonné d'un oubli pareil, il revient le lendemain au lieu du rendez-vous, y passe la journée, et toujours inutilement; plus de dame, plus de lettre:

il se couche, s'endort.....: Bientôt de vives douleurs l'éveillent; il examine et reconnaît que l'aimable inconnue lui a donné la plus horrible maladie. Depuis ce jour l'appartement demeura désert; M. de .... voulut du moins interroger la lingère : elle avait disparu, mais les meubles magnifiques étaient restés au jeune homme, qui dans son dépit les fit vendre à l'encan, et en versa publiquement la somme provenue dans le tronc de l'Hôtel-Dieu de Paris; enfin, il ne garda de cette aimable aventure que de *cuisans* souvenirs.

Plus d'un an après, étant un jeudi soir au cercle des Tuileries, il aperçut tout auprès de l'impératrice une femme dont la figure, la tournure, malgré la différence de costume, lui parurent appartenir à sa *coquine* d'inconnue, terme peu galant dont il avait coutume de se servir en parlant d'elle, mais que semblait justifier sa retraite forcée de plusieurs mois. Plus il regarde, moins il croit se

trompér ; il interroge son voisin et en apprend que la dame, objet de sa curiosité, est la princesse Pauline. A ce nom prononcé, il perd sa colère, mais au moins veut-il chercher à se faire reconnaître ; il avance, se place avantageusement, tient toujours les yeux attachés sur ceux de l'altesse, qui enfin les levant le regarde à son tour, laisse échapper involontairement un premier mouvement de surprise, mais qui est aussitôt réprimé ; depuis lors la princesse ne se tourne plus de ce côté. Confondu de cet accueil si différent de celui auquel elle l'avait autrefois accoutumé, il se retire le cœur gonflé d'amertume, cherche à attribuer la froideur de la princesse au sentiment de la honte, desire le détruire, et, songeant à la fortune, voudrait bien renouer avec l'altesse, au hasard de courir de nouvelles chances. Il imagine même de se faire présenter chez elle, parvient à être mis sur la liste, mais hélas ! la veille du jour où il devait se mon-

trer devant la perfide, il est mandé chez le ministre de l'intérieur, qui, après avoir fait son éloge, lui apprend que sa majesté l'a nommé à des fonctions importantes dans un des départemens du midi; mais qu'on est pressé qu'il se rende à son poste, et qu'enfin il doit être en route le jour suivant, à la naissance de l'aurore. M. de .... n'était pas sot; il comprit ce qu'on voulait lui dire, et partit au moment indiqué. Plusieurs années se passèrent sans qu'il revît la princesse Pauline; ce ne fut qu'à l'époque de la chûte de l'empereur qu'il la retrouva à Nice, et là, il n'osa pas entrer en conversation avec elle, ayant la délicatesse de craindre de l'humilier.

Monsieur le comte de Barruel Beauvert a dit, et je répète fidèlement après lui, que le prince de Poix-Noailles, s'étant jeté dans la révolution à corps perdu lorsqu'elle commença, avait ren-

voyé au roi d'Espagne, avec une lettre inconvenante, l'ordre de la toison d'or, dont ce monarque lui avait fait l'insigne honneur de le décorer. Le marquis de Montesquiou-Fezensac, poursuit-il, suivit le même exemple en renvoyant à *Monsieur*, aujourd'hui Louis XVIII, l'ordre de Saint-Lazare, qu'il tenait des bontés dont ce prince l'avait toujours comblé. Enfin, dit-il, le duc de Liancourt, entraîné par le torrent, avait renoncé à porter l'ordre du Saint-Esprit, que néanmoins il a repris depuis. Ces faits sont-ils vrais? on peut les démentir par preuves. Nous y coopérerons de tout notre pouvoir.

Le même auteur prétend encore que la De. C...., ex-femme de chambre ordinaire de la reine, voulant célébrer en 1793 le jour exécrable qui vit un horrible régicide, donna un beau régal à ses dignes amies. Non, quoi qu'on puisse

dire, nous ne pouvons croire à ce fait, on a trompé le comte de Barruel Beauvert; mais, en de pareils cas, ne doit-on pas suspendre une telle accusation, lorsqu'on n'en a pas la plus complette des évidences?

MADAME DE FRILLEUSE, fille et femme de deux fermiers-généraux, qui avaient péri sous la hache révolutionnaire, déscendit de voiture, avec un beau jeune homme, sur la place de Louis XV, flétrie alors du nom de place de la Révolution et s'arrêta auprès de la statue de la liberté; elle recommanda à son cocher d'aller la prendre à la grille du côté de l'eau, dans le jardin des Tuileries, afin, dit-elle, d'aller au bal chez Barras. Une femme du peuple, qui l'entendit et dont elle était connue, lui cria: « Relevez donc votre robe, madame; elle « traîne dans le sang de votre père et de « votre mari » !!!

La veuve du général Leclerc, Pauline Buonaparte, revint de Saint-Domingue traînant après elle, en Artémise, le corps de son époux, soigneusement emballé, et qu'elle ne perdit pas de vue. Les badauds s'enthousiasmaient de ce touchant exemple de la fidélité conjugale; mais qu'auraient-ils dit s'ils avaient su que la dépouille mortelle du général Leclerc avait été jetée à la voirie, et que la bière, objet de tant de soins, renfermait, à sa place, les diamans et une partie du trésor que lui et sa noble épouse avaient volés pendant l'expédition ?

A une des premières représentations du drame ennuyeux de *Misanthropie et Repentir*, un plaisant du parterre ouvrit tout-à-coup un vaste parapluie, pour se mettre à couvert des larmes que, disait-il, les dames versaient de toute part; tandis qu'un jeune homme, placé aux secondes loges, déployait un drap de

lit, avec lequel il essuyait ses yeux changés en deux fontaines.

M. de Montlosier, dans son volumineux ouvrage *de la Monarchie Française*, accuse Louis XIV de tous les maux de la France. Il nous semble que cette manière de voir est fausse; mais elle a été long-temps conforme à l'opinion de la cour impériale. Deux princes fatiguaient, sur-tout par l'éclat de leur règne, l'empereur Napoléon, qui ne pouvait les souffrir. Le premier était Henri IV : oh ! pour celui-là, il le détestait franchement, ne s'en cachait pas, et l'appelait noblement *le roi de la canaille* : on devine sans peine les motifs de l'épithète. Louis XIV trouvait aussi sa part dans l'aversion de Buonaparte; la splendeur de son nom, sa dignité, le cortége des grands hommes dont il avait su s'environner et qui ne pouvaient plus reparaître, le lustre que ses grandes ac-

tions rejetaient sur ses descendans, appelaient contre lui la colère de l'homme qui eût voulu être unique. Aussi remarqua-t-on un concert unanime parmi les auteurs qui avaient vendu leur plume à l'usurpateur, pour déprécier le règne de Louis-le-Grand; ils passaient légèrement sur l'article des conquêtes, de l'ambition démesurée, et pour cause; mais en revanche ils n'épargnaient pas le reste. Efforts impuissans! l'opinion de la postérité était fondée, et chaque jour grandissait la réputation du monarque, éternel honneur de ses enfans.

L'an passé, lorsque la France vit, avec indignation, se rencontrer au nombre de ses législateurs, cet infâme Barrère, qui assurait à la tribune, en 1794, que la convention battait monnaie sur la place de la Révolution, un électeur du département des Hautes-Pyrenées osa prendre la défense de ce monstre, et fit insérer

dans les journaux la lettre suivante, que nous avons encore la faiblesse de croire supposée.

Tarbes, le 9 juin 1815.

Messieurs, j'ai lu dans votre dernier numéro un article contenant une satire ou une épigramme contre M. Barrère et contre le collége qui la nommé représentant. Vous le jugez en homme de parti. Le royalisme l'a toujours poursuivi, et nous savons pourquoi : on l'a accusé, mais on n'a jamais su le convaincre d'aucun crime, ni délit contre sa patrie ; celui qui a dépensé ou perdu cent cinquante mille francs de sa fortune à la bien servir, quoique placé au premier rang, offre bien plus de garanties que tant d'autres qui ont gagné des millions à la tromper. Les libellistes à gages sont de tous les temps, de tous les siècles ; ce rôle est indigne de vous, messieurs, qui venez de proclamer si hautement le respect qui est dû au vote des colléges

électoraux : on vivifie l'opinion publique par la morale et l'instruction ; on la tue en n'employant que les lazzys ou les ridicules. J'ai contribué six fois de mon vote à élire M. Barrère ; j'aime franchement mon pays, c'est vous dire assez que j'ai su l'apprécier et le connaître. Tant qu'il n'a fallu, dans l'assemblée, que des esclaves et des muets, je me suis consolé de ne pas l'y voir ; mais aujourd'hui, que l'on peut penser, parler et raisonner, j'ai cru qu'il y serait à sa place, et je l'y ai porté avec plus d'intérêt ; comme vous le voyez, je ne suis pas un libéral gascon ou un libéral à demi ; j'ai mon franc parler. Je vous estime trop, messieurs, pour n'être pas convaincu que vous insérerez ma lettre. J'ai l'honneur de vous saluer.

VALENCE, électeur.

Et puis qu'on vienne nous dire que la vertu, que l'innocence restent sur la terre sans défenseurs ! Qui maintenant

n'a pas envie de s'écrier : Saint Barrère, priez pour nous !

Napoléon était économe. Le croirait-on ? Il est vrai qu'il jetait les millions par la fenêtre, mais il s'en refaisait sur les sous. Je vais citer, en ce genre, un fait unique et vrai. Lors de son retour en 1815, son cordonnier a fait voir à plusieurs personnes, mais notamment à la comtesse de V.... et à moi, un compte, se montant à dix-huit francs environ, de raccommodages et ressemelages de vieilles pantoufles, pour la plupart ou vertes ou cramoisies; et au bas était : *Arrêté le présent mémoire par nous, maître de la garde-robe, le comte de Turenne.* Celui-là vit encore, et certes il ne démentira pas le fait.

LE VENDÉEN.

ROMANCE.

Pour défendre de justes droits,
Noble Français ! l'honneur t'appelle ;
Et de ton culte et de tes rois
Que ton bras venge la querelle.
Quand le rebelle a tout osé,
O Vendéen ! viens le combattre,
Et du petit-fils d'Henri Quatre
Relève le trône brisé.

Le sang de tes braves aïeux
Coula pour défendre nos maîtres ;
En punissant les factieux
Deviens digne de tes ancêtres.
Le drapeau blanc semé de lis,
L'écharpe, don de ta maîtresse,
Tout doit enflammer ton ivresse,
Tout doit te parler de Louis.

Entends le féroce assassin
Proclamer sa rage ennemie ;
Il ose menacer le sein
De ta mère et de ton amie.
Dans son cœur imprime l'effroi ;
Qu'il tombe avec son arrogance,
Et qu'un seul cri s'élève en France :
Vive Bourbon ! Vive le roi !

Nous pensons que le lecteur curieux ne lira pas sans intérêt le morceau historique que nous joignons à ce volume. Il nous a été donné par un général français qui se trouvait alors à Florence; il put apprécier les évènemens, et sa position le mit à même d'en connaître les causes.

HISTOIRE

De la chûte du gouvernement impérial à Rome et en Toscane, par un témoin oculaire.

TANDIS que le sort du monde se disputait dans le nord de l'Europe, l'Italie en alarme se livrait tour-à-tour à la crainte comme à l'espérance : elle attendait avec angoisse le moment marqué pour sa délivrance ; elle redoutait également que des victoires inespérées ne missent celui qui l'opprimait en position d'ajouter à ses chaînes. En un mot, on desirait l'avenir, mais on n'osait penser qu'il serait sans nuage. Les états romains sur-tout, et la Toscane, renfermaient une multitude, ennemie jurée du chef du gouvernement français ; nulle part il n'était plus redouté, mais nulle part aussi on ne le flattait avec plus de bassesse. Les principaux habitans du pays, accoutumés par une

longue habitude, à dissimuler leurs sentimens, encensaient sans pudeur une idole à laquelle le reste de la population n'offrait que des hommages forcés.

Les combats sanglans de Hanau, Leipsick, Dresde, etc., racontés diversement, jetaient encore de nouvelles incertitudes dans les esprits, ou fomentaient sourdement la révolte la plus légitime contre le gouvernement le plus oppresseur. A cette époque le Piémont n'était pas le pays le plus tranquille : le souvenir que l'ancienne dynastie avait laissé de ses vertus, de son excellente administration, agissait dans tous les cœurs; on souhaitait un changement; on le croyait même si prochain que, le 26 octobre, le canon du fort Montalban ayant annoncé à la ville de Nice la présence de la princesse Borghèse, il se répandit le bruit dans la montagne que le roi de Sardaigne venait d'effectuer un débarquement à Villefranche : plusieurs communes s'armèrent, et pendant quelques jours les pas-

sages du col de Tende et du mont Genève ne furent pas sans danger.

Ce fut le 7 novembre qu'on apprit à Gênes la nouvelle de l'épouvantable déroute de Leipsick : la consternation fut générale parmi les Français et leurs partisans, tandis que les anciennes familles gênoises laissèrent malgré elles éclater la joie que leur inspirait ce funeste évènement : elles voyaient déjà en espérance se relever leur antique pouvoir. Le peuple pensait au pillage, seul but de la multitude dans toutes les révolutions. Toute la journée du dimanche se passa dans cet état de fermentation. On doubla les patrouilles; on craignait une émeute nocturne, elle n'eut pas lieu : la mesure n'était pas à son comble. Mais si les administrateurs de la Ligurie conçurent des inquiétudes, elles furent bien faibles en comparaison de l'effroi qui s'empara de ceux qui se trouvaient en Toscane. Dès le milieu du mois de novembre on songeait déjà à la fuite; plusieurs la prirent

même, et dans ce nombre les femmes ne furent pas les plus timides. Les Toscans soupiraient après le retour de leurs princes légitimes : ils se rappelaient les douceurs du règne de Léopold. Livourne sur-tout pleurait sur la perte de son commerce, sur sa ruine totale, fruit du déplorable, de l'inepte systême inventé par le comte de Sussy, ministre du commerce. La population de cette ville industrieuse décroissait chaque jour avec une effrayante rapidité : en 1789 elle passa quatre-vingt-dix mille ames; à la fin de 1813 à peine en contenait-elle cinquante mille, et sur ce nombre vingt-deux mille se trouvaient inscrits aux bureaux de bienfaisance. Le fait est vrai, quoiqu'il semble impossible à croire. Tels sont les effets des mesures inconsidérées, les suites de l'obstination d'un gouvernement tout fondé sur la puissance des armes, qui regarde sans pitié les malheurs qu'il cause.

La grande-duchesse (Élisa Bacciochi, nommée par l'empereur Napoléon prin-

cesse souveraine de Lucques et de Piombino) ne fut pas la dernière à prendre des mesures pour soustraire ses trésors, ses meubles précieux aux dangers d'une invasion ou d'un soulèvement. Il n'était pas de semaine que ses agens à Livourne ne fissent partir, tant sur les bricks de l'état, qu'elle employait à son service particulier, que sur les vaisseaux marchands, des caisses richement chargées de numéraire ou d'argenterie, soit pour l'île d'Elbe, soit pour la Corse. Il semblait qu'un esprit prophétique l'avertissait qu'il ne restait plus à sa famille que ces deux lieux où elle pût espérer de trouver une retraite.

La princesse Élisa, quel que fût son desir de se faire aimer des peuples qu'elle gouvernait, n'avait pu y parvenir; vainement elle rassemblait au conservatoire de Lucques les filles des principaux Toscans, leur faisait donner une éducation philosophique et les mariait au hasard avec les jeunes gens employés dans

l'Étrurie; vainement encore cherchait-elle à prendre un air populaire, un ton de bonté, elle ne parvenait point à son but : le désordre de sa conduite privée, le faste insolent de sa cour, la dissolution dont elle était environnée, l'impiété qu'elle affichait, quoique son frère lui eût recommandé d'affecter une vie reli-religieuse, pour mieux en imposer; tout se réunissait pour éloigner d'elle le cœur de ceux qu'elle disait ses sujets. Chaque jour on citait d'elle un trait nouveau. Tantôt on apprenait que deux valets de pied, grands et robustes Allemands, se relayaient pour porter sur leurs épaules S. A. dans ses courses aux environs de Florence; qu'ensuite.... On citait un magistrat supérieur renvoyé de la Toscane par ordre de Napoléon, comme donnant de justes motifs de jalousie à son auguste beau-frère, Félix Baciochi. La princesse ne traversait la place immense de Livourne, pour se rendre de son palais à la cathédrale, qu'en foulant un superbe

tapis de velours rouge brodé en or, imitant ainsi le faste asiatique, entourée d'une foule de chambellans qui, par la magnificence de leurs costumes, croyaient couvrir la bassesse de leurs fonctions; de dames distinguées par leur naissance et leur fortune, qu'elle assujétissait aux plus vils emplois; de pages, d'écuyers, d'officiers de tous grades; enfin avec une pompe qui contrastait singulièrement avec sa vie passée, et qui inspirait la pitié alors qu'on venait à comparer la fille de l'obscur bourgeois d'Ajaccio au grand Léopold, si simple et si aimé.

A cette époque elle restait à Pise, ne sachant quelle conduite elle devait tenir, ne recevant de son frère que des ordres de réquisition, des demandes d'hommes, de chevaux, d'argent, etc., et point de conseils, et sur-tout point de troupes. Quelques mille hommes disséminés dans la Toscane, composés de soldats italiens confédérés, quelques bataillons de jeunes conscrits français formaient toute son ar-

mée, qui manquait même de munitions et de général. Ce fut alors que cette femme vantée par quelques flatteurs, qui la comparaient à son frère, dont elle n'avait que la rudesse, prouva que tous ses talens se bornaient à savoir diriger une fête, et non à gouverner une province dans un moment de péril.

La première mesure qu'elle adopta fut de faire répandre le bruit de l'arrivée de quarante mille hommes venant à marches forcées de l'intérieur de la France. Un fonctionnaire public, qui à cette époque se rendait en Toscane, se prêta à cette petite ruse, et fit de superbes récits des forces qu'il avait trouvées sur son chemin, de leur bonne tenue comme de leurs excellentes dispositions. Pendant quelques semaines les Italiens crurent à ce renfort imaginaire, et soupirèrent en songeant que le moment de leur délivrance allait encore s'éloigner.

La seconde mesure fut de commander l'organisation de la garde nationale, et

certes, ce ne paraissait pas être la meilleure : pouvait-on songer à armer, à réunir un peuple pour soutenir un gouvernement qu'il abhorrait? Ne devait-on pas craindre quil ne se tournât contre ceux qui lui ordonnaient ce grand mouvement? Mais l'intérêt des riches propriétaires, des grands négocians, parla plus haut que la haine qu'ils portaient à leurs oppresseurs; ils entrèrent dans la garde nationale avec plaisir, disposés à se défendre, non contre les ennemis de la France, mais contre le peuple qui desirait le désordre pour se livrer à toutes sortes d'excès.

Enfin, pour dernier moyen, le sieur Lagarde, directeur-général de la police, à Florence, imagina d'annoncer l'apparition prochaine de l'empereur Napoléon dans ses états d'Italie. Ce faux bruit ne manqua point de produire un effet extraordinaire; la seule pensée de la présence du souverain d'alors en imposa à la multitude : le souvenir de ses victoires

la frappait encore; elle se rappelait de l'avoir vu, avec la rapidité de la foudre, parcourir la haute Italie en chassant devant lui ses plus terribles adversaires; Livourne n'avait pas oublié que le général Buonaparte, arrivant devant ses murs, accourut au galop vers le port, et traversant sur la chaussée toute la longueur du môle, fut pointer lui-même les canons contre les vaisseaux anglais fuyant en toute hâte. Le sieur Lagarde écrivit à ses subordonnés, réclama la plus active surveillance, inspira la dénonciation, mit, en un mot, à l'ordre du jour ces moyens ténébreux, inutiles toujours dans les grands évènemens. Cet homme, pour nous servir de l'expression consacrée, *travaillait* l'opinion publique d'une façon toute particulière; il outrepassait même ses pouvoirs, et les préfets se virent forcés à combattre contre lui pour la défense de leur indépendance. Un d'eux poussa la chose au point de lui signifier qu'il rompait avec lui toute correspondance,

parcequ'il croyait devoir le faire pour conserver la dignité des fonctions qui lui étaient confiées.

Sur ces entrefaites, un bruit sourd se répandit que les Autrichiens avaient effectué une descente sur la côte de Rimini, qu'ils occupaient Ravenne et Ferrare, et qu'ils étaient en marche pour s'emparer de Bologne. A cette nouvelle, d'abord incertaine, la terreur recommença de nouveau; les employés français songèrent à la retraite, lesToscans laissèrent échapper quelques témoignages de leur joie. Comme on n'avait pas de troupes à opposer à celles de l'ennemi, on se contenta de les repousser *officiellement*, c'est-à-dire, on fit des proclamations, des ordres du jour, des affiches; on assurait les avoir battues sur tous les points; on disait qu'elles s'étaient honteusement rembarquées, je ne sais même si la grande-duchesse n'ordonna point de faire chanter un *Te Deum*: enfin la police n'épargna aucun soin; elle ne put néan-

moins réussir à tromper les habitans ; son seul succès fut d'induire en erreur les Français, en ne leur permettant pas d'acquérir des lumières qui eussent pu leur être utiles dans la position où ils se trouvaient. La cour de Florence se rappela alors que le roi Murat avait promis à Napoléon de venir à son secours à la tête de quarante mille hommes ; on crut qu'il s'empresserait d'accourir, et sur-le-champ des courriers lui furent dépêchés. Il répondit à sa belle-sœur qu'il allait se mettre en route ; il ordonna à quelques troupes de filer vers la Marche d'Ancône, mais avec lenteur ; et lui, continuant son séjour à Naples, poursuivit la négociation qu'il avait commencée avec l'Angleterre. Cependant, l'espérance de le voir venir avec des forces nombreuses redonna quelque courage à la princesse Élisa : elle quitta Florence, où elle s'était rendue avec précipitation, et revint à Pise achever de passer le mois de décembre, du moins elle croyait pouvoir le faire ; mais

après une apparition de quelques heures à Livourne elle en partit pour se rendre à Florence, à l'effet d'être plus à portée de diriger les mouvemens des Napolitains. A peine avait-elle quitté sa dernière résidence, que le 10 décembre il apparut à la vue du port de Livourne une escadre anglaise, composée de quatre vaisseaux de ligne et de quatre frégates ; on eut une chaude alarme, mais elle dura peu : l'escadre tourna au nord, et fut aborder sur la plage de Viaregio. Après avoir mis leurs soldats dans des parancelles ils descendirent et marchèrent vers une petite forteresse qu'il trouvèrent abandonnée, le commandant ayant jugé à propos de fuir avec toute sa petite garnison. L'expédition anglaise était commandée par le commodore sir Rowly, qui avait sous lui le colonel Schmidt pour chef des troupes de terre, qui se montaient à-peu-près à douze cents hommes, sans y comprendre les équipages, lesquels, réunis aux premiers, pouvaient porter les forces

anglaises disponibles à deux mille cinq cents soldats. Après s'être emparé de la ville et du fort de Viaregio, le commodore fit marcher un détachement sur Lucques, chef-lieu de la principauté de la grande-duchesse. A onze heures du soir le détachement fut devant les murs de la ville. Depuis quelque temps le conseil d'état, qui représentait les souverains, avait eu connaissance du mouvement de l'ennemi ; bien loin de chercher à opposer aucune résistance, il se contenta de faire fermer les portes et de rester assemblé pour délibérer à fur et à mesure de la marche des évènemens ; un coup de canon tiré contre la porte annonça tout-à-la-fois le commencement des hostilités et leur fin ; on demanda à parlementer : un officier anglais fut introduit dans la place et conduit au lieu des séances du conseil d'état. Le président, sans doute dans l'espoir de délivrer son pays du joug impérial, se hâta de conclure une capitulation qui livrait une ville de trente mille ames,

une nombreuse artillerie, un corps de cavalerie Lucquois, à cinq cents hommes sans équipage de siége, sans moyens d'attaquer avec succès, n'ayant qu'une seule pièce de canon de cinq, et point l'ordre de poursuivre leur entreprise. Comme il fallut cependant un temps moral pour dresser les articles de la capitulation, pour avoir l'air de la discuter, les Anglais se lassèrent d'être dehors et tirèrent un second coup de canon dans la porte. A cette nouvelle invitation on se hâta d'ouvrir, on leur fit part des retards nécessaires qui empêchaient la remise de la place, enfin, pour les satisfaire entièrement, on leur laissa le pouvoir de placer des sentinelles en dedans de la muraille. Bientôt après ils y entrèrent tambour battant, et en prirent possesion au nom du roi de la Grande-Bretagne; demandèrent des rations pour douze cents hommes, et furent reçus avec enthousiasme par un peuple qui croyait leur devoir sa délivrance. Dès que la nouvelle de ce débarquement fut arrivée à Pise, les gens de

la grande-duchesse s'empressèrent de l'annoncer à Florence, et de faire partir pour cette ville la fille unique de la princesse, qu'on nommait alors madame Napoléon. Les autorités militaires, qui étaient françaises, se préparèrent à la défense, et le sous-préfet, Italien et Pisan, se contenta d'instruire son supérieur, le préfet de Livourne, en ordonnant à un commissaire de police d'écrire, et en faisant jeter à la poste, le samedi matin, une lettre qui n'arriva au chef-lieu que le dimanche au soir. Toute la journée du samedi se passa en vives inquiétudes à Florence, à Pise ainsi qu'à Livourne; les Pisans principalement s'excitaient à la révolte; le peuple courait çà et là, s'attroupait sur les places, le long des quais, et appelait hautement les Anglais. Le commandant d'armes de Pise, brave militaire, se préparait à faire la meilleure résistance qu'il lui serait possible, et, quoique mutilé par les suites de la guerre, il déployait une activité surprenante. Ce-

pendant les négocians de Livourne, réunis en assemblée secrette, députèrent quatre principaux d'entre eux vers le commandant anglais pour l'engager à se présenter devant Livourne, lui promettant qu'à la seule vue de ses troupes la ville et la campagne s'empresseraient de secouer un joug qui leur était odieux. La grande-duchesse, instruite du péril que couraient ses états ainsi que les départemens confiés à son administration, donna des ordres pour rassembler le peu de troupes disponibles; elle envoya de Florence à Pise quelques bataillons peu nombreux, qui descendirent l'Arno dans la nuit; deux pièces de canons de douze furent tirées de l'arsenal de Livourne; enfin, le dimanche au matin, 12 décembre 1813, une colonne forte de douze cents hommes sortit de Pise, commandée par le général P...; et se dirigea sur Viaregio. La distance entre ces deux villes était de huit milles environ. Il fallut traverser le fleuve du Serchio qui, grossi

par les pluies, était débordé et inondait la campagne voisine. Jamais entreprise ne fut plus mal conçue et plus mal exécutée : on eût dit qu'un esprit de vertige s'était emparé de toutes les têtes ; on croyait marcher à une victoire certaine, et l'on dédaignait les mesures que la prudence dictait. Après avoir mis deux heures à passer le Serchio, on rencontra sur la route un aide-de-camp du prince Félix Bacciochi, qui, renfermé dans Florence, tremblait à l'idée que le moment de se montrer allait arriver. Cet aide-de-camp, assez présomptueux personnage, paraissait vouloir diriger l'expédition ; le général lui montrait une extrême déférence, tandis que quelques vieux militaires souriaient de pitié ; l'un d'entre eux, lassé d'entendre parler toujours du prince sans qu'on annonçât sa venue, demanda avec franchise à M. l'aide-de-camp pourquoi le prince de Lucques ne paraissait point : « Monsieur, lui répon-
« dit le jeune homme ; S. A. I. le prince

« souverain de Lucques et de Piombi-
« no, gouverneur des départemens de la
« Toscane, ne veut point compromettre
« sa dignité en se mettant à la tête d'une
« troupe aussi peu nombreuse ». « Ah !
« lui répliqua vivement le vieux mili-
« taire, Henri IV ne dédaigna pas de
« combattre avec quatre ou cinq mille
« hommes pour conquérir sa couronne;
« il ne vit pas de déshonneur à comman-
« der à des troupes peu nombreuses,
« mais il en eût vu à les laisser s'exposer
« aux périls sans les partager ». La conversation en resta là, quoiqu'il parût que l'envoyé du prince vît en pitié la comparaison qu'on osait faire de son maître, le signor Bacciochi, avec l'un des plus illustres fils de saint Louis.

De Serchio à Viaregio la route se sépare en deux branches : l'une côtoie toujours la mer en traversant une épaisse forêt à moitié noyée dans les lagunes; l'autre chemin suit la lisière du bois qui est à sa gauche, tandis qu'à sa droite il

est borné par des marais et un petit lac qui s'étend jusqu'au pied des montagnes, derrière lesquelles est la ville de Lucques. A l'embranchement des chemins, le général P.... tint une espèce de conseil de guerre, et sur de faux bruits il se décida à se porter en avant; quelques personnes qui connaissaient les localités, ou qui appréciaient mieux les forces anglaises, engageaient le commandant à remettre au lendemain l'attaque qu'il se proposait de faire; mais lui, certain du succès, croyant tomber sur des ennemis épouvantés à la seule idée de son approche, et d'ailleurs poussé à bout par les criailleries de quelques étourdis, ordonna de se porter en avant. Son extrême imprévoyance le livrait aux Anglais, si ceux-ci eussent imaginé qu'un militaire pût se conduire avec tant de légèreté. La route qu'il fit suivre était celle qui passait entre la forêt et le lac; il négligea entièrement de s'emparer de l'autre: il fut en aveugle et arriva sous le canon de l'ennemi sans

avoir envoyé un seul éclaireur, sans s'assurer si quelques embuscades ne lui couperaient point la retraite, enfin il eût été surpris par nos adversaires, si on ne l'eût pas averti qu'il devait, avant d'arriver à un certain lieu, à deux cents toises de Viaregio, se mettre en bataille parce que le chemin faisait un coude en cet endroit, et qu'en le tournant il était presque sur l'ennemi. Ce fut au coucher du soleil, la journée étant superbe, que l'attaque commença. Dès le samedi au soir les Anglais avaient évacué Lucques; ils se portèrent à Viaregio pour opérer leur embarquement, voulant aller poursuivre le cours de leur expédition. Dans cette nuit les Apennins furent couverts des feux, et retentirent des sons rauques du cornet à bouquin, signes assurés de la révolte. Vers deux heures du matin, une forte colonne de paysans armés, et marchant sous les bannières de leurs villages, parut devant les portes de Lucques, demandant à se réunir aux habitans ainsi

qu'aux Anglais pour combattre leurs ennemis communs ; mais il n'était plus temps : les Lucquois ne voulurent pas recevoir dans leurs murailles cette troupe effrénée ; on leur cria du haut des remparts que les Anglais étaient partis, et qu'on les invitait à s'en retourner chez eux, s'ils ne voulaient point porter la peine de leur rébellion. Je prie le lecteur de remarquer l'héroïsme de la conduite du conseil d'état Lucquois, toujours supérieur aux circonstances. Mieux servis que nous par leurs espions, les Anglais furent instruits à temps utile du mouvement de la colonne française ; ils firent leurs dispositions et se préparèrent à nous bien recevoir. Le feu roulant de leur artillerie, mieux servie que la nôtre, ne tarda pas à mettre le désordre parmi nos bataillons ; le corps étranger, commandé par M. de Martange, fut entièrement détruit, et son brave chef contraint de se rendre prisonnier ; un corps de cavalerie, presque tout composé de Romains, prit

lâchement la fuite ; enfin, il fallut effectuer la retraite, en laissant au pouvoir de l'ennemi nos blessés et les deux pièces de canons. Si le général P.... fut imprévoyant, on ne peut du moins l'accuser de n'avoir pas fait preuve de courage : il chercha, par son exemple, par ses discours, à ranimer une troupe épouvantée, mais ce fut en vain ; la supériorité du nombre et les sages dispositions des Anglais leur assurèrent la victoire, et nous fûmes heureux que la nuit, qui arriva à temps, nous sauva d'une destruction totale. Ainsi qu'à la grande armée, on avait dédaigné de s'occuper des suites de l'affaire; nul préparatif n'avait été fait pour secourir les blessés : il n'y avait ni charpie, ni les médicamens les plus indispensables; il semblait qu'on dévouait à la mort celui qui avait été assez malheureux pour se laisser atteindre d'une balle. A la nouvelle de l'évacuation de Lucques, la grande-duchesse se hâta d'y accourir ; elle gronda son conseil d'état,

mais ils finirent par lui prouver que leur conduite avait été des plus politiques, aussi la colère de la souveraine tomba-t-elle tout entière sur le concierge chargé d'ouvrir la porte de la ville, qui fut destitué afin de faire un exemple. De telles mesures étaient insuffisantes pour arrêter les Anglais, aussi ne les empêcha-t-on point d'employer la nuit du dimanche au lundi à se remettre en mer. Vers les deux heures de l'après-dîner du 13 décembre, ils s'embossèrent non loin de Livourne, vis-à-vis un ancien phare, appelé la tour de marbre, dont on avait fait un fort, et effectuèrent un débarquement. Celui qu'ils avaient tenté sur la plage de Viaregio n'avait été entrepris que pour nous donner le change; ils avaient espéré qu'à la nouvelle de la prise de Lucques, la grande-duchesse, empressée de reconquérir ses états, y aurait envoyé toutes les troupes en garnison à Pise ou à Livourne; qu'ainsi cette dernière ville étant dégarnie elle serait enlevée par un coup

de main, sur-tout si, comme ils avaient lieu de l'espérer, le peuple se soulevait à leur approche ; mais leur espoir fut déçu par la bravoure vigilante du colonel Dupré, commandant la place et les forts. Ce courageux militaire venait de perdre son fils unique depuis quelques jours ; il était plongé dans la plus profonde affliction : le sentiment de son devoir lui fit surmonter sa douleur. Dès que les cémaphores eurent annoncé l'approche de l'ennemi, il déclara la ville en état de siége, en fit fermer les portes, ordonna à la garde nationale de prendre les armes pour assurer la tranquillité intérieure, et, afin d'en être plus certain, il tourna des remparts quelques canons vers la cité, et fit traîner deux pièces de douze sur la place d'armes, prêtes à tirer à tout évènement. Cette précaution était commandée par les circonstances, et elle servit de frein à une multitude qui, si elle aimait le pillage, redoutait encore plus les châtimens que lui préparait la sévérité française.

A trois heures, les canons du fort de la Pointe du Mole, ceux du fort Vieux et de la tour de Marbre, commencèrent à tirer sur les embarcations ennemies, qui cherchaient à prendre terre; ils leur firent quelque mal, mais ils ne purent empêcher la descente de s'effectuer. Le commandant Dupré n'avait point une assez forte garnison pour s'opposer à cette entreprise; une sortie, dans un pareil moment, eût été très-préjudiciable; elle n'eût servi qu'à faire connaître que la défense de Livourne était confiée plus à la bravoure des chefs qu'au nombre des soldats. Quelques conscrits, quelques compagnies étrangères, la garde départementale, formaient le total des forces militaires; le tout ne s'élevant pas à quatre cents hommes. On y joignit les compagnies organisées des préposés des douanes, et, pour servir l'artillerie, on eut recours aux équipages des bricks, *l'Abeille, le Renard, le Zéphire, l'Acrisius*, qui se trouvaient en station dans le port.

Le feu de la place cessa avec la nuit : on fit partir, par la porte des Capucins, une estaffette pour avertir la grande-duchesse de ce nouveau danger, afin qu'elle pût envoyer au secours de la place. Livourne, outre l'enceinte de ses remparts, s'étend dans la campagne par deux vastes faubourgs très-populeux, l'un placé sur la route de Pise, l'autre sur le bord de la mer; le premier porte le nom de faubourg de Pise, l'autre celui des Capucins. Le peu de monde disponible ne permit pas qu'on étendît au-delà des faubourgs la ligne de défense; il fallut les abandonner et se replier dans le corps de la place. A peine les Français en furent-ils sortis, que la populace se souleva avec de grands cris; on arbora les couleurs anglaises et autrichiennes; les hommes, les femmes, se tenant par la main, commencèrent des danses qui continuèrent toute la nuit : ils se portèrent dans les bureaux extérieurs des douanes, des droits réunis, enfoncèrent les portes,

pillèrent les meubles, et brûlèrent les tables, les bancs, les coffres, sautant à l'entour au son des instrumens. Une partie se dirigea vers la maison de campagne de la princesse, qu'ils dévastèrent entièrement, en proférant contre elle mille imprécations, tandis que la plus nombreuse courut au-devant des ennemis : comme ils allaient les aborder, un coup de canon, parti du fort Saint-Pierre, atteignit le premier de la bande et le partagea en deux ; soudain la foule se dispersa et fut recommencer ses fêtes derrière les maisons. A sept heures du soir, les employés français, réunis à la préfecture, demandèrent à s'armer pour la cause commune ; on accéda à leur demande, et on leur confia, en commun avec la garde départementale, la défense du fort du Casone, qui regardait une partie du faubourg des Capucins. L'inquiétude était générale : on ignorait les projets de l'ennemi ; on craignait qu'il ne lançât des fusées incendiaires; on avait

à redouter l'insurrection de la ville, le pillage des maisons juives ; en un mot, tout ce qui peut résulter de l'exaspération d'un peuple livré au désespoir, animé par la vengeance, et la certitude d'être secouru contre une nation qu'il regardait comme l'instrument de la plus affreuse tyrannie. Les juifs, qui forment plus du tiers de la population livournaise, sont, malgré leurs richesses et leur industrie, l'objet de la haine et du mépris du reste des habitans ; à chaque changement de gouvernement, à chaque commotion politique, c'est sur eux que retombe le poids des séditions ; on dévaste leur demeure, on pille leurs biens; car ils montrent ordinairement autant de pusillanimité lorsqu'il s'agit de les défendre, qu'ils ont mis d'âpreté à les acquérir. Néanmoins, dans cette circonstance, les principaux d'entre eux barricadèrent leurs maisons, firent venir du port les équipages de deux vaisseaux algériens qui s'y trouvaient, et les ar-

mèrent d'espingoles, fusils, etc., en un mot, ils se fortifièrent contre toute insulte. Quelle que fût leur bravoure, ils ne songèrent pas moins à se racheter du pillage par la négociation. Une députation fut trouver le vicaire-général qui gouvernait le diocèse, le siége étant vacant, et lui promit une somme de vingt-quatre mille francs, qu'on devait employer en ornemens pour la Vierge de Montenero, si, par son intercession, les calamités qu'ils redoutaient s'éloignaient de leur demeure.

Le commandant Dupré passa la nuit entière à visiter les postes, à s'assurer par lui-même de l'état de la place, à diriger les moyens de défense; il ne négligea enfin aucune des précautions que la prudence ordonnait. Ce fut à sept heures du matin que l'attaque commença tant au faubourg des Capucins qu'à celui de Pise. Le colonel Schmit, qui dirigeait les opérations, avait employé la nuit à établir ses troupes par pelotons

dans les maisons des faubourgs, qui, plus élevées que les remparts, les battaient avec avantage; l'artillerie de la ville, servie par les jeunes aspirans de la marine, répondit vivement; le feu du fort Morat foudroya les premiers hôtels du faubourg des Capucins, et força bientôt les ennemis à chercher leur salut dans la fuite. Vers midi l'attaque, sur ce point, avait entièrement cessé : le combat était plus opiniâtre du côté du fort Neuf, du bastion Saint-Côme et du fort Saint-Pierre: le colonel Schmit avait porté sur ce point l'élite de ses forces; mais il fit peu de mal à la garnison, tandis que le canon de la place lui fit perdre beaucoup de monde. Les habitans de Livourne, les plus riches sur-tout, qui avaient appelé les Anglais, déploraient alors vivement les suites de leur démarche imprudente; ils voyaient, dans les faubourgs, s'écrouler leurs palais, leurs maisons superbes, que renversait l'artillerie des remparts; eux seuls supportaient tous les malheurs

de la guerre, et la résistance des Français ne leur laissait pas l'espoir de la voir finir de sitôt. Dans cet état de choses, ils se rassemblèrent dans une salle de la mairie, et délibérèrent d'envoyer vers le commodore sir Rowly une députation pour le prier de faire cesser une attaque inutile, pour lui représenter que le peu de force qu'il employait, ne pouvant contraindre la garnison à rendre les armes, ne servait qu'à l'irriter, et que Livourne souffrait seule, sans que les Anglais en pussent tirer le moindre avantage. Avant de se rendre à bord de l'escadre anglaise, il fallut en obtenir la permission du commandant de la place, seul maître en cette circonstance; il l'accorda sur-le-champ : les cinq députés se mirent en mer, et ce ne fut qu'à neuf heures du soir qu'ils rapportèrent la réponse du commodore. Nous donnerons plus bas le détail de cette entrevue.

Si la grande-duchesse avait été épouvantée de la tentative que les ennemis

avaient essayée contre ses états, son effroi fut bien plus grand lorsqu'elle apprit qu'ils étaient descendus devant Livourne et qu'ils paraissaient avoir formé le projet d'enlever cette place de vive force. Un coup-d'œil jeté sur sa position l'épouvanta ; elle vit que, si les Anglais s'emparaient de Livourne, la cause des Français était perdue dans l'Italie méridionale; qu'il n'était plus possible d'empêcher la communication des Autrichiens avec les Anglais ; que les premiers, maîtres de Bologne, les autres de Livourne, la ligne était rompue, Florence pris, et les états romains et ceux de Murat, dont encore elle ne voulait pas soupçonner la défection, séparés de la haute Italie, et que le prince vice-roi, pour ne point être pris par derrière, se verrait contraint de se replier sur la ligne de Turin et de Gênes. Dans cet embarras elle donna ordre au général P...., qui était rentré à Pise avec le débris du corps qu'il commandait à Viaregio, de se por-

ter sur Livourne, et de tenter un coup de main pour débloquer une place qui manquait de vivres et de munitions. Ce militaire, avec son imprévoyance accoutumée, conduisit ses troupes, harassées d'une marche forcée de quatre jours et d'un combat où elles avaient été vaincues, et remplies de l'opinion qu'elles le seraient encore. L'ennemi fut instruit à point nommé de la tentative du général P.... ; il fit ses dispositions en conséquence. Afin de n'être point inquiété par la garnison, il imagina la ruse de guerre d'envoyer un parlementaire au commandant Dupré pour le sommer de rendre la ville : ce parlementaire ne fut introduit qu'entre les deux portes ; le conseil de guerre assemblé décida qu'on ne pouvait admettre aucune proposition de l'ennemi. Mais pendant les allées et venues qui furent nécessaires, deux heures s'écoulèrent, et le colonel Schmit eut tout le temps de battre le général P.... ; le premier avait placé une ambuscade dans

une église dédiée à sainte Lucie et dans la maison du curé; le second, toujours rempli de confiance, ne songea point à reconnaître les lieux, il s'avança, croyant n'avoir à combattre que dans les rues du faubourg de Pise. A peine fut-il arrivé en face de l'église, qu'une vive fusillade lui apprit le danger : ses troupes, vaincues par la peur, ne se défendirent pas; officiers, soldats, tout prit la fuite; le major des chasseurs du régiment, dont un escadron se trouvait à cette affaire, ne dut son salut qu'à la vitesse de sa course : un seul officier, M. Lassale, désespéré d'une telle déroute, se fit tuer à la tête de sa compagnie, préférant la mort à la honte de se rendre. Le bruit de la mousqueterie apprit à Livourne qu'on se battait pour sa défense ; en conséquence, et afin d'opérer une diversion utile, le feu des forts recommença. L'espérance revint dans les cœurs : on se promettait une victoire certaine; mais rien ne l'assurait encore : le combat dans

la campagne avait cessé, et la nuit arriva sans en avoir eu de nouvelles.

Cependant la députation de Livourne était parvenue à bord du commodore; le chef des députés, dans un discours prolixe, essaya d'attendrir sir Rowly, qui lui répondit à peu-près en ces termes: « Que faites-vous, habitans de Livourne? « Est-ce ainsi que vous répondez à l'at- « tente générale ? Ne savez-vous que « détester le joug que vous impose votre « tyran ? Et ne songez-vous pas vous- « même à rompre les fers dont il vous « charge ? Je suis venu pour protéger, « pour seconder vos efforts, et non pour « écouter des représentations inutiles. « Voulez-vous mettre un terme à vos « malheurs ? Chassez les Français; ar- « mez-vous, forcez la faible garnison, « qui vous contient, à se retirer dans « les forts, d'où nous les chasserons bien- « tôt nous-mêmes. Des vœux ne remé- « dient à rien; c'est par des résolutions « courageuses qu'on disperse ses enne-

« mis, qu'on sait conquérir son indépen-
« dance ».

« Sir, lui répliqua vivement un dé-
« puté, quelle garantie nous donnerez-
« vous de vos promesses ? Nous assu-
« rez-vous que, dans aucun temps, vous
« ne nous abandonnerez à la colère du
« souverain de la France ? Que sont de-
« venues tant de villes qui, sur votre
« parole, ont essayé de se soustraire à la
« domination française ? Elles n'ont fait
« que resserrer leurs chaînes ; elles pleu-
« rent sur les ruines de leur splendeur.
« Que l'Italie s'arme tout entière, et
« nous ne serons pas les derniers à nous
« montrer ; mais nous resterons tran-
« quilles tant que nous serons menacés
« au Nord et au Midi par les armées du
« prince Eugène et du roi de Naples ».

La conversation en resta là. Le commodore assura qu'il leur ferait connaître le lendemain, avant neuf heures, ses dernières résolutions. La réponse ambi-

gué que la députation rapporta au conseil de ville y redoubla la consternation. Le bruit se répandit que les Anglais faisaient des préparatifs pour bombarder la place. Dans cette circonstance, le maire crut devoir écrire au commandant une lettre dans laquelle il s'exprimait franchement, le rendant responsable des évènemens qui pourraient résulter d'une résistance opiniâtre, dans une ville qui n'avait des vivres que pour vingt-quatre heures, et avec une garnison à peine suffisante pour garnir les remparts. M. Dupré dédaigna cette lettre ; et, sans avoir égard à des représentations qui lui paraissaient dictées par la pusillanimité, il continua les préparatifs de la défense, résolu de conserver, à tout prix, la ville dont la garde était confiée à sa valeur. Les alarmes, comme on doit l'imaginer, furent portées à l'extrême, tant que dura la nuit. Mais de quel étonnement ne fut-on pas frappé quand les premiers

rayons du jour laissèrent apercevoir les faubourgs libres des ennemis, et ceux-ci se rembarquant en toute hâte ?

L'expédition avait manqué son but, et la lenteur de l'armée autrichienne déconcerta le projet qui avait été conçu. Les Anglais pensaient que les impériaux auraient avancé leurs lignes en-deçà de Bologne, sur la route de Florence, et qu'alors, eux tenant Viarcgio et Lucques, leur eussent pu donner la main, interceptant ainsi la communication entre l'Italie septentrionale et méridionale. Si ce plan eût réussi, la Toscane était contrainte de se rendre sans coup férir. Quelle résistance eût-elle osé opposer contre les armées réunies de l'Autriche, de l'Angleterre et de Naples ? Car on ne doutait plus des secrettes pensées de Murat : son irrésolution, la lenteur de la marche de ses troupes, les réponses évasives qu'il ne cessait de faire à sa belle-sœur, tout faisait pressentir son dessein d'attendre l'issue des évènemens pour ré-

gler sa conduite en conséquence ; et il paraissait certain que, pour le salut de sa couronne, il n'hésiterait pas à tourner ses armes contre celui-là même de qui il la tenait. Après la délivrance inespérée de Livourne, le même général, qui s'était fait battre deux fois par les Anglais, crut qu'il n'y avait rien de mieux à faire, pour rétablir sa réputation militaire, que de faire mettre aux arrêts le commandant Dupré, sous prétexte d'avoir pris le titre de commandant du département, tandis que lui se trouvait dans l'arrondissement de Pise, où il s'était retiré après ses doubles défaites. On trouva cette façon d'agir un peu bizarre ; le prince Félix qui, sur ces entrefaites, vint à Livourne, leva les arrêts, et se permit de gronder ledit général sur sa mesure extraordinaire.

La grande-duchesse, instruite enfin à n'en pouvoir plus douter que des ministres anglais traitaient avec Murat, que des vaisseaux de cette nation, chargés de

denrées coloniales, étaient entrés librement dans le port de Naples, voulut savoir d'une manière positive quel serait le sort qu'on lui destinait. Elle envoya, dans cette ville, un ministre plénipotentiaire titré, et elle en décora le sieur Lambert, son secrétaire, dont jusqu'alors on avait, dans le public, méconnu les talens diplomatiques. Tandis que la princesse ne paraissait pas éloignée de s'accommoder avec les ennemis de son frère, celui-ci la nommait commissaire extraordinaire dans les départemens de la Toscane, l'investissant du pouvoir dictatorial, et elle recevait du gouvernement français les instructions suivantes, signées par le comte de Montalivet. Nous pensons que les lecteurs ne seront pas fâchés de connaître cette pièce importante et curieuse; elle leur donnera la mesure de ceux qui ont osé la fabriquer, et sur-tout en ordonner l'exécution.

Paris, ce 29 décembre 1813.

Cabinet du Ministre.

Le ministre de l'intérieur, comte de l'empire, à M. ....., préfet du département de......

Monsieur le préfet, le Moniteur du 18 de ce mois vous a fait connaître la grande mesure à laquelle les circonstances ont déterminé S. M.

Votre département fait partie de la division militaire. M. le est le commissaire extraordinaire nommé par l'empereur.

Aucun mécontentement de l'administration des préfets n'a engagé l'empereur à envoyer des commissaires extraordinaires. S. M. sait qu'elle est servie avec zèle, avec loyauté; mais elle a pensé que, dans des circonstances aussi graves, des hommes d'un rang éminent, revêtus d'une grande autorité, admis fréquem-

ment auprès du souverain, ayant reçu ses instructions immédiates, pourraient rendre d'importans services.

MM. les commissaires n'ont pas à s'occuper des détails de l'administration; mais seulement de s'assurer que les résultats s'obtiennent, et s'ils éprouvent des obstacles à les lever. Souvent des conflits de pouvoirs insuffisans, des cas imprévus embarrassent l'autorité constituée pour des temps ordinaires. MM. les commissaires préviendront les frottemens, les lenteurs, l'insuffisance des diverses attributions.

Mais sur-tout ils s'attacheront à réveiller dans tous les cœurs le sentiment français, qui se révolta toujours à l'idée d'une domination étrangère, et qui, même dans nos troubles civils les plus furieux, sut toujours réunir la masse de la nation contre toute agression ennemie.

L'empereur a proposé la paix; les puissances coalisées ont fait connaître les conditions qu'elles souhaitaient, l'em-

pereur les a toutes adoptées sans restriction. Qu'ont fait les puissances? Elles ont dit qu'elles voyaient avec satisfaction qu'il n'y avait plus d'obstacles à la paix; elles ont fait paraître une proclamation où elles annonçaient leur désintéressement, et aussitôt elles ont envahi nos provinces, elles y ont porté la guerre la plus furieuse. Est-il un Français qui ne puisse s'en indigner?

L'étranger pouvait-il prouver davantage ce que ses paroles ont de fallacieux? Sans doute, il nous parlera un langage propre à ne nous laisser rien craindre de ses projets, à nous endormir dans une fausse sécurité. Quel est l'ennemi qui ne cherche, qui ne prenne tous les moyens de faire réussir son agression? Mais, depuis quand la France intéresserait-elle ceux qui se montrèrent si fort ses rivaux, qui cherchèrent toujours à l'affaiblir, à diminuer sa force et sa puissance? Serait-ce depuis que nous avons porté nos étendards dans presque toutes les capitales de

l'Europe ? depuis que leurs souverains, leurs peuples, croient avoir des injures si récentes à venger.

Ce que veut l'étranger, ce n'est pas la paix puisque nous avons consenti à tout, c'est la dévastation de nos provinces, le pillage promis à ses soldats, l'or dont ses chefs sont avides, l'injure, tous les genres d'humiliations capables d'assouvir ce qu'il appellerait bientôt sa légitime vengeance. Ce qu'il veut, c'est d'être pour toujours délivré de cette appréhension de la France, qui gêne, depuis tant de siècles, les projets de quelques cabinets audacieux, et sur-tout ceux que l'implacable Angleterre se croit au moment de réaliser.

S'il était possible que nos ennemis eussent conquis la France, ou qu'ils y fussent reconnus pour maîtres, peut-être laisseraient-ils un fantôme de monarchie. Mais quelle serait l'existence du chef quelconque de cet état dégradé ? Un souverain sans pouvoir, entouré d'ambassa-

deurs étrangers, chargés, en apparence, de veiller à quelques clauses principales d'un traité, mais ayant la mission réelle de s'opposer à tout ce qui pourrait rendre à ce malheureux débris de notre France, quelque espoir de force et de prospérité.

Ce sont là les vérités que toutes les leçons de l'histoire, que l'exemple de la Pologne, que le souvenir des commissaires anglais de Dunkerque, rendent si frappantes, qu'on ne conçoit pas même que les hommes qui paraîtraient en douter eussent quelque bonne foi.

La paix que nous voulons tous, il faut la conquérir en chassant l'ennemi d'un sol sacré que souille sa présence.

Pouvons-nous rien changer au passé? Que nous importent les discussions sur ce qui fut ou sur ce qui pourrait être? Le danger est évident, il est grand, il est pressant; est-ce le moment de se livrer à de vains raisonnemens? Disputons encore pendant trois mois: le Russe, l'Allemand, l'Anglais seront dans toutes nos

cités, se rendront les arbitres de toutes nos familles. Déjà, M. le préfet, vous êtes pénétré de ces réflexions : vos collaborateurs le seront comme vous. Lorsque la conviction est forte et profonde, elle se communique aisément. Vous parviendrez à éclairer ceux qui seraient encore trompés. Faites connaître à M. le commissaire extraordinaire quelles sont les personnes qu'il serait plus utile qu'il pût voir; quels sont les lieux où sa présence vous paraît le plus nécessaire. Organisez vos gardes nationales dans tous les lieux où les décrets de S. M. et les arrêtés de MM. les commissaires en établissent. Choisissez leurs chefs parmi les propriétaires les plus éclairés sur leurs vrais intérêts ; que ces chefs, dans les réunions de leurs troupes, leur parlent le langage simple et persuasif que des Français ne sauraient méconnaître; que vous, que MM. les commissaires le leur fassent entendre.

Redoublez de soin pour que les con-

tingens de votre département à la conscription se réalisent et partent au plutôt, pour que l'approvisionnement des places, celui des corps d'armée, ou des troupes qui seraient sur votre territoire ou à proximité, n'éprouvent ni embarras ni retard; pour que les chevaux requis soient fournis; pour que les contributions soient payées; pour que tous les besoins de la patrie trouvent enfin ses enfans prompts à y subvenir.

Lorsque l'étranger saura quels sont nos sentimens, quel est l'élan de la nation, même sans combat il retirera ses phalanges. Voudrait-il les engager dans un pays où tout lui serait contraire? d'où sa retraite deviendrait bientôt impossible? où ses convois, ses bagages seraient surpris, ses communications coupées? La seule attitude de la France peut donc la sauver.

Mais si l'étranger ne signe pas la prompte paix dont il a lui-même déterminé les bases, nous n'aurons pas la

douleur de voir son audace sans autre punition que l'avortement de ses projets contre nous. Nos armés se forment; elles sont redevenues formidables; quelques jours encore, et elles iront chercher l'ennemi qu'elles ont si souvent vaincu. Elles lui imposeront cette paix à laquelle il se refuse. Il trouvera l'empereur tel qu'il se montra toujours, généreux envers les vaincus, et notre glorieux souverain pourra alors, tout entier au soin de ses peuples, les rendre pour longtemps aux occupations de la paix, aux arts de l'industrie, à tout ce qui fait fleurir et prospérer les états.

Que le reste de l'Europe se gouverne selon les lois que préféreront ses peuples; mais que la France aussi reste glorieuse et indépendante.

Je vous le répète, monsieur, l'empereur est content de vous et de vos principaux collaborateurs. Continuez à le bien servir, à bien servir votre pays. Entretenez le zèle des sous-préfets, des

maires, des membres de vos conseils administratifs, que par-tout ils donnent l'exemple; qu'ils éclairent sur-tout l'opinion si elle venait à se dépraver; qu'ils montrent aux hommes les moins éclairés quels sont les vrais intérêts de tout Français, et la crise actuelle deviendra bientôt une preuve historique de plus de ce que peut le noble, le grand caractère de la nation à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir.

Recevez l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé MONTALIVET.

Mais ce n'était point avec des lettres, avec des phrases équivoques qu'on pouvait opposer une digue au torrent européen; il eût fallu des troupes, de l'argent, et nous n'avions, sur-tout dans cette partie de l'Italie, ni argent ni troupe. La grande-duchesse, sous différens prétextes, accaparait les fonds, tandis que les soldats étaient sans paie, et qu'on re-

tenait le traitement des fonctionnaires publics. Quelques jours se passèrent, après la tentative sur Livourne, en un état de stupeur et de désespoir général. Un bruit sourd se répandit d'abord que les alliés, violant la neutralité suisse, étaient entrés sur le territoire français; on sema bientôt la nouvelle sinistre de la prise de Besançon, et de la mort du maréchal Ney, tué en combattant devant cette ville. Les Autrichiens, à Ferrare, imprimaient une foule de contes qu'ils revêtaient d'un caractère officiel, et que le général Nugent laissait courir sous l'autorité de son nom. Enfin, dans cet état de fluctuation et d'incertitude, monsieur Lambert, envoyé vers Murat, comme nous l'avons dit plus haut, par la princesse Élisa, revint et remit à cette dame une lettre de son beau-frère conçue en ces termes :

« Madame ma sœur, vous ne devez « pas douter que je ne fasse avancer les « troupes de mon royaume pour occuper

« les départemens de Rome, du Trasi-
« mène, et ainsi que ceux de la Toscane;
« j'ai promis de les conserver et de les
« garantir à qui de droit; soyez donc
« sans inquiétude : je saurai toujours
« vous traiter en bon frère. Sur ce, je
« prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et
« digne garde, la présente n'étant à
« d'autres fins ».

Telle fut la réponse évasive qui circula, et dont l'altesse laissa prendre des copies, car elle ne haïssait pas le commérage. Lambert, interrogé, fut contraint de convenir que le port de Naples était rempli de vaisseaux anglais, que la certitude d'un traité conclu avec eux était générale, qu'enfin on assurait que Murat avait promis aux alliés de s'emparer au nom de la ligue européenne de toute l'Italie méridionale. L'envoyé remit en outre des dépêches secrettes à la grande-duchesse, de sa sœur la reine Caroline; elle crut y voir l'espérance de conserver ses principautés de Lucques et de Piombino, et dans cette

assurance elle convoqua un conseil où furent entre autres appelés le sieur Lagarde, directeur-général de la police; monseigneur d'Osmond, archevêque de Florence; le préfet de l'Arno; le marquis de Luchesini; Lambert et quelques autres. Elle ouvrit la scène en exposant l'état des choses, les inquiétudes que faisaient naître les bruits de l'invasion de la France, la difficulté de conserver à l'empereur la Toscane, la certitude des démarches hostiles du roi de Naples, les craintes qu'inspirait la flotte anglaise, qu'on disait manœuvrant entre la Corse et le continent, enfin l'impossibilité physique de défendre, avec quelques milliers de troupes découragées, des lignes qui allaient être attaquées par les Autrichiens, les Napolitains et les Anglais; elle finit en disant aux membres du conseil qu'elle les avait appelés pour lui donner leurs avis, qu'elle comptait sur leur franchise, et qu'elle demandait une entière liberté d'opinion. Lagarde, le premier, réclama

la parole : « Madame, dit-il, ma surprise est grande lorsque je songe aux terreurs de V. A.; oubliez-vous que nous faisons partie du grand empire, et que nulle force humaine ne peut en morceler la plus médiocre province? Vous manquez de troupes, dites-vous! Ne savez-vous donc pas qu'il en arrive de tous côtés? Le ministre de la police m'annonce que trente mille hommes accourent à marches forcées: j'ai déjà donné cette nouvelle à mes affidés, ils la répandent au moment où je vous parle; le peuple le croit, et la Toscane sera sauvée. Doutez-vous qu'au seul bruit de l'approche d'une armée française les Autrichiens ne se retirent pas précipitamment? Des lettres d'un commissaire de police me donnent l'assurance qu'une tempête a dispersé la flotte anglaise à tel point que de longtemps elle ne pourra rien entreprendre, et nous voilà tranquilles de ce côté. Quant aux Napolitains, c'est à tort que la conduite de leur roi vous cause quel-

que inquiétude : ses sentimens me sont connus, j'en reçois journellement les meilleurs témoignages, et ma correspondance ne me laisse aucun doute sur ce point. Par-tout, d'ailleurs, l'enthousiasme est général ; Rome, Livourne, Pise, Sienne, Bologne, s'arment à force ; les gardes nationales s'organisent, ellesjurent de mourir pour la défense du grand empire. Que vous faut-il de plus ? Demain nous apprendrons la totale défaite des alliés ; nous aurons du moins soin de le faire croire : la police veille, elle ne me trompera pas, et vous pouvez être libre de toute alarme. Je vous propose de ne point faire une démarche hasardée, d'attendre l'arrivée des secours que je vous promets, et de vous reposer sur moi du soin de la tranquillité intérieure ». .

Il finit, et un murmure sourd se répand dans l'assemblée ; chacun rit tout bas de l'idée que la police garantira l'Italie du sort qu'on lui prépare, et qu'on espère opposer à des armées réelles de

vains rapports enfantés par le mensonge et l'ignorance. Les membres du conseil se lèvent tour-à-tour ; chacun fait connaître le mal, mais aucun n'indique le remède. La grande-duchesse, toujours plus perplexe, lève la séance et se retire. Le marquis de Luchesini la suivit ; dès qu'il se vit seul avec elle, ce qui lui arrivait rarement, (nous parlons du père et non du fils à qui la chose était assez ordinaire), il entreprit la grande-duchesse du côté de son intérêt personnel ; il lui fit entrevoir la certitude de l'accord du roi de Naples avec les puissances coalisées, la position pénible qui attendait son altesse lorsqu'elle se trouverait enveloppée d'ennemis ; qu'alors, peut-être, il ne serait plus temps de détourner l'orage, puisqu'il éclaterait ; tandis qu'aujourd'hui, en cédant à la force des évènemens, en suivant la conduite tracée par son beau-frère, elle conservait ses états particuliers, Lucques et Piombino. Élisa fut d'abord effrayée d'une proposition

pareille ; l'idée de se révolter contre Napoléon, contre ce frère si terrible, l'épouvanta, et elle se refusa à suivre ce conseil. Dans cette conjoncture, elle imagina de faire proposer aux alliés de garder en ses mains, et comme en séquestre, le grand-duché de Toscane, pour le conservèr ainsi jusqu'à la paix ; mais cette ouverture fut regardée comme inadmissible. Les Anglais, entre autres, s'y refusèrent obstinément, et un nouvel armement se prépara dans les ports de la Sicile pour venir fondre sur la Toscane et la conquérir ; on désignait lord Bentink comme commandant de l'entreprise. Les Français, en Toscane, toujours en flottant dans l'incertitude de l'avenir, recherchaient avec avidité les nouvelles qui pouvaient leur être favorables ; mais tout était tourné contre eux : chaque jour leur apportait la nouvelle que les ennemis avançaient dans la France. Les barrières de ce beau royaume étaient dépassées, et des drapeaux étrangers flottaient en

vainqueurs dans des campagnes qui jusqu'alors ne les avaient vus que traînés à la suite de nos bataillons triomphans. Sur ces entrefaites, on reçut à Florence un ordre du jour publié à Naples par l'ordre du général Millet, commandant l'armée française au service du roi; cette pièce, décisive dans les circonstances actuelles, acheva de dessiller les yeux, et dévoila en entier la conduite de Murat: elle était datée du 6 janvier 1814, et conçue en ces termes :

« Sa majesté, lors de son retour dans ses états, a trouvé ses ressources très-diminuées; animé cependant par son courage invincible, le roi se faisait fort de conserver l'Italie, si on lui en confiait la défense, et de la rendre ensuite à son auguste souverain; un silence obstiné fut la seule réponse que le roi obtint: le temps se passait, et les ennemis s'avançaient; la position du roi devenait de plus en plus critique, il la peignit à l'empereur. La réponse se fit attendre long-

temps, et il sembla au roi qu'on voulait lui réserver la honte d'abandonner au premier à qui on trouverait bon de la donner, une couronne à laquelle il avait donné tant déclat. On eut l'air de vouloir négocier, mais le roi fut très-incertain si, malgré la très-grande part qu'il avait prise à la gloire des armes françaises, on lui en laisserait prendre une très-petite aux négociations. Réfléchissez d'un côté à ce mépris choquant, témoigné à un prince dont les services distingués semblaient être totalement oubliés, puisque l'on relevait soigneusement sous ses yeux le trône papal, ébranlé depuis si longtemps. Considérez comme d'un autre côté les puissances alliées, bien éloignées d'abuser de leurs succès, offraient au roi l'indépendance de ses états, la paix de son peuple, la conservation de sa couronne et le bonheur de sa maison; consentaient au refus de S. M. de commettre des hostilités contre sa patrie, et pour tout cela n'exigeaient que son ami-

tié. Mettez-vous à sa place, et dites qu'eussiez-vous fait ? Eussiez-vous abandonné, sans espoir de pouvoir lui être utile, une cause qu'il défendait avec tant d'énergie et de noblesse, dans un moment où des armées innombrables pénétraient déjà dans le cœur de l'Italie, où leur masse énorme avait déjà soumis la Suisse, passé le Rhin, et était entrée dans cette malheureuse France, qui est déchirée par les mouvemens les plus violens, par le refus de marcher pour la conscription, de payer les impôts, et par la baisse du crédit public ? Eussiez-vous dans ce moment voulu hasarder le sort de vos enfans, le bonheur de vos sujets, votre existence politique et celle de ces braves Français? Non, vous eussiez aussi cédé au torrent des circonstances pour vous conserver, pour servir, dans des temps plus heureux, peut-être, cette chère patrie, qu'un cœur noble et grand comme celui du roi ne pourra jamais oublier ».

Cet ordre du jour, quoique mal écrit, n'en était pas moins clair : il nous annonçait sans retour que la cause de Buonaparte était perdue en Italie. En vain le prince vice-roi, rassemblant autour de lui toutes les forces dont il pouvait disposer, cherchait-il à lutter contre la Fortune ; cette déesse inconstante avait pour toujours déserté le drapeau tricolore, et s'était rangée sous des bannières qu'elle avait long-temps combattues. La grande-duchesse, consternée, et ne se dissimulant pas le sort qui l'attendait, s'abandonna aux conseils du marquis de Luchesini, qui se hâta de négocier pour elle à la cour d'Autriche, afin d'en obtenir la sûreté de ses états particuliers. Sur ces entrefaites, elle écrivit à l'empereur la lettre suivante :

« Sire, c'est avec le cœur navré de douleur que j'écris à V. M. combien il m'est affreux de vous avouer que je ne puis plus défendre le grand-duché dont votre tendresse m'avait confié l'adminis-

tration. Environnée d'ennemis puissans, menacée par mer comme par terre, trahie par le roi de Naples qui déserte votre cause, je reste seule au milieu des armées nombreuses qui m'environnent, sans argent, sans troupes et sans munitions; dans ces circonstances désespérantes, que puis-je faire pour les intérêts de V. M.? Ne pense-t-elle pas elle-même qu'il est temps que je songe à mes intérêts personnels; que je conserve à ma famille les états que je vous dois? Me jugerez-vous, enfin, coupable pour avoir traité avec vos ennemis dans ce concours de circonstances plus malheureuses les unes que les autres? Sans doute que je tiendrais un autre langage, si le trône de Naples me fût tombé en partage; je n'eusse pas trahi la cause de la nation française, à laquelle je fais gloire d'appartenir. Pardonnez-moi donc de plier sous le joug de la nécessité impérieuse, et croyez que, dans quelque situation que je me trouve, je serai toujours votre sœur et même votre sujette ».

Il courut plusieurs copies de cette lettre, que la grande-duchesse ne fut pas fâchée de faire connaître. Elle pressait pourtant le cours de ses négociations; mais l'Autriche y mettait à dessein une lenteur désespérante, ayant déjà pris avec l'Angleterre des engagemens antérieurs : néanmoins Élisa espérait encore, mais la proclamation du roi Murat, datée de Naples, du 16 janvier 1814, insérée officiellement dans le Moniteur napolitain, vint comme un coup de tonnerre déchirer le voile, et lui faire connaître son infortune tout entière. Cette proclamation s'exprimait ainsi :

« De justes raisons nous ont forcé à demander une alliance aux puissances coalisées contre l'empereur des Français, et nous avons eu le bonheur d'être admis parmi eux. Nous avons cédé les trois îles qui sont devant Naples, et toute notre flottille; les puissances coalisées nous ont promis de nous indemniser d'une façon éclatante des sacrifices que

nous faisons ; nous nous rappellerons toujours nos devoirs. Les autorités qui n'opposeront pas de résistance à nos mesures ne doivent conserver aucune crainte, elles seront traitées avec égard. Nous allons nous mettre en possession de toute l'Italie méridionale, située sur la rive droite du Pô, pour la garder en nos mains, et la rendre, à la paix générale, à qui de droit. JOACHIM ».

Le Moniteur contenait également, sous la date du 11 janvier, le traité d'alliance suivant, conclu avec l'Autriche.

SA MAJESTÉ le roi de Naples et sa majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, animés du desir d'affermir, par l'union la plus étroite, le bien-être de leurs sujets respectifs, et de prendre en même-temps les moyens les plus efficaces pour assurer à l'Europe, et sur-tout à l'Italie, une paix durable, fondée sur l'indépendance et l'équilibre des puissances, ont résolu de conclure un traité d'alliance, et de réunir leurs

forces pour atteindre le but qu'ils se proposent.

En conséquence, ces deux souverains ont nommé à cet effet, sa majesté le roi de Naples, M. Mazzio Mastrilli, duc de Gallo, grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles et de celui de la Couronne de Fer, chevalier de la Toison-d'Or, conseiller d'état et ministre des relations extérieures.

Et sa majesté l'empereur d'Autriche, M. Adam Albert, comte de Neipperg, chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, grand'croix de l'ordre russe de Sainte-Anne, chevalier de l'ordre militaire de Saint-George, commandeur de l'ordre suédois de l'Épée, chambellan en activité et lieutenant-général; et M. Félix, comte de Mier, chambellan en activité, envoyé extraordinaire, et ministre plénipotentiaire à la cour de Naples.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs respectifs, sont convenus des articles suivans.

Art. Ier. A compter du jour de la signature du présent traité, il y aura pour toujours paix et amitié, alliance et union sincère, entre S. M. le roi de Naples et l'empereur d'Autriche, entre leurs héritiers et successeurs, leurs états et leurs sujets respectifs. Les hautes parties contractantes mettront tout leur soin à maintenir entre elles l'amitié et la bonne intelligence, et à éviter tout ce qui pourrait troubler cette bonne harmonie, si heureusement établie entre elles.

II. L'alliance, entre les deux hautes puissances contractantes, aura pour objet la continuation de la guerre actuelle pour contribuer, par la réunion de leurs forces, au rétablissement d'un juste équilibre entre les puissances, et pour assurer un état de paix à l'Europe, et particulièrement à l'Italie, où les deux souverains se garantissent la défense de leurs états et de leurs intérêts réciproques.

III. En conséquence de l'article précédent, les deux parties sont convenues

de se secourir mutuellement par tous les moyens que la Providence a mis entre leurs mains, et de ne poser les armes que d'un consentement mutuel.

IV. S. M. l'empereur d'Autriche garantit à S. M. le roi de Naples et à ses héritiers et successeurs, la libre et paisible possession, la pleine et entière souveraineté de tous les états que sa majesté possède actuellement en Italie; sa majesté apostolique emploiera, auprès de ses alliés, sa médiation pour obtenir leur accession à cette garantie.

V. Afin de déterminer plus exactement l'appui que les deux souverains doivent donner à la cause générale, sa majesté l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, s'engage à tenir toujours en campagne cent cinquante mille hommes, dont soixante mille au moins agiront en Italie.

S. M. le roi de Naples promet également de tenir en campagne un corps effectif de trente mille hommes. Ces

troupes, qui seront proportionnellement réparties en infanterie, cavalerie et artillerie, doivent être constamment tenues au complet pendant toute la durée de la guerre actuelle.

VI. Sa majesté le roi de Naples et sa majesté l'empereur d'Autriche se promettent mutuellement que, dans le cas où les forces militaires stipulées dans l'article précédent ne suffiraient pas pour la défense de leurs états et de leurs intérêts respectifs, leurs majestés augmenteront leurs troupes auxiliaires suivant les circonstances, en suivant exactement la proportion établie par l'article précédent.

VII. Dans le cas où S. M. le roi de Naples se trouverait à la tête de son armée, le corps de troupe autrichien, détaché de l'armée et qui aura été réuni pour les opérations militaires au corps de troupes napolitain, sera sous les ordres immédiats de ce monarque.

Dans le cas contraire, le corps napoli-

tain qui est destiné à agir en Italie, conjointement avec la principale armée autrichienne, sera sous les ordres du général qui commande l'armée autrichienne, si ce général est feld-maréchal ou feld-zeugmeister.

Si le roi est présent, les opérations seront combinées en commun, et ordonnées de la manière la plus convenable pour l'intérêt général et les succès des armes des deux alliés.

Dans le cas où le roi ne serait point à l'armée, le général commandant les troupes napolitaines suivra les ordres du général en chef de l'armée autrichienne, pour l'exécution du plan convenu entre les deux armées.

VIII. A cet effet, il sera, aussitôt après la signature de ce traité, conclu une convention militaire pour déterminer tout ce qui est relatif aux opérations des deux armées, à la ligne qu'elles doivent occuper, ainsi qu'à leur subsistance.

IX. Les trophées, butin, prison-

niers, conquis sur l'ennemi, appartiendront aux troupes qui les auront pris.

X. Les hautes parties contractantes se promettent mutuellement qu'aucune des deux ne fera ni paix ni armistice sans le consentement de son allié.

XI. Les ambassadeurs et ministres des hautes puissances contractantes, près des cours étrangères, seront chargés de se prêter réciproquement toute assistance, et d'agir avec le concert le plus parfait dans toutes les circonstances qui pourront concerner les intérêts de leurs souverains.

XII. S. M. l'empereur d'Autriche promet de rendre tous les prisonniers militaires de guerre qui sont en son pouvoir, et d'employer sa médiation pour la remise de ceux qui sont au pouvoir des puissances alliées.

XIII. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications échangées à Naples dans le plus court délai.

En foi de quoi les plénipotentiaires

soussignés ont signé le présent traité et y ont apposé leur cachet.

Fait à Naples, le 11 janvier 1814.

Signé, le duc DE GALLO, le comte DE NEIPPERG, le comte DE MIER.

Du moment où ces deux pièces officielles eurent paru, le destin de la Toscane fut fixé; le règne des Français, dans cette belle contrée, ne fut plus qu'une agonie qui se prolongea jusqu'au mois de février. Bientôt un corps de troupes napolitaines, fort de quinze cents hommes, parut sous les murs de Florence et fut traité en ami, la grande-duchesse ayant soin de lui faire fournir chaque jour les rations qui lui étaient nécessaires en pain, en viande, en eau-de-vie : elle ne chercha pas à le repousser, ce qu'elle eût pu facilemant faire, car Florence avait une garnison française forte de trois mille hommes, et certes il n'en fallait pas tant pour battre quinze

cents Napolitains. Mais si, en Toscane, on ne fit pas connaître à Élisa combien sa trahison était odieuse, il n'en fut pas de même à Naples et à Rome. Dès que, dans ces villes, les Français eurent connaissance certaine de la défection de Murat, tous s'éloignèrent de lui par un mouvement spontanée; ses meilleurs officiers l'abandonnèrent, se hâtant de revenir dans leur patrie, qu'ils espéraient pouvoir défendre encore : ses aides-de-camp mêmes suivirent un tel exemple. L'un d'entre eux, au moment de le quitter, lui adressa les paroles suivantes :

« Sire, vous allez donc marcher contre la France! Ne craignez-vous pas que du même canon qui a tué Moreau, il ne parte un foudre qui vous extermine »?

Murat n'opposait à ces sanglans reproches que des larmes, que de vaines excuses, signes certains de sa faiblesse et de son indécision. A Rome, on vit le colonel Gesner arracher en plein café, devant plusieurs officiers napolitains, ses

épaulettes, et crier : *A cinq bayoques les épaulettes napolitaines !*

Lors du premier passage des troupes de Murat, les Français habitans de Rome s'étaient livrés à la joie en pensant que le sort de l'Italie serait entièrement fixé ; que le roi de Naples au midi et le prince vice-roi au nord en garantissaient la tranquillité. Les régimens napolitains étaient accueillis avec transport, on admirait leur superbe tenue ; mais les soldats en particulier ne conservaient pas de discipline, et dès le principe on fut obligé de faire faire de nombreuses patrouilles, sur-tout dans le jour, pour obliger les soldats à rentrer dans l'ordre ; très-souvent il fallut en venir à des voies de fait. Chaque soir le bourgeois était contraint de se retirer de bonne heure, et de s'armer prêt à tout évènement. Les parcs d'artillerie étaient nombreux ; les régimens se succédaient avec rapidité, mais la désertion y était considérable. Les officiers français se trouvaient en immense

majorité dans la garde royale de Murat.

Vers la fin de décembre on vit le duc d'Otrante, envoyé par l'empereur, traverser Rome pour aller à Naples. On apprit qu'il venait pour accélérer la formation définitive de l'armée, et pour engager le roi à se déclarer ouvertement. M. Fouché nous laissa rempli d'espérance; mais peu de temps après il repassa, et ne put cacher entièrement les mauvaises nouvelles qu'il rapportait à son maître. Les Romains apprirent que la conduite de Joachim était incertaine; que les Anglais le circonvenaient. Enfin le décret par lui rendu, concernant l'admission dans le port de Naples de tous les navires anglais, acheva de prouver qu'il n'était que trop vrai que l'on allait trouver un nouvel ennemi dans la puissance napolitaine. On sut bientôt que des envoyés russes, prussiens, anglais, autrichiens, avaient paru à la cour de Murat, conduits dans ses voitures, et que les cris de *Vivent les ennemis de la France* s'étaient

fait entendre aux spectacles où le roi assistait. Pendant ce temps la garde napolitaine séjournait toujours à Rome. Le général Miollis faisait fortifier et approvisionner le château Saint-Ange, et tout portait à croire que l'on était à la veille de grands évènemens. Le 11 janvier un grand nombre des premières familles de Rome signèrent l'adresse suivante à Joachim, dont les autorités françaises eurent connaissance, mais qui ne fut publique que le 23, jour auquel une députation solennelle la remit au roi de Naples.

« Sire, les soussignés, encouragés par la magnanimité de V. M., par l'espérance du bien général dans le moment où ils ont la satisfaction de voir s'avancer vos troupes royales de Rome, osent vous présenter une requête succincte, mais pressante : V. M. sait que les troupes peu nombreuses de l'auguste empereur des Français se sont déjà retirées dans le château Saint-Ange, et que les autorités françaises ont en partie suivi

cet exemple. Cette cité est exposée a l'anarchie, aux vengeances particulières, aux émeutes populaires, toujours terribles : on n'en peut prévoir les suites. Tous les habitans paisibles sont en proie aux plus vives inquiétudes. Au moment même où nous vous écrivons cette supplique, les prisonniers, très-nombreux, se sont révoltés, ont fait main basse sur deux postes, ont brisé les deux premières grilles ; à la troisième la garde a fait feu sur eux ; par bonheur que dans ce moment arrivèrent des troupes sorties du château Saint-Ange : après beaucoup de sang répandu, elles ont réussi, pour le moment, à appaiser cette épouvantable sédition. Sire, V. M. peut seule donner le bonheur et la sécurité à notre patrie : nous la supplions de hâter le moment de son arrivée si desirée, ou de prendre en attendant les mesures qui pourront assurer notre tranquillité ; tout délai est extrêmement préjudiciable ; l'ardeur des souhaits et l'enthousiasme qui remplissent

tous les bons Italiens, et notamment nous autres Romains, se refroidiraient. Nous osons tout espérer de V. M., qui, aux talens d'un grand général, sait si bien unir l'amabilité du prince bienfaisant. Toutes les classes de citoyens appellent V. M. d'une voix suppliante: votre arrivée remplira tous nos vœux, vous apporterez avec vous le bonheur et la sûreté. Nous sommes avec le plus profond respect, etc. »

Pendant le temps que ces choses se passaient, les généraux Napolitains commençaient à faire des actes d'autorité. Vers le 12 janvier, le gouverneur de Rome envoya pendant la nuit un colonel et deux cents hommes pour s'emparer du roi Charles IV, et de toute la famille royale d'Espagne, qui alors habitait Rome, pour la contraindre à se retirer dans le château Saint-Ange. Le général napolitain, toujours bien servi par les espions qu'il employait, fut prévenu à temps de cette entreprise qu'il se promit

grande tranquillité y régna : on agit avec prudence, se contentant de voir s'éloigner ceux qui les avaient si long-temps tyrannisés. Mais il n'en fut pas de même dans la campagne, les paysans se soulevèrent, et notamment, à Montefiascone, ils rançonnèrent les Français avant de leur livrer le passage. Lorsque la grande-duchesse de Toscane vit arriver cette foule nombreuse elle se résigna au sort qui attendait son gouvernement, renonçant à l'espoir de le conserver ; elle pressait à Vienne son accord particulier, mais rien de satisfaisant ne lui arrivait encore, elle demeurait toujours dans la même incertitude. Le dernier jour de janvier, le commandant des troupes napolitaines campées devant Florence envoya dire à la princesse qu'il avait reçu l'ordre d'occuper la ville dans la nuit même, et que rien ne pourrait l'empêcher d'obéir. La grande-duchesse le trouvant inflexible fit replier les administrations françaises sur Pietra-Santa, et partit elle-même

accompagnée des imprécations, des sifflets et des outrages du peuple florentin, qui dansa devant sa voiture en l'accablant de malédictions. Elle fut cacher son désespoir dans sa principauté de Lucques, où son tremblant et stupide époux ne tarda pas à venir la rejoindre. Les trois mille hommes de garnison française se rendirent à Pise, à Lucques et à Pietra-Santa. Le deux février Livourne fut évacué pareillement; mais les troupes se retirèrent dans les forteresses, d'où elles continrent la ville; le peuple s'y étant ameuté et ayant traîné dans la boue les aigles impériales, le commandant Dupré fit sortir un détachement qui s'empara des principaux moteurs du trouble, et leur fit donner la bastonnade au milieu de la grande place. Pendant cette fuite générale, M. d'Osmond, archevêque intrus de Florence, fut sur le point d'être lapidé : quelques prêtres l'ayant reconnu lors de son passage à Pistoja, assemblèrent par leurs cris la multitude, qui

en toute hâte. Le maréchal Pérignon, qui, en qualité de gouverneur de la ville de Naples, était au service de Joachim, suivit de près M. Fouché, et confirma la nouvelle de la guerre prochaine entre Murat et Napoléon. Dès ce moment les administrations françaises firent leurs préparatifs de départ, s'attendant à recevoir à toute minute l'ordre d'évacuer la ville; enfin, le 19 janvier, à trois heures du soir, quatre mille hommes de troupes napolitaines se rassemblèrent sur la place Colonne; le général Pignatelli leur donna connaissance de la déclaration de guerre; la lecture en fut faite à haute voix et tous les postes français furent relevés sans éprouver de résistance. La garnison du château Saint-Ange était forte de deux mille hommes; le général Miollis refusa de céder la forteresse et se barricada, prêt à repousser toute attaque; ce ne fut que deux mois après qu'il consentit enfin à se retirer. A quatre heures du même jour M. le baron de

achevé la plus glorieuse des entreprises. Les Français sont entièrement expulsés de son sol ; son indépendance a été garantie, sa liberté civile établie ; protégée par la même puissance, elle a échappé à la catastrophe générale, sans éprouver aucune perte. Grace à l'esprit bienveillant de son prince, elle a passé de l'esclavage à la liberté, et reprendra bientôt son ancien nom parmi les peuples indépendans. La Hollande marche à grands pas vers le même but. L'Italie seule doit-elle rester sous le joug ? Seuls entre tous les peuples, les Italiens doivent-ils porter les armes contre leurs frères, pour un tyran, pour l'avilissement de leur patrie ? Italiens, ne tardez pas plus long-temps. Sujets italiens ! toi, principalement armée d'Italie, le sort de ta patrie est entre tes mains ! Soldats d'Italie, nous ne vous appelons pas pour venir à nous ; nous vous appelons pour que vous fassiez valoir vos droits, pour que vous recouvriez votre liberté. Si vous nous demandez, nous vien-

drons. Nos efforts tendront à ce que l'Italie redevienne ce qu'elle fut dans ses plus beaux jours, ce que l'Espagne est aujourd'hui. » A la suite de cette proclamation, qui fut répandue avec une profusion sans exemple, lord Bentink dépêcha un de ses aides-de-camp à la princesse Élisa, pour lui signifier qu'elle ne pouvait pas rester plus long-temps à Lucques dont il allait faire prendre possession pour la rendre à qui de droit, à la paix générale. Vainement la princesse le supplia d'attendre le retour du dernier courrier qu'elle avait expédié à Vienne, lord Bentink fut inflexible, et, pour mettre fin à toute négociation, il lui ordonna de partir dans vingt-quatre heures. Il fallut obéir, et renoncer pour jamais à une souveraineté qui lui était si chère. Elle se rendit à Gênes, où elle ne demeura pas long-temps; de là elle fut joindre sa sœur Pauline à Nice; ne s'y croyant pas en sûreté, elle se retira à Montpellier, où elle séjourna jusqu'au jour où son frère

s'armant de cailloux les lança contre le prélat auquel ses chevaux, par leur vîtesse, sauvèrent la vie. M. d'Osmond avait été contraint d'accepter l'archevêché de Florence ; un refus eût menacé sa liberté, mais le clergé florentin se refusa à le reconnaître, et chaque fois qu'il se présentait dans la cathédrale le peuple et les écclésiastiques s'enfuyaient, nul ne voulant communiquer avec un homme sur lequel ils croyaient que pesaient les foudres de l'excommunication.

Cependant, les Napolitains tardant à venir occuper Livourne et Pise, la grande duchesse eut quelque honte d'avoir trop hâté son mouvement rétrograde ; elle ordonna aux autorités de revenir à Pise ; mais la plupart, lassées d'attendre à Pietra Santa, n'étant point payées, (car la princesse avait enlevé toutes les caisses à son profit) avaient pris prudemment le parti d'aller chercher un asyle plus sûr, et surtout plus rapproché de la France, dans laquelle on craignait bien ne pas tarder à

fut détrôné. Alors, elle se vit contrainte à partir furtivement, et de nuit; car le peuple la poursuivait, voulant la mettre en pièces. Les administrations françaises, qui étaient demeurées à Gênes, s'en éloignèrent, sur la nouvelle que les Anglais allaient en venir faire le siége. Embarquées sur des felouques, elles rentrèrent en France; et au moment où ce dernier reste de Français s'échappait de l'Italie et voguait sur une mer où dominaient leurs ennemis, ils aperçurent le saint-père qui, ramené dans ses états par les ordres de la Providence, voyageait en triomphe sur le rivage voisin : on entendait de la mer les acclamations du peuple, le son des cloches, le bruit de la mousqueterie; on pouvait même discerner la verdure qui décoraient les maisons, et les longues processions qui descendaient du haut des rochers pour venir à la rencontre du souverain pontife. Contraste remarquable où le puissant était fugitif, où le faible ne devait son triomphe qu'à la seule bonté

de sa cause. Ainsi fut abandonnée l'Italie, tant de fois le tombeau des Français. La défection de Murat hâta sans doute la perte de ces provinces, dont la conquête avait coûté tant de sang; mais pouvait-on, même avec son appui, espérer de les conserver? On a vu, en 1815, ses armées l'abandonner, dès qu'il fallut combattre pour la cause de Buonaparte. Elles n'eussent certainement pas montré plus de dévouement en 1813. Murat, restant attaché au parti de son beau-frère, celui-ci eût eu un ennemi de moins; mais non un secours efficace. Les troupes françaises seules formaient sa force, et elles devaient, malgré leur valeur, succomber tôt ou tard, sous les efforts combinés d'armées nombreuses, et au milieu d'une population exaltée par le desir de secouer le joug du tyran.

FIN DU PREMIER VOLUME.

